

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

Attentes et pratiques des candidats d'ouverture lors des élections locales : une évolution en phase avec celle du militantisme ?

**Le cas des candidats d'ouverture inscrits sur des listes
liées au cdH, lors des élections communales de 2018**

Auteur : Mathieu BISET

Promoteur : Jérémie DAGNIES

Lecteurs : Benjamin BIARD – Thomas FYON

Année académique 2019 - 2020

Master en politique économique et sociale, à finalité spécialisée

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

Attentes et pratiques des candidats d'ouverture lors des élections locales : une évolution en phase avec celle du militantisme ?

**Le cas des candidats d'ouverture inscrits sur des listes
liées au cdH, lors des élections communales de 2018**

Auteur : Mathieu BISET

Promoteur : Jérémy DAGNIES

Lecteurs : Benjamin BIARD – Thomas FYON

Année académique 2019 - 2020

Master en politique économique et sociale, à finalité spécialisée

Remerciements

Merci à Elodie, pour son soutien sans faille et ses encouragements tout au long des années d'études et de réalisation de ce mémoire. Cela n'aurait pas été possible d'y parvenir sans sa grande disponibilité, notamment pour les enfants.

Merci à Chloé, Fred et Jean-Marc, pour m'avoir donné l'envie et la possibilité d'entamer ces études à la Fopes lorsque nous nous côtoyions au niveau professionnel.

Merci à François d'avoir libéré du temps de travail pour la réalisation de ce mémoire, cela a permis de conserver une vie sociale et du temps disponible pour mes proches.

Merci à Catherine pour la relecture attentive et les suggestions de correction dans la phase finale d'écriture.

Merci à mon promoteur, Jeremy Dagnies, d'avoir accepté ce challenge de diriger la rédaction de ce travail ainsi qu'à Benjamin Biard et Thomas Fyon pour leurs avis précieux et conseils judicieux en tant que membres de la commission d'accompagnement.

Merci à Mamy, mes parents, mes frères et tous les proches qui m'ont encouragé à aller au bout de ce chemin semé d'embûches.

Table des matières

Remerciements	4
Table des matières	5
Préambule	7
Introduction	9
Chapitre 1 : Politique et partis	16
1.1. Les différentes définitions de «politique»	16
1.2. Les partis politiques.....	17
1.1.2 Définition.....	17
1.1.3 Typologies des partis politiques	21
1.1.4 Évolution des typologies	23
1.3. Conclusion.....	26
Chapitre 2 : le militantisme politique	28
2.1. Définition du militantisme politique	28
2.2. Évolution du militantisme politique	29
2.3. Des tendances confirmées en Belgique ?	33
2.4. Différents cadres d'analyse pour mieux cerner les différentes évolutions	36
2.5. L'engagement distancié et l'engagement multi-speed	43
2.6. Conclusion.....	50
Chapitre 3 : l'engagement politique local	52
3.1. La politique locale	52
3.1.1 Définition.....	52
3.1.2 Différences avec les autres niveaux de pouvoir	53
3.2. Le degré d'ouverture officiel des partis politiques aux candidats non-membres	54
3.2.1 Au Parti socialiste.....	54
3.2.2 Chez Ecolo	54
3.2.3 Au Centre démocrate humaniste	55
3.2.4 Au Mouvement réformateur	55
3.2.5 Chez Défi.....	55
3.2.6 Au PTB.....	56
3.3. Les candidats d'ouverture aux élections locales sur des listes liées à un parti politique.....	56
3.3.1 Candidat d'ouverture	56
3.3.2 Liste d'ouverture ou liée à un parti.....	57
3.4. Etat des lieux des listes d'ouverture lors des élections communales de 2018 et comparaison avec 2012.....	60

3.4.1	Etat des lieux des listes d'ouverture lors des élections de 2018	60
3.4.2	Comparaison avec les élections communales de 2012	61
Chapitre 4 : Définition des hypothèses de recherche		63
Chapitre 5 : Approche méthodologique		67
5.1.	Choix de la méthode de récolte des données	67
5.2.	Modalités de récolte	67
5.3.	Pré-test.....	67
5.4.	Analyse conceptuelle des hypothèses et choix des indicateurs	68
5.5.	Proposition de questionnaire (Annexe 2)	68
5.6.	Considérations préliminaires et déroulement de la récolte de données.....	69
5.6.1	Adaptations du questionnaire suite au pré-test	69
5.6.2	Conception du questionnaire	70
5.6.3	Modalités pratiques de récolte des données et nettoyage de la base de données.....	70
5.7.	Modalités d'analyse des réponses aux questions ouvertes	72
Chapitre 6 : Résultats et discussion générale		74
6.1.	Analyse descriptive de l'échantillon	74
6.2	Analyses thématiques	76
6.2.1	Caractéristiques des listes dont proviennent les candidats d'ouverture.....	76
6.2.2	L'évolution politique des candidats d'ouverture	78
6.2.3	Les motivations à (ne pas) rejoindre un parti politique	80
6.2.4	Types d'engagement des candidats d'ouverture.....	82
6.2.5	Les caractéristiques du parti politique idéal selon les candidats d'ouverture.....	85
6.2.6	Les modes d'affiliation à un parti politique préférés par les candidats d'ouverture.....	86
6.2.7	La relation partis-militants idéale	91
6.2.8	«Il fera beau demain», bonne idée ou faux-semblant ?	92
6.3	Discussion générale	95
Chapitre 7 : Conclusions et perspectives.....		100
Bibliographie		104
Livres.....		104
Articles de revues		105
Autres documents		108
Annexes		109
Annexe 1 : Analyse conceptuelle		109
Annexe 2 : Projet de questionnaire.....		110

Préambule

La réalisation de ce mémoire a été inspirée par mon vécu personnel et mon intérêt pour le monde politique, plus particulièrement du niveau local. «Tombé dedans quand j'étais petit», la politique a toujours fait partie intégrante de notre vie familiale. Un ancien conseiller communal se plaisait à dire que «j'avais été son plus jeune colleur d'affiches» lorsque j'ai participé, malgré moi, à ma première campagne pour les élections communales, vers l'âge de quatre ans...

J'ai donc été, malgré moi, socialisé politiquement par mon entourage familial ou pour reprendre les termes de Nonna Mayer, *«Un autre vecteur externe est la socialisation politique qui éclaire le profil de militant potentiel et non sur l'adhésion proprement dite. Cela s'explique par la socialisation primaire et secondaire, la transmission d'un engagement partisan au sein de la famille, de la cité, de l'usine, ou celui de la commune.»*¹

Tout aussi important est le rôle des réseaux non partisans. Verba et ses collègues², dans leur modèle du « volontariat civique », ont mis en lumière la manière dont les appartenances associatives, syndicales, religieuses, favorisent la participation politique. Elles développent des capacités objectives et subjectives qui compensent en partie l'absence de capital économique ou culturel.

Si l'entourage familial a permis de me sensibiliser politiquement, c'est la rencontre de plusieurs réseaux non-partisans qui ont provoqué cet attrait pour le monde politique. Ainsi, c'est lors d'une rencontre entre les conseillers communaux et les responsables de mouvements de jeunesse de la commune dont je faisais partie que le déclic s'est produit. Il fallait que je m'intéresse à la « gestion publique de la cité » et cela passait par l'affiliation à un parti.

Les listes en présence au niveau communal étaient exclusivement liées à des partis politiques nationaux, ce qui explique certainement après coup le choix d'une affiliation partisane plutôt que l'inscription sur une liste avec des candidats d'ouverture.

J'ai également eu l'opportunité d'être moi-même candidat sur une liste communale dite «d'ouverture» en 2012 et 2018. Pour la deuxième expérience, j'ai participé activement à la campagne électorale en accompagnant la tête de liste et les conseillers communaux depuis la

¹ Nonna Mayer, *Sociologie des comportements politiques*, U (Paris: Armand Colin, 2010)

² Sidney Verba et al., *Voice and Equity : Civic Voluntarism in American Politics* (Cambridge: Harvard university Press, 1995).

réflexion en amont sur la composition de la liste jusqu'au jour des élections en la compilation des résultats.

J'ai également été interpellé dans les nombreux échanges qui se déroulent à l'intérieur du groupe de la liste d'ouverture par la réticence ou la méfiance à l'égard des partis politiques qui est manifestée par les «non-encartés». Nous y reviendrons plus tard mais ces citoyens engagés ont déjà un pied dans le monde politique et ne font donc pas partie des personnes qui s'en désintéresseraient.

Le chercheur dans la peau duquel je me glisse pour la réalisation de ce mémoire devra donc prendre grand soin à provoquer la «ruptur » évoquée par Luc Albarello et al. dans leur ouvrage relatif aux *«pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales»*.³ S'il est intéressant de mobiliser mon expérience personnelle pour alimenter le questionnement et la réflexion, je dois prendre garde à conserver le recul scientifique nécessaire à la bonne réalisation de ce travail.

Ce mémoire s'inscrit donc dans une démarche réflexive dans laquelle mon expérience personnelle m'amène à me poser des questions et est à la base de la construction du mémoire. Ainsi comme Kaufmann et son approche fondée sur l'empathie par exemple, on admettra que *«loin d'être extérieur à son terrain, le chercheur contribue à la construction des faits. Il les co-construit et ne se borne pas à faire émerger des données préexistantes, qui lui seraient radicalement extérieures.»*⁴

Je m'attacherai donc à assumer la part de subjectivité de la recherche au lieu de la contenir sans rien en faire. Ceci explique également ces quelques lignes de préambule pour vous partager la posture de praticien-chercheur que j'ai tenté d'adopter.

³ Luc Albarello, *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*, Cursus. Sociologie (Paris: A. Colin, 1995).

⁴ Jean Claude Kaufmann, *Ego: pour une sociologie de l'individu*, Collection Essais & recherches (Paris: Nathan, 2001).

Introduction

Ce sont donc plusieurs paradoxes qui ont guidé la réflexion préalable de ce mémoire. Ainsi, des candidats aux élections communales belges se méfient des systèmes partisans ou à tout le moins des partis politiques alors qu'ils font partie du système politique et sont des citoyens fortement engagés puisque candidats. Beaucoup de publications scientifiques s'intéressent à la participation ou à la non-participation électorale mais très peu s'arrêtent sur cette catégorie d'individus. Le début de ce mémoire s'intéressera de plus près à leur situation un peu particulière.

Ensuite, une des conséquences de cette «méfiance» envers les partis traditionnels au niveau local, est l'augmentation des listes dites d'ouverture lors des scrutins communaux. Celles-ci regroupent des candidats de différentes tendances politiques, pour certains membres d'un parti politique mais qui s'affranchit de toute référence directe ou indirecte à un parti.

Enfin, le contexte sociétal a beaucoup et surtout rapidement évolué et il existe certainement un décalage entre les attentes en termes d'investissement des individus qui s'intéresseraient à la chose publique, et ce que le système actuel permet.

Dans une étude comparative de l'investissement en politique locale, plusieurs éléments expliquent le choix d'utiliser le niveau local comme niveau d'analyse et de compréhension des mécanismes d'adhésion ou de non adhésion. Ceux-ci sont livrés par Philippe Aldrin et Marie Vannetzel qui nous précisent que *«par comparaison avec d'autres scrutins, le «droit d'entrée» dans le jeu électoral municipal s'avère moins élevé, s'ouvrant ainsi aux «compétiteurs relativement moins dotés». Mais beaucoup ont la volonté de ne pas être assimilés à la politique «politicienne» ou «professionnelle»(...) C'est souvent parce qu'ils se disent animés de l'«envie de se rendre utiles», de «se mettre au service de la cité», de «consacrer du temps aux problèmes» que les «associatifs» ou, plus largement, les «figures de la société civile locale» acceptent de figurer sur une liste.»*⁵

S'inscrivant dans une démarche d'approche économique, l'entrée dans la vie politique est influencée par la possibilité de posséder un capital de départ suffisant. L'acte d'affiliation serait positivement guidé par ces ressources : statut socio-économique, catégorie socio-

⁵ Philippe Aldrin et Marie Vannetzel, « Dans les lisières, une sociologie des acteurs secondaires de la politique dans deux petites villes françaises », *Politix* 128, n° 4 (2019): 31-63.

professionnelle, classe sociale d'appartenance, niveau de revenu, niveau d'éducation, etc. Cette approche a été détaillée par Olson⁶ dans sa théorie des choix rationnels.

C'est également à ce niveau que les interactions sont les plus riches et que l'influence des partis politiques semble être la moins importante. En tous cas les candidats peuvent plus facilement se déclarer «non-politicien» au sens péjoratif du terme et prendre leurs distances avec *la politique*. Ce terme sera abordé dans le chapitre politique.

C'est également le niveau politique au sein duquel l'impression de pouvoir influencer les choses et le plus présent et où les résultats pourraient être les plus rapides à se concrétiser. C'est d'abord un engagement pour les autres avant d'être pour soi-même.

D'un autre côté, les observateurs attentifs scientifiques en la matière relatent une augmentation du principe et du nombre de listes d'ouverture - ou citoyennes, la nuance sera abordée plus loin - au niveau local, et donc de la présence de candidats d'ouverture lors de ces deux dernières élections. Ces études seront abordées dans le chapitre consacré aux listes d'ouverture.

Ces différentes réflexions m'ont permis d'identifier un questionnement plus précis qui a servi de base aux différentes recherches documentaires et à la constitution d'un corpus littéraire permettant d'approcher différents concepts explicatifs du phénomène identifié.

La question de recherche sur laquelle le choix s'est finalement posé est «*Pourquoi les candidats d'ouverture sur une liste électorale locale ne s'engagent-ils pas ensuite dans un parti politique ?*»

Après un premier tour de la littérature sur la militance politique et notamment de l'engagement politique, quatre pistes de recherche ont été formulées avec pour chacune d'entre-elles un angle d'analyse ou une discipline différente. Elles seront développées succinctement ci-après car elles reflètent toute l'étendue et la richesse du champ de recherche qui a été identifié. Le choix d'en analyser une plus en profondeur et de l'utiliser dans le cadre de ce mémoire sera par la suite explicité.

La première piste de recherche prend comme point de départ les deux grandes conceptions de la démocratie qui se côtoient dans la science politique moderne. Les minimalistes, héritiers de la pensée libérale du 18ème siècle, qui se méfient du peuple et de ses emportements et cherche

⁶ Mancur Olson, *The logic of collective action* (Cambridge: Harvard university Press, 1971).

à le contenir, s'opposent aux partisans d'une démocratie élargie maximaliste fondée sur une citoyenneté active, dans la tradition d'un Jean-Jacques Rousseau en France, d'un John Stuart Mill en Angleterre.

La conception minimaliste, dont l'auteur le plus représentatif est sans doute Joseph Schumpeter, analyse la démocratie en termes concurrentiels : celui d'un marché sur lequel des entrepreneurs politiques sont en compétition pour gagner les voix des électeurs. Le rôle du peuple consiste à élire ses représentants et à les sanctionner au terme de leur mandat. Il n'a pas à se mêler de la conduite des affaires, car il n'a pas les capacités pour le faire.

De l'autre côté, une conception maximaliste marquée par deux idéaux participatif et délibératif complémentaires. Aux antipodes de la conception élitiste qui fait de la politique une activité de spécialistes, réservée aux professionnels, des auteurs appelant à une «démocratie forte» partent du principe que tout individu a les qualités nécessaires pour participer au pouvoir. La participation la plus large possible est une fin en soi car elle instaure un cercle vertueux, elle a une vertu éducative, elle développe les attitudes à gouverner et le civisme, elle élargit l'horizon intellectuel, donne confiance et libère. C'est l'idéal participatif.

L'idéal délibératif est la confrontation libre et publique d'arguments justifiés, entre individus doués de raison, sur un pied d'égalité, dans le respect mutuel, permettant de parvenir à un consensus sur la définition de l'intérêt général et du bien commun. Quelle que soit la procédure mise en œuvre, la délibération se conçoit en opposition à la conception «agrégative» de la démocratie libérale. *«Ce n'est plus de l'élection et du principe majoritaire que procède la légitimité d'une décision, mais du processus délibératif même»*⁷. La délibération est censée rendre l'action publique plus efficace, car plus informée, plus consensuelle.

La première piste proposée est donc que le parti politique concerné donne une image de conception de la démocratie «minimaliste» là où le niveau local et les candidats d'ouverture tendent vers une démocratie «maximaliste» avec des idéaux participatifs et délibératifs.

Certains auteurs avancent que *«la modernisation aurait modifié la capacité des partis à fournir les rétributions nécessaires à susciter la démarche d'adhésion et à la maintenir, ce qui expliquerait le déclin de l'adhésion et de l'activisme partisan »*⁸.

⁷ Bernard Manin, *Volonté générale ou délibération ? Esquisse d'une théorie de la délibération politique* in « Le débat », n°33, 1985, p 72-93

⁸ Emilie Van Haute, *Adhérer à un parti: aux sources de la participation politique*, Science politique (Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles, 2009, p138).

D'un côté, avec l'augmentation du niveau d'éducation et la montée de l'individualisme, les partis ont dû faire face à un déclin de l'identification partisane et du poids des normes sociales, ainsi qu'à des difficultés croissantes à mettre en place des rétributions sociales pour motiver le recrutement, ce qui entraîne une diminution de la loyauté.

D'autre part, en se basant sur la théorie utilitariste de Mancur Olson, Guillaume Santeny⁹ affirme que des militants seraient prêts à s'investir si des rétributions matérielles lui sont proposées afin de compenser les coûts que cela engendrerait pour l'individu.

Pierre Bourdieu va plus loin en ajoutant la notion de rétribution immatérielle où «*le militantisme peut être à lui-même sa propre fin et sa propre récompense*»¹⁰. Cette rétribution peut être symbolique comme l'acquisition d'une certaine culture, l'intégration dans des réseaux ou la constitution ou l'extension d'un «capital social» cher à l'auteur précité. Ces ressources immatérielles peuvent d'ailleurs déboucher sur des avantages matériels, en facilitant, par des amitiés ou des solidarités partisans, la recherche d'un emploi, d'un logement ou l'extension d'une clientèle professionnelle.

*«Mais les rétributions matérielles traditionnelles seraient en déclin de par l'érosion des relations clientélistes traditionnelles, et le prestige décroissant des postes à caractère politique. D'autre part, de nouvelles rétributions matérielles auraient vu le jour avec l'expansion du rôle de l'état et des positions-clés détenues par les politiques dans l'attribution des ressources gérées par celui-ci.»*¹¹

La deuxième piste avancée serait que le parti politique ne satisfait pas/plus aux attentes de rétributions matérielles et immatérielles des membres actuels ou potentiels. Ceux-ci ne voient donc pas d'intérêt à s'affilier.

Une littérature scientifique abondante donne également un éclairage sur une évolution qui serait à l'œuvre et qui concerne le profil des militants et leurs modes de collaboration avec leur parti politique. De nombreux auteurs ont proposé différentes classifications des militants qui permettent de situer ceux-ci en fonction de différents critères tels que le niveau d'intensité de leur engagement ou leur adhésion à l'idéologie d'un parti. Les différentes classifications ont

⁹ Guillaume Santeny, « Militantisme et rétribution : à la recherche d'un modèle théorique », *Espaces Temps* 57, n° 1 (1995): 130-36, <https://doi.org/10.3406/esp.at.1995.3950>.

¹⁰ Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, Paris Minuit, p.22

¹¹ Van Haute, op cit.

évolué chronologiquement en fonction de l'évolution des partis et de l'état des recherches en la matière.

D'autres auteurs constatent une évolution plus globale du militantisme et notamment que les structures organisationnelles et décisionnelles des partis ont été profondément affectées par les reconfigurations successives de la compétition politique nationale et locale et par la technicisation de l'activité politique.

Enfin, l'émergence d'un engagement 2.0 fortement influencé par la digitalisation de la société ne serait pas totalement maîtrisée ou acceptée par les partis politiques et ses membres «historiques». Ainsi, l'engouement numérique constituerait une réponse au besoin de renouvellement des formes de l'engagement politique, lesquelles seraient porteuses d'exigences (adhésion plus souple) et d'attentes (plus de participation et de délibération) à rebours du fonctionnement «traditionnel» des partis.

La troisième piste de recherche postule que le parti politique offre/n'offre pas de modes de coopération qui répondent aux attentes et pratiques de candidats d'ouverture locaux reflétant certaines évolutions générales du militantisme.

L'approche institutionnelle aurait également pu être mobilisée pour répondre à notre questionnement. Les courants principaux en science politique classent les partis dans différentes catégories, principalement dans quatre idéaux-types de partis. Dans un ouvrage collectif, *Fondements de science politique*¹², Thierry Balzacq résume très bien les travaux de Katz & Mair¹³ qui ont conduit à la théorie de la cartellisation des partis. Les auteurs ont repris la théorie de Maurice Duverger¹⁴ qui distinguait partis de masse et partis de cadres, en y ajoutant le parti attrape-tout d'Otto Kirchheimer¹⁵ et enfin leur propre création, le parti-cartel.

Chacun de ces types de partis est différencié selon des critères tels que leur période d'apparition, leurs ressources de fonctionnement et de campagnes électorales mais aussi sur les caractéristiques de leur «membership». Une évolution d'un parti entre ces différents idéaux-types pourrait expliquer une modification de son comportement à l'égard de ses militants ou futurs militants.

¹² Thierry Balzacq et al., *Fondements de science politique* (Louvain-la-Neuve: De Boeck, 2013).

¹³ Richard S. Katz et Peter Mair, « Changing Models of Party Organization and Party Democracy: The Emergence of the Cartel Party », *Party Politics* 1, n° 1 (janvier 1995): 5-28,

¹⁴ Maurice Duverger, *Les partis politiques*, Points Essais 255 (Paris: Colin, 1992).

¹⁵ Otto Kirchheimer, « The Transformation of the Western European Party Systems », in *Political Parties and Political Development* (Princeton: Princeton University Press, 1966), 177-200.

La quatrième piste serait que le parti politique est/n'est pas/plus un parti de masse et recherche/ne recherche pas à entretenir et renforcer l'adhésion du membre effectif.

Comme nous le précise Emilie Van Haute dans son ouvrage, *«le cadre d'analyse mis en évidence pour les études de la participation politique peut être utilisé pour classer les différentes études de la participation partisane.»*¹⁶ Dans la suite des travaux de Heidar, elle répartit ainsi les différentes théories dans trois niveaux d'analyse différents (micro, méso et macro) et en envisageant l'adhésion en tant que variable dépendante ou indépendante.

En suivant cette classification, le choix posé pour la suite des travaux et qui paraissait le plus propice à une éventuelle modification concrète par le parti étudié est d'envisager l'adhésion partisane comme variable dépendante. Et donc d'exclure de notre recherche l'ensemble des modèles explicatifs qui envisagent l'adhésion comme variable indépendante car *«elles visent à analyser les effets sur l'individu. Ce type d'approche embrasse souvent des considérations essentiellement normatives.»*¹⁷ et non pas explicatives.

Pour ce qui concerne les niveaux d'analyse, un focus «Micro» basée notamment sur le modèle des ressources permettrait de mieux cerner les caractéristiques des non-membres mais n'offrirait pas la possibilité au parti politique d'adapter sa stratégie de recrutement.

Le niveau d'analyse «Macro», tout en étant intéressant pour comprendre le système dans lequel évoluent les militants et distinguer certaines caractéristiques intrinsèques à des catégories de partis, ne permettrait pas de comprendre assez finement les pratiques et attentes des sujets identifiés.

Le niveau intermédiaire «Meso» qui permet d'appréhender des comportements de groupe ou d'individus tout en tenant compte des interactions et du contexte qui l'entoure est donc le plus approprié dans notre cas.

Enfin, la FOPES précise que *«le mémoire est un travail de recherche orienté vers l'action. Il devrait être susceptible d'éclairer des acteurs sur le contexte, les conditions ou les orientations de leurs pratiques.»*¹⁸ Il m'apparaissait donc logique que les travaux réalisés puissent être éventuellement utilisés par la suite par les instances des partis politiques intéressés.

¹⁶ Van Haute, *op cit.*

¹⁷ Van Haute, *op cit.*

¹⁸ Fopes, « VADE-MECUM MÉMOIRE » (Uclouvain, 2020).

Finalement, l'hypothèse de recherche qui sera développée dans la suite des travaux est :

Le parti politique n'offre pas de modes de coopération qui répondent aux attentes et pratiques de candidats d'ouverture locaux reflétant certaines évolutions générales du militantisme.

Dans la suite de ces pages, les différentes notions qui existent sur la «politique» seront décrites afin de rapidement s'intéresser aux partis politiques. Les différentes typologies de partis qui ont été imaginées seront abordées, leur évolution et l'impact potentiel sur les «ressources humaines» des partis et plus particulièrement leurs membres.

Dans un deuxième chapitre, la notion d'engagement militant sera abordée ainsi que les différentes évolutions qu'ont connues les théories explicatives et l'engagement militant en lui-même.

Les théories de l'évolution du militantisme qui ont été retenues seront explicitées.

Enfin dans un troisième chapitre, la vie politique locale et la notion de candidat ou de liste d'ouverture qui sont de plus en plus en vogue en Belgique seront abordées car elles retiennent notre attention dans le cadre de ce mémoire.

Chapitre 1 : Politique et partis

Les partis politiques sont au cœur de la question de recherche posée. En conséquence, ce premier chapitre vise d'abord à définir précisément ce que recouvre le terme «parti politique» et la définition qui sera retenue pour la suite des travaux. Mais avant d'aborder ces théories, quelques explications seront formulées sur les notions de «la» politique, «le» politique et «les» politiques car ces différentes notions peuvent être confondues alors que les différences sont majeures.

1.1. Les différentes définitions de «politique»

Un bon exemple des différentes significations qui peuvent être associées au vocable «politique», est une enquête de la Sofres réalisée à partir d'entretiens semi-directifs sur le thème *«Qu'est-ce que c'est, pour vous, la Politique ?»*¹⁹. Elle regroupe les réponses autour de quelques grandes finalités : le maintien de l'ordre et la contrainte, le débat démocratique et la libre confrontation des opinions et des idées, la recherche d'un objectif commun, d'un intérêt général, la distribution et redistribution des ressources.

Étymologiquement, l'adjectif «politique» dérive du grec «politikos» et nomme ce qui a trait à la «polis», la Cité. On dirait aujourd'hui l'État, entendu au sens de communauté humaine organisée, soumise à un pouvoir suprême qui s'exerce précisément à la dimension du groupement humain ainsi constitué.

En réalité, les formes auxquelles réfère l'adjectif «politique» sont multiples et variées, ses usages sont courants aussi bien que savants, et ses connotations – des plus positives aux plus négatives – évoluent dans le temps et dans l'espace.

*«La politique correspond à la notion de «politics» en anglais et désigne l'ensemble des activités politiques, la vie politique, la mobilisation des acteurs politiques, entendus comme producteurs d'activités touchant au politique, ainsi que les rapports qu'ils entretiennent entre eux et les résultats que leurs interactions génèrent.»*²⁰ C'est donc ce qui est couramment appelé la vie politique.

¹⁹ Brice Teinturier, *Les Français et la politique : entre désenchantement et colère* (Paris: Seuil, 2004).

²⁰ Thierry Balzacq et al., *Fondements de science politique* (Louvain-la-Neuve: De Boeck, 2013).

Le politique correspond à la notion de «polity» en anglais. Il désigne la dimension politique d'une société, son ordre politique. C'est en quelque sorte l'organisation d'un Etat, les règles de vivre-ensemble qui sont établies.

Les politiques (policies en anglais) sont souvent liées à un adjectif et désignent en général un programme d'actions guidées par des principes et des objectifs. On peut ainsi parler des politiques publiques et cela renvoie alors à l'ensemble de l'action publique qui est produite dans un «secteur» particulier, correspondant à un découpage spécifique des domaines d'intervention des pouvoirs publics.

1.2. Les partis politiques

1.1.2 Définition

Apparus avec les régimes parlementaires, les partis politiques se développent parallèlement à l'établissement du suffrage universel, au milieu du 19^{ième} siècle. *«Il s'agit d'organisations durables, avec base territoriale, visant à conquérir le pouvoir par la voie électorale»*²¹. Longtemps perçus avec méfiance comme porteurs d'intérêts particuliers et générateurs de divisions et de factions, ils se sont graduellement imposés.

En élaborant des programmes, en sélectionnant les candidats, en mobilisant l'électorat, en recrutant des adhérents et des militants, les partis assurent le lien entre représentants et représentés et l'articulation entre la sphère électorale, parlementaire et gouvernementale. *«Ils permettent la concrétisation du suffrage universel et ils contribuent à l'animation et à la professionnalisation de la vie politique»*²².

L'action des partis consiste, en tout ou en partie, à chercher à influencer l'État, à peser sur l'orientation de l'action publique et sur les modes d'organisation sociale que celle-ci véhicule par l'exercice du pouvoir.

Pour Weber, qui est le premier à utiliser le terme «militant», les partis politiques peuvent ainsi être définis comme *«des associations reposant sur un engagement (formellement) libre ayant pour but de procurer à leurs chefs le pouvoir au sein d'un groupement et à leurs militants actifs des chances – idéales ou matérielles – de poursuivre des buts objectifs, d'obtenir des avantages*

²¹ Joseph La Palombara, *Political Parties and Political Development*. (Spd -6). (Princeton University Press, 2016).

²² Michel Offerlé, *Les partis politiques*, 2018.

personnels ou de réaliser les deux ensemble»²³. Cette définition souligne le caractère instrumental des partis pour les partisans. D'autres auteurs insistent pour leur part sur les objectifs électoraux ou d'exercice du pouvoir des partis.

Sartori définit le parti comme *«tout groupement politique identifié par une étiquette officielle, qui présente des candidats aux élections, et qui est capable de faire élire ces candidats (par des élections libres ou non libres) pour des mandats politiques»*²⁴.

Adoptant une perspective plus organisationnelle, LaPalombara et Weiner²⁵ considèrent les partis politiques comme une organisation durable (organisation dont l'espérance de vie politique est supérieure à celle de ses dirigeants). Une organisation locale bien établie et apparemment durable, entretenant des rapports réguliers et variés avec l'échelon national. La volonté délibérée des dirigeants nationaux et locaux de l'organisation de prendre et exercer le pouvoir, seuls et avec d'autres et non pas simplement d'influencer le pouvoir. Le souci enfin de rechercher un soutien populaire à travers les élections ou de toute autre manière.

D'une certaine manière, Seiler, opère la synthèse de ces différentes perspectives. Selon sa définition, les partis politiques sont des *«organisations visant à mobiliser des individus dans une action collective menée contre d'autres, pareillement mobilisés, afin d'accéder, seuls ou en coalition, à l'exercice des fonctions de gouvernement. Cette action collective et cette prétention à conduire la marche des affaires publiques sont justifiées par une conception particulière de l'intérêt général»*.²⁶

Les partis politiques ont été mieux définis dans cette première partie mais il convient également de pouvoir appréhender leurs origines et leur structuration dans la société passée et actuelle.

Une théorie peut apporter un éclairage supplémentaire sur les partis politiques, leurs origines et la manière dont ceux-ci se structurent et est particulièrement plébiscitée en Belgique. Il s'agit de la théorie développée par Lipset et Rokkan²⁷ : le système des clivages.

²³ Marc Weber, *Le savant et le politique*, Plon (Paris, 1951).

²⁴ Giovanni Sartori, *Partis et systèmes de partis. Un cadre d'analyse* (Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011).

²⁵ La Palombara, *op cit.*

²⁶ Daniel-Louis Seiler, *Les partis politiques* (Paris: Armand Colin, 1993).

²⁷ Martin Lipset et Stein Rokkan, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs : une introduction* (Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008).

La société est divisée en différents groupes sociaux qui se différencient par certaines caractéristiques : religion, rôles, valeurs, culture, etc. Il arrive bien souvent que ces ensembles entrent en conflit notamment parce qu'ils ne partagent pas le même projet de société et qu'ils entrent en lutte (par forcément violente) pour tenter de l'imposer aux autres groupes sociologiques.

Pour que ces tensions s'apparentent à des clivages, cela ne doit pas être de simples oppositions momentanées ou de minime importance. La société finit par se structurer autour de ces lignes de fracture.

Avant d'aborder la théorie en tant que telle, il convient d'arrêter la définition de clivage qui sera choisie pour la suite des travaux. Une définition régulièrement mise en avant dans les ouvrages scientifiques a été écrite après la théorie des clivages par Bartolini : *«Celle-ci [la définition classique de clivage en science politique] ne comprend pas de simples oppositions qui pourraient apparaître à un moment donné dans l'opinion publique, mais de réelles divisions basées sur : a) une caractéristique de base de la vie en société comme le genre, la classe sociale, la croyance, la langue, la race, etc. ; b) un sentiment d'identité collective qui pousse les gens qui partagent cette caractéristique à agir en faveur de sa défense ; c) une caractéristique autour de laquelle se sont construites des organisations, comme des partis politiques, des Églises ou encore des groupes intermédiaires comme des syndicats, etc.»*²⁸

La théorie des clivages, telle que développée par Lipset et Rokkan, vise à expliquer la structuration des associations partisans en Europe de l'Ouest ainsi que les alignements électoraux sous-jacents en fonction de phénomènes globaux ayant deux caractéristiques : ils s'inscrivent dans un temps long et sont des bouleversements majeurs de la société.

Ils discernent dans l'histoire de l'Europe deux périodes qui ont vu s'opérer les deux révolutions de grande ampleur dont sont issues les sociétés contemporaines : la révolution nationale, du 16e au 19e siècle, qui voit éclater les guerres de religion et s'affirmer des États-nations qui doivent arbitrer entre le protestantisme et le catholicisme et réviser les relations entre l'État, les Églises et la papauté, d'une part ; et la révolution industrielle du 19e siècle, qui a entraîné des bouleversements majeurs dans la vie économique et sociale, d'autre part.

²⁸ Stefano Bartolini, « La formation des clivages », *Revue internationale de politique comparée* 12, n° 1 (2005): 9-34.

Déstabilisant fortement les équilibres sociaux préexistants, les révolutions produisent des clivages, du fait que des groupes sociaux, se sentant menacés par la marche de l'Histoire, se mobilisent pour réorienter à leur profit les rapports sociaux et la façon dont le pouvoir est établi et exercé à cet égard. La principale conséquence de l'apparition de ces clivages est la création de groupes de citoyens qui défendent des principes partagés. Certains de ces groupes peuvent alors devenir des partis politiques.

Dans la plupart des cas, Lipset et Rokkan constatent que les systèmes de partis qu'ils observent dans les années 1960 sont restés configurés selon les lignes de division héritées des clivages d'origine, celles qui prévalaient au moment de l'avènement de la démocratie de masse et de l'instauration du suffrage universel masculin. C'est ce qu'ils appellent le gel des clivages.

Thierry Balzacq et al.²⁹ proposent un tableau récapitulatif élaboré par leurs soins qui reprend succinctement les 4 clivages élaborés par Lipset et Rokkan et le lien qu'ils peuvent faire avec les familles principales de partis politiques.

Tableau 1 Récapitulatif des 4 clivages de Lipset et Rokkan

Révolutions	Clivages	Familles de partis politiques
Nationale	Église/État Centre/périphérie	Confessionnels ↔ laïcs Unitaristes ↔ régionalistes
Industrielle	Rural/urbain Capital/travail	Agrariens ↔ urbains Bourgeois ↔ ouvriers (ouvriers : socialistes OU communistes)

Source : Thierry Balzacq et al., *Fondements de science politique* (Louvain-la-Neuve: De Boeck, 2013).

Dans un courrier hebdomadaire du CRISP³⁰, consacré entièrement à cette théorie ainsi qu'à une interprétation actualisée, Vincent de Coorebyter explique que les partis politiques en Belgique se sont principalement créés autour des clivages. Cette «histoire» ou «genèse» des partis explique au moins également le fonctionnement actuel des partis et peut donc avoir une influence sur leur attitude vis-à-vis de leurs membres.

²⁹ Balzacq et al., op cit.

³⁰ Vincent de Coorebyter, « Clivages et partis en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP* 2000, n° 15 (2008): 7-95

Dans les conclusions de cet ouvrage sont abordés des développements de la théorie originelle. En effet, certains nouveaux types de partis deviennent significatifs et leur action dépasse la simple anecdote historique, notamment au vu de leur nombre d'électeurs (Ecolo-Groen, PTB, Partis d'extrême-droite, etc.). Les auteurs constatent que les clivages classiques sont moins adaptés pour la compréhension de leurs origines. Ils évoquent donc la création d'un cinquième clivage « productivisme/anti productivisme » mais laissent le soin à d'autres d'en dessiner les contours ou de vérifier leur hypothèse.

1.1.3 Typologies des partis politiques

La classification des partis politiques fut pour la première fois introduite par le Français Maurice Duverger dans son ouvrage *Les partis politiques*³¹ en 1951. Cette classification repose sur l'identification de plusieurs tendances influençant la création des partis politiques et leur organisation interne. Cette dichotomie illustre la séparation alors présente dans la société entre une classe bourgeoise et une classe populaire dont les objectifs politiques diffèrent.

Il propose une classification des partis politiques en deux catégories : partis de masse et partis de cadre. Les partis de masse seraient apparus lors de l'instauration du suffrage universel et la création des premiers syndicats de travailleurs. Daniel-Louis Seiler³² résume les différents critères utilisés par Duverger pour différencier ces deux catégories. D'abord l'aspect financier où le parti de cadres compte sur l'apport de plusieurs généreux notables alors que le parti de masse se basera principalement sur les cotisations de ses membres : «*La technique du parti de masses a pour effet de substituer au financement capitaliste des élections, un financement démocratique*». Il émet également une nuance souvent trop oubliée, le nombre de membres ne doit pas être pris au sens mathématique du terme mais surtout sur la position qu'ils occupent dans l'organisation, dans sa structuration.

Thierry Balzacq et al. proposent encore une fois un tableau récapitulatif qu'ils ont élaboré sur base des travaux de Duverger et qui reprend également d'autres critères que nous n'avons pas explicité :

³¹ Maurice Duverger, *Les partis politiques*, Points Essais 255 (Paris: Colin, 1992).

³² Daniel-Louis Seiler, « Maurice Duverger et les partis politiques », *Revue internationale de politique comparée* 17, n° 1 (2010): 55-65

Tableau 2 Typologie des partis selon Duverger

Critères	Partis de cadres	Partis de masse
1. Contexte de naissance	Suffrage censitaire	Universalisation du suffrage
2. Origine	Parlementaire	Extra-parlementaire
3. Nombre d'adhérents	Faible	Élevé
4. Coordination/discipline des élus	Faible	Élevée
5. Mobilisation organisationnelle	Électorale	Continue
6. Attractivité/puissance	Notoriété individuelle des membres	Masse de membres représentative de collectifs sociaux préétablis
7. Identité idéologique	Faible : « machine électorale »	Forte : « projet de société »
8. Identité sociologique	Association volontaire d'individus	« Parti-communauté »
9. Organisation	Décentralisée/ponctuelle : comités électoraux	Centralisée/continue : sections de parti

Source : Thierry Balzacq et al., *Fondements de science politique* (Louvain-la-Neuve: De Boeck, 2013).

Certains partis qui, au départ, fonctionnaient comme des partis de cadres se sont largement reconvertis en partis de masse, à l'instar de certains partis confessionnels comme le Parti catholique belge.

Pour le dire autrement, dans un contexte marqué par l'érosion progressive des grands clivages fondateurs des partis et des identités partisans, les partis vont être poussés, pour survivre, à chasser sur d'autres terres électorales que leur terreau social traditionnel.

Il en résulte une cohérence idéologique amoindrie par rapport à celle dont étaient porteurs les partis de masse. Kirchheimer définit un nouveau idéaltype de parti politique apparu suite à cette évolution : le parti attrape-tout comme un parti qui a «(...) abandonné toute tentative d'encadrement moral et intellectuel des masses, qui s'est plus largement réorienté sur la scène

électorale, essayant d'opérer un échange d'une recherche doctrinale et d'effectivité structurelle au profit d'une plus large audience et de succès électoraux immédiats.»³³

Notoriété des leaders, cohérence et identités idéologiques faibles, parti-machine électorale, autant de caractéristiques que les partis attrape-tout partagent avec les partis de cadres. À la différence de ces derniers toutefois les partis attrape-tout se développent dans le contexte d'une démocratie de masse bien établie. En outre, ils partagent aussi certains traits avec les partis de masse, comme la discipline de parti et un taux d'adhésion relativement élevé par rapport aux partis de cadres.

1.1.4 Évolution des typologies

Les partis politiques suivent, de près ou de loin, l'évolution de la société dans laquelle ils se situent. Les premières théories sur les partis politiques remontant aux années 1950, ceux-ci ont donc connu plusieurs bouleversements majeurs et les catégorisations qui avaient été établies ont dû être adaptées en conséquence. Parmi les premiers à développer et à mettre à jour la théorie de Duverger telle que précitée, Richard Katz et Peter Mair développent la théorie de la cartellisation des partis.

«Élaborée par les politologues Richard Katz et Peter Mair, [la théorie de cartellisation des partis] a le mérite d'inscrire le nouveau type de parti qu'elle dégage, le parti-cartel, dans une évolution générale reprenant trois types précédents de partis précités. »³⁴

Plus que la création d'un nouvel idéaltype de parti politique, cette théorie identifie une tendance de leur l'évolution - l'aspiration vers l'Etat -, laquelle ne serait en rien exclusive à d'autres modèles partisans. Le tableau reprend ci-dessous une synthèse des différentes caractéristiques des 4 types de partis qui ont été évoqués ci-avant.

³³ Otto Kirchheimer, « The Transformation of the Western European Party Systems », in *Political Parties and Political Development* (Princeton: Princeton University Press, 1966), 177-200.

³⁴ Sauger et Van Haute, op. cit.

Tableau 3 Synthèse des caractéristiques des 4 types de partis par T. Balzacq

Caractéristiques	Parti de cadres	Parti de masse	Parti attrape-tout	Parti-cartel
1a. Période	19 ^e s.	1880-1960	1945 - ...	1970 - ...
1b. Contexte	Suffrage restreint	Suffrage élargi puis de masse	Suffrage de masse	Suffrage de masse
2. Capacité publique de distribution des ressources politiquement pertinentes	Très réduite	Relativement concentrée	Moins concentrée	Relativement diffuse
3. Enjeux politiques principaux	Distribution de privilèges	Grandes réformes sociales ou refus de celles-ci	Amélioration générale des conditions sociales	Professionnalisation/ rationalisation de la vie politique
4. Fondements de la compétition inter-partis	Statuts sociaux donnés à la naissance	Capacité de représentation collective	Efficacité politique (à résoudre les problèmes)	Capacité managériale et efficience
5. Modèles de la compétition électorale	Débrouille	Mobilisation	Compétition aiguë	Compétition retenue
6. Ressources de fonctionnement et de campagne électorales	/	Intensives en travail	Intensives en travail et en capital	Intensives en capital
7. Sources principales de financement	Contacts personnels	Cotisations et dons des membres	Large éventail de sources privées de financement	Subventions publiques

8. Relations entre les dirigeants et les membres ordinaires	Les dirigeants sont les membres ordinaires	Bottom up : les dirigeants sont redevables vis-à-vis des membres ordinaires	Top Down : les membres ordinaires sont des faire-valoir pour les leaders	Rapports leaders-membres de type plébiscitaire dans un contexte de stratchie
9. Membership	Réduit et élitare	Large et homogène ; activement recruté et encadré ; accent sur les droits et obligations ; adhésion = conséquence logique d'une identité sociale	Ouvert à tous (hétérogène) et encouragé ; accent sur les droits, pas sur les obligations ; adhésion = marginale par rapport à l'identité sociale	Ni droits ni obligations importantes (estompement de la distinction entre membres et non membres) ; accent sur les membres individuels plutôt que sur des collectifs organisés ; membres utiles pour légitimer les dirigeants
10. Canaux de communication	Réseaux interpersonnels	Canaux partisans	Compétition pour l'accès aux canaux de communication non partisans	Accès privilégié aux canaux de communication régulés par l'État
11. Liaison du parti entre la société civile et l'État (cf. encadré n° 9.19)	Frontières floues entre l'État et la petite partie de la société civile dotée de droits politiques	Les partis relèvent de la société civile originellement, des nouveaux segments dotés de droits politiques	Courtiers (« brokers ») concurrents entre la société civile et l'état	Partis de l'État
12. Figure du représentant	Exécuteur testamentaire (« trustee »)	Délégué	Entrepreneur	Agent de l'État

Source : Thierry Balzacq et al., *Fondements de science politique* (Louvain-la-Neuve: De Boeck, 2013).

Les adaptations de la catégorisation des partis, et des partis eux-mêmes sont fortement corrélés à l'évolution à travers le temps et donc à la société dans laquelle ils évoluent.

Le passage de partis de «cadre», petits clubs de notables centrés sur les activités parlementaires, aux partis «de masse», avec une large base militante, a permis la traduction électorale des clivages sociaux (fondés sur la classe, la religion, l'identité régionale ou linguistique). La naissance de partis «ouvriers» en particulier, socialistes puis communistes, et de leurs réseaux satellites a indéniablement permis la représentation et la mobilisation électorale des catégories populaires jusqu'alors exclues de la scène politique.

On observe, d'une part, que les structures formelles des partis restent relativement stables. Donc, très largement, ces structures restent héritées du passé, lorsque ces partis pouvaient être assez clairement considérés comme des partis de masse (tels les partis sociaux-chrétiens ou socialistes) [...] pour reprendre la typologie classique de Duverger. Mais d'autre part, on voit bien qu'une série d'évolutions de fond sont à l'œuvre en termes de pratiques organisationnelles. *«La diminution de la formalisation des relations entre le niveau local et les échelons supérieurs nous font songer à une évolution vers un type de parti plus «stratagique», où chacun des niveaux de parti opère de façon relativement autonome.»*³⁵

Plus encore, on peut suggérer que les organisations partisans belges se rapprochent du modèle du «parti de cadres moderne» tel que défini par Koole : *«les structures restent apparemment inchangées, mais se professionnalisent davantage (au niveau central) et leur «périphérie» (les membres, la base militante locale, les sections locales également) devient moins importante»*.³⁶

Quel que soit le modèle le plus pertinent pour conceptualiser les changements, l'évolution en cours au sein des partis politiques est indéniable. Pour résumer l'ouvrage de Jo Buelens, Benoît Rihoux, et Kris Deschouwer³⁷, les différences de logique des partis tendent à diminuer. Ils adoptent sensiblement les mêmes modes de fonctionnement et de hiérarchisation interne. *«Sans aller jusqu'à formuler une sorte de «théorie de la convergence» des organisations partisans à l'instar de Duverger ou de Kirchheimer, les observations que nous avons faites confirment non seulement que les organisations continuent à s'adapter, mais aussi que beaucoup de ces adaptations sont plus de l'ordre de l'imitation organisationnelle : au niveau local également,*

³⁵ Samuel J. Eldersveld, « Political Parties: A Behavioral Analysis », *American Behavioral Scientist* 8, n° 2 (octobre 1964): 13-13.

³⁶ Ruud Koole, *De opkomst van de moderne kaderpartij: veranderende partijorganisatie in Nederland 1960-1990*, 1. druk, Aula-paperback (Utrecht: Spectrum, 1992).

³⁷ Jo Buelens, Benoît Rihoux, et Kris Deschouwer, *Entre l'électeur et le quartier général: les sections locales des partis et les élections communales de 2006* (Bruxelles: VUBPress, 2008).

les partis imitent les «bonnes recettes» (ou ce qu'ils perçoivent comme tel) des partis concurrents.»

Un dernier cadre d'analyse proposé par Balzac est également révélateur de l'évolution organisationnelle des partis et de l'impact que cela aura sur la gestion des militants/adhérents. Proche de la théorie de cartellisation des partis, il reprend les termes de Angelo Panebianco, politologue et historien italien, qui affirme que *«le type de parti qui va de plus en plus s'imposer dans les démocraties occidentales est ce qu'il appelle le «parti professionnel-électoral». C'est un parti dans lequel une sphère particulière se développe de manière de plus en plus importante et exerce de plus en plus d'influence : la sphère des «professionnels.»*

Le pouvoir dans les partis serait détenu par une sphère restreinte de leaders qui s'entourent d'experts qui pourront les conseiller au mieux. Une professionnalisation des décideurs politiques serait à l'œuvre dans les quartiers-généraux des partis.

Dans ce type de partis, précisément, les adhérents jouent un rôle de moins en moins important. Pourquoi ? Parce que la force du parti politique va beaucoup plus reposer sur la force de communication (avec l'amplification des mass-media) et d'expertise des «professionnels», et beaucoup moins sur le travail de fourmi des militants ou des adhérents sur le terrain.

Enfin, comme le signale Christoph Niessen, les mentalités dans la société civile évoluent également et poussent les citoyens à être de plus en plus critiques du système démocratique dans lequel ils vivent et le rôle que les partis remplissent. Les critiques reposent sur la baisse de pertinence des partis politiques en tant que lien démocratique. Traditionnellement, les partis politiques pouvaient être considérés comme lien-clé entre les citoyens et leurs représentants démocratiquement élus.³⁸

1.3. Conclusion

Une revue de la littérature existante a été développée sur la notion de politique (politics, policies et polity), les partis politiques, les différents types de catégorisation qui ont été développées par certains auteurs ainsi que des explications sur les dernières évolutions données à ces théories.

³⁸ Christophe Niessen, « Critical Candidates: Elite Attitudes toward the Functioning of Representative Democracy », in *Candidates, Parties and Voters in the Belgian Partitocracy*, Palgrave Macmillan (Basingstoke: Springer International Publishing, 2018), 341-54, (traduction personnelle)

Ainsi la définition théorique des partis politiques telle qu'utilisée dans la suite des travaux est arrêtée : *«organisations visant à mobiliser des individus dans une action collective menée contre d'autres, pareillement mobilisés, afin d'accéder, seuls ou en coalition, à l'exercice des fonctions de gouvernement. Cette action collective et cette prétention à conduire la marche des affaires publiques sont justifiées par une conception particulière de l'intérêt général»*.³⁹

Les individus ont une place prépondérante dans cette définition mais leurs modes de coopération à l'intérieur des structures partisans ne sont pas abordés. C'est la raison pour laquelle la notion de «militantisme politique» sera évoquée dans le prochain chapitre.

Les différentes classifications des partis politiques ont été abordées et seront utilisées avec la théorie de la cartellisation des partis pour mieux comprendre certains aspects étudiés - notamment l'importance des ressources humaines - pour le ou les partis qui seront analysés. La théorie des clivages donnera également un éclairage supplémentaire sur les habitudes ou modes de fonctionnement de ces mêmes partis.

³⁹ Seiler, *op cit.*

Chapitre 2 : le militantisme politique

Dans le chapitre précédent, certains concepts de sciences politiques ont été mieux définis : les différentes significations du terme politique et les grands concepts de partis politiques, les classifications qui peuvent être établies et les caractéristiques de ces idéaux-type de parti. Ces différentes notions seront utiles dans ce chapitre afin de mieux cerner la seconde partie de la question de recherche qui concerne certaines évolutions générales du militantisme.

Un cadre précis d'analyse du terme militantisme politique sera défini pour la suite du mémoire même si certaines théories explicitées ne s'arrêtent pas uniquement au domaine de la politique. Ensuite, différents cadres d'analyse de l'évolution du militantisme seront abordés : la technicisation ou professionnalisation de la vie politique et de ses militants, la digitalisation et l'émergence d'un militantisme 2.0, l'avènement d'une nouvelle forme de militantisme en «engagement distancié», la multiplicité des engagements ou bien encore une évolution du rôle d'«adhérent» dans la société actuelle.

2.1. Définition du militantisme politique

Militer vient du latin *militare*, combattre, lutter. Le terme a une connotation à la fois guerrière et théologique, il évoque les «soldats de Dieu» de l'Eglise militante. Il faut attendre la fin du 19^{ème} siècle pour qu'il se laïcise et en vienne à désigner l'engagement actif et durable au service d'une cause collective, quelle qu'elle soit.

Pour être plus précis, le militantisme est parfois étendu au phénomène de l'adhésion qui peut être comprise dans au moins trois acceptions : au sens du membership (le fait d'être membre, d'être «encarté», d'être rattaché formellement à une organisation, un mouvement, d'être affilié, etc.), au sens de l'adhésion idéologique (le fait d'adhérer à un projet), ou au sens de l'adhésion militante, de «l'activisme» (le fait non seulement d'adhérer à un projet, mais aussi de traduire cette adhésion par une implication concrète dans des activités militantes).

D'un pays à l'autre, la notion même de «militantisme» partisan et l'histoire des partis recouvrent des réalités très différentes. En Europe, le mouvement ouvrier a développé des partis de masse au sens de Duverger, organisations structurées reposant sur une large base militante,

par opposition aux partis de cadres tenus par des notables. Le militant communiste, sur le modèle marxiste-léniniste, totalement dévoué au parti, en est devenu le modèle incontournable.

Le militantisme était catégorisé comme une des caractéristiques d'un idéaltype de parti politique et pas forcément comme objet d'analyse. Mais l'évolution de la société a fait évoluer cette situation comme l'explique très bien Nonna Mayer dans son ouvrage : *«C'est l'émergence des «nouveaux mouvements sociaux» à la fin des années 1960 et le dynamisme du secteur associatif qui entraînent un regain d'intérêt pour l'engagement militant sous toutes ses formes, ainsi qu'un renouvellement complet des approches.»*⁴⁰

Dans un premier temps, le militantisme politique est défini au sens de l'adhésion militante, qui concerne donc les activités politiques, liées aux organisations politiques mais sans forcément impliquer un rattachement formel à une organisation (membership ou adhésion partisane).

Mais, dans le cadre de ce mémoire, cette définition ne sera pas élargie outre-mesure comme certains auteurs qui vont jusqu'à affirmer *«qu'il faut utiliser une définition élargie de la participation politique et prendre en compte les formes de participation non-électorales, comme le boycott ou la signature d'une pétition. Des études ont effectivement montré que certaines de ces formes d'actions se sont multipliées de manière significative au cours des trois dernières décennies.»*⁴¹.

Même si cet élargissement de la notion de participation politique peut-être intéressante pour la compréhension de l'évolution de l'adhésion militante, ce cadre d'analyse serait trop large. La prise en compte des modes d'action non-électoraux dans l'évolution de l'adhésion partisane serait plutôt une nouvelle piste de recherche à développer dans un autre travail scientifique.

2.2. Évolution du militantisme politique

Le militantisme a subi de nombreuses modifications au cours du temps, tout comme les partis politiques et la société plus globalement. Cette évolution sera abordée largement en évoquant plusieurs auteurs qui partagent ce constat.

⁴⁰ Mayer, *op cit*.

⁴¹ Valérie-Anne Mahéo et Yves Dejaeghere, « La non-participation politique des jeunes : Une étude des barrières temporaires et permanentes de l'engagement », n° 45:2 (juin 2012): 405-25.

Les outils d'analyse qui servent à étudier le profil des adhérents des partis sont le plus souvent ceux qui ont été construits dans le cadre des études électorales. Les chercheurs s'intéressent ainsi d'une part, aux caractéristiques sociales générales, correspondant globalement aux variables structurelles des études électorales (âge, sexe, catégorie socio-professionnelle, convictions philosophico-religieuses, etc.), et de l'autre, aux idées et opinions politiques, correspondant globalement aux variables liées au vote sur les enjeux dans les études électorales, si ce n'est que s'y ajoutent habituellement des positionnements sur l'échelle gauche/droite.

Les démocraties occidentales connaissent depuis quelques décennies des transformations profondes de l'action publique, marquées par la multiplication des acteurs intervenant dans les cycles décisionnels et l'ouverture accrue d'espaces de participation visant à inclure citoyens ordinaires et associations.

*Ainsi, «les individus n'accepteraient plus de se laisser dicter des décisions par en haut et souhaiteraient intervenir de façon plus constante dans l'espace public. La création d'espaces de participation, principalement au niveau local, répondrait à cet «impératif participatif» en permettant aux acteurs de peser plus directement que par leurs suffrages sur les décisions publiques.»*⁴²

Pour analyser l'évolution d'un phénomène, il peut être intéressant d'investiguer le point de vue des plus jeunes. Celui-ci reflète plus directement l'évolution des mœurs et de la société en général, sans biais de l'habitude qui pourrait être imputé aux personnes plus âgées. Un foisonnement d'études existe sur la (non-)participation des plus jeunes dans les activités politiques. *«Les jeunes des sociétés occidentales semblent être aujourd'hui moins engagés dans les activités politiques. Dans la littérature scientifique, trois explications sont mises de l'avant pour expliquer l'engagement plus faible de la génération actuelle de jeunes.»*⁴³

La première explication soutient que les jeunes ne sont plus intéressés et qu'ils sont cyniques face à la politique. De nombreuses recherches montrent que les jeunes ne sont plus enthousiastes et sont devenus carrément négatifs vis-à-vis de la politique. *«Une grande partie*

⁴² Marie-Hélène Bacqué, Henry Rey et Yves Sintomer, *Gestion de proximité et démocratie participative, une perspective comparative*, La Découverte, Paris, 2005.

⁴³ Mahéo et Dejaeghere, op cit.

de ces recherches met l'accent sur le fait que ce désengagement touche uniquement la politique électorale, et non la «politique» dans le sens d'intérêt pour les questions sociétales»⁴⁴.

La deuxième explication nous est fournie par des recherches qui se sont succédé dans le temps, débutant avec *The Civic Culture*⁴⁵ d'Almond et Verba, et dont des recherches actuelles ont prouvé le bien-fondé⁴⁶, partent du principe que certaines ressources, surtout le statut socio-économique (SSE), sont au premier plan dans l'engagement des individus. En plus du SSE, des ressources de premier ordre comme les connaissances politiques et les sentiments d'efficacité politique modifient aussi l'engagement politique.

La société, son évolution et ses grandes «révolutions» fournissent la dernière série d'explications prenant en compte les changements structurels qui s'y sont déroulés. L'évolution des habitudes et des modes de fonctionnement ont fortement modifié le cycle de vie de la génération des plus jeunes où l'âge adulte et l'entrée dans la vie participative s'effectuent plus tardivement qu'avant.

Pour revenir à un type de parti expliqué plus haut (parti professionnel-électoral), Panebianco émet un pronostic sur le profil des militants (et adhérents) qui va devenir prédominant : ce seront des adhérents «carriéristes».

Cela signifie simplement que ce sont des personnes qui vont entrer dans l'organisation parce que cela leur permet de réaliser leurs projets personnels, y compris en termes de carrière et de rémunération.

Le profil opposé est celui des «croyants» au sens des adhérents idéologiques ; précisément, le parti professionnel-électoral n'a plus besoin d'une masse de «croyants». Dès lors, à mesure que la proportion des carriéristes augmente, le nombre total d'adhérents diminue.

Pour ce qui concerne les «partis de cartel», Katz & Mair considèrent, en prenant pour point de départ la place des partis politiques par rapport à la «société civile» et à l'État, que beaucoup de partis sont devenus progressivement des partis de cartel, c'est-à-dire des sortes d'agences semi-étatiques, des organisations spécialisées dans la gestion publique, et qui tirent la plupart

⁴⁴ Daniel Gaxie, *Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales*. In *Revue française de science politique* 52, 2002, p 145–178

⁴⁵ Gabriel Almond et Sidney Verba, *The Civic Culture* (Princeton University Press, 1963)

⁴⁶ Anne Muxel, « La Participation Politique Des Jeunes : Soubresauts, fractures et Ajustements », *Revue française de science politique* 5, n° 52 (2002): 521–44.

de leurs ressources de l'État (que ce soit par le financement public apporté aux partis, ou de manière plus indirecte, via les cabinets ministériels ou les groupes parlementaires). Ils se sont donc, d'une certaine manière, retirés de la société civile ; ils ont aussi moins besoin de militants et de membres.

Leur pronostic est donc que les partis vont avoir de moins en moins d'adhérents. Les partis vont de plus en plus être constitués d'hommes et femmes d'appareil, c'est-à-dire de personnes très actives et compétentes, mais rémunérées pour leur travail. En termes de discours, ces partis vont bien sûr se déclarer porteurs de demandes de la société civile, mais cela ne se traduira pas au quotidien, par des pratiques militantes, par une adhésion forte ou par des liens avec des mouvements sociaux.

Les visions de Panebianco et de Katz & Mair partagent donc au moins un point de convergence qui retient l'attention : les organisations partisans vont compter de plus en plus de professionnels (carriéristes), et de moins en moins d'adhérents (au sens idéologique).

Plus récemment, de nouvelles recherches ont corroboré cette analyse et notamment par Ingrid Van Biezen et al. dans leur article⁴⁷ sur le déclin de l'adhésion partisane en Europe contemporaine. Grâce à quatre enquêtes similaires menées en 1980, 1989, 1999 et 2008, dans 27 pays européens (pour la dernière version) ils démontrent une baisse continue des effectifs partisans au sein des partis politiques.

Pascal Delwit confirme lui aussi ce constat en 2004 *«Tous les pays occidentaux font face à une décrue générale, et continue, de l'adhésion partisane, amorcée, selon les pays, à partir d'un pic historique atteint entre les années 1950 et 1990. Ce phénomène de décrue touche en particulier les partis qui étaient à l'origine des partis de masse.»*⁴⁸

Soit, comme la plupart des partis communistes, ceux-ci ont disparu ou sont devenus des «petits partis» d'un point de vue électoral et ne disposent plus du tout de représentation parlementaire

⁴⁷ Ingrid Van Biezen, Peter Mair, et Thomas Poguntke, « Going, Going, ...Gone? The Decline of Party Membership in Contemporary Europe », *European Journal of Political Research* 51, n° 1 (janvier 2012): 24-56

⁴⁸ Pascal Delwit, éd., « La social-démocratie européenne et le monde des adhérents. La fin du parti communauté », in *Où va la social-démocratie européenne? débats, enjeux, perspectives*, Sociologie politique (Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles, 2004), 232-48.

nationale ou régionale⁴⁹. Soit, comme la plupart des partis socialistes, ceux-ci voient la masse de leurs adhérents fondre dans des proportions importantes.

2.3. Des tendances confirmées en Belgique ?

La section précédente a abordé une vision globale du phénomène de diminution du nombre de militant dans l'Europe de l'ouest d'un point de vue théorique mais également empirique. Vu notre hypothèse de recherche, cette section va s'attarder sur la situation en Belgique, afin de vérifier si la même tendance existe. En effet, l'histoire politique particulière et la polarisation de la société qui ont été évoquées dans le chapitre sur les partis politiques ont pu influencer les comportements des militants.

Pour analyser l'évolution globale du nombre d'adhérents dans les partis politiques, les deux auteurs précités peuvent à nouveau être mobilisés. Pascal Delwit fournit un descriptif très détaillé du nombre absolu d'adhérents par partis depuis les années 1950 jusqu'à 2009. Ingrid Van Biezen et al. quant à eux nous fournissent uniquement les chiffres globaux de l'adhésion partisane en nombres absolus mais propose un indicateur qui permet de comparer la situation entre les différents pays en tenant compte du nombre d'électeurs dans chaque pays. Ils créent dans le second tableau un indicateur (M/E) qui divise le nombre d'adhérents par le nombre d'électeurs.

⁴⁹ Voir à ce sujet : Julien Dohet et al., «Les partis sans représentation parlementaire fédérale», *Courrier hebdomadaire du CRISP* n° 2206-2207, n° 1 (2014): 5.

Tableau 4 Nombre absolu d'adhérents par partis de 1950 à 2009

	<i>Groen!</i>	<i>Ecolo</i>	<i>SP</i>	<i>PS</i>	<i>PSB-BSP</i>	<i>CD&V</i>	<i>CDH</i>	<i>VLD</i>	<i>MR</i>	<i>FDF</i>	<i>MCC</i>	<i>PLP-PVV</i>
1950					127 158	71 679	27 481					36 867
1955					153 014	182 638	60 915					
1960					199 000	153 445	58 997					
1965					192 403	100 365						89 882
1970					224 950	107 945	39 336					77 654
1975					253 535	120 730	52 042	43 794	42 000	10 990		
1980			113 922	154 798		125 141	57 904	58 625	47 233			
1985	959	959	108 223	140 462		115 633	41 388	73 631	73 727	10 200		
1990	2 130	1 212	94 760	129 586		131 719	31 599	71 051	35 324			
1995	3 985	2 367	80 582	117 553		108 616	30 569	79 561	35 463			
2000	6 171	4 050	67 643	103 079		103 535	21 262	80 139	38 700		1 664	
2005	5 405	3 051	60 842	81 491		84 173	25 125	71 763	30 630		2 380	
2009	4 997	5 870	53 764	83 105		71 287	25 359	66 135	33 056			

Tableau 2. Nombre d'affiliés aux partis nouveaux venus

	<i>VU</i>	<i>N-VA</i>	<i>Spirit</i>	<i>VB</i>	<i>RWF</i>	<i>PCB</i>	<i>PTB</i>	<i>LDD</i>
1945						87 892		
1950						24 360		
1955						14 265		
1960						11 589		
1965	12 630					14 320		
1970	36 326					10 553		
1975	52 420					9 600		
1980	49 563			1 231		8 135		
1985	50 877			3 698		5 446		
1990	40 779			3 452				
1995	15 637			9 322		600	396	
2000	15 624			17 167	734		1254	
2005		9 424	4387	21 942			2251	
2009		11 477		22 500			3154	4 835

Source : Pascal Delwitt, «Partis et systèmes de partis en Belgique en perspective», in *Les partis politiques en Belgique* (Bruxelles: Editions de l'université de Bruxelles, 2011), 31-32.

En nombres absolus, les effectifs partisans ont crû jusqu'à la fin des années 1990. Depuis, le nombre d'habitants membres d'un parti politique en Belgique a décliné. En 1950, le total

s'élevait à environ 290 000 ; en 1970 à 500 000 ; en 1990 à 545 000 ; en 2009, il ne s'élève qu'à 386 000.

Ce déclin est plus saisissant encore ramené en termes relatifs. En effet, dans le temps, la base de recrutement a augmenté. En considérant uniquement les inscrits aux élections nationales (qui ne comprennent pas les ressortissants non-belges), le total s'élevait à 5 635 452 citoyens en 1949. Ensuite il s'élève respectivement à 6 271 240 électeurs en 1971 ; 7 144 884 en 1991 et 7 767 552 en 2010.

Le rapport nombre de membres/total des électeurs passe donc de 5,14% en 1949 à 7,97% en 1971, 7,62% en 1991 et 4,96% en 2010.

La tendance qui se dégage de ces chiffres très détaillés pour la Belgique est corroborée par le tableau suivant issu des annexes de l'article «*Going, Going, ...Gone? The Decline of Party Membership in Contemporary Europe*». Le détail n'est pas disponible vu qu'il s'agissait d'une étude étendue à 27 pays d'Europe qui visait à comparer le taux d'adhésion entre différents pays et non pas entre les partis principaux de chaque pays.

Tableau 5 Chiffres globaux de l'adhésion partisane

Country, year	Electorate	Total party membership	Membership as % of electorate (M/E)
<i>Belgium</i>			
1980	6,878,141 (81)	617,186	8.97
1989	7,039,250 (87)	644,110	9.15
1999	7,343,464	480,804	6.55
2008	7,720,796 (07)	426,053	5.52

Source : Ingrid Van Biezen, Peter Mair, et Thomas Poguntke, «Going, Going, ...Gone? The Decline of Party Membership in Contemporary Europe», *European Journal of Political Research* 51, n° 1 (janvier 2012): 24-56

Cette section prouve sans conteste que l'érosion de l'adhésion partisane (au sens membership du terme) est bien présente en Belgique et est à l'œuvre depuis au moins les années 1980.

2.4. Différents cadres d'analyse pour mieux cerner les différentes évolutions

Plusieurs typologies de partis ont été développées dans le premier chapitre de ce travail. Elles sont très importantes pour comprendre le contexte et l'histoire de la création des partis. Cette genèse des partis exerce une influence, encore aujourd'hui, sur le fonctionnement, les habitudes ou les normes établies dans ces organisations et donc l'impact que cela peut avoir sur les militants.

Différents modèles ont été évoqués : des «partis de cadres» et de «masse» décrits par Maurice Duverger au «parti-cartel» élaboré par Richard Katz et Peter Mair, le modèle du parti «attrape-tout» d'Otto Kirchheimer ou celui du parti «électoral-professionnel» d'Angelo Panebianco, ont ainsi été élaborés.

Les écrits scientifiques actuels font presque tous référence à ces différents modèles et principalement à celui du parti-cartel, où l'éloignement progressif des partis de leur base sociale pour se rapprocher de l'État est évoqué (financements publics, fonctionnarisation des cadres).

La quête du «meilleur» modèle semble aujourd'hui relativement atone ; elle est souvent critiquée pour son caractère excessivement général, peu à même de rendre compte des évolutions et des adaptations complexes des partis à leur environnement.

Comme cela a déjà été évoqué dans l'introduction du travail, le choix a été posé d'analyser l'évolution du militantisme au niveau d'analyse plutôt «meso» et dans une perspective explicative où l'adhésion partisane est envisagée comme variable dépendante.

Différents cadres d'analyse qui donnent un éclairage particulier sur des évolutions générales du militantisme seront abordés dans cette partie.

Philippe Aldrin et Thierry Barboni ont étudié l'impact de la technicisation de l'activité politique sur les militants dans un chapitre de livre intitulé «*Ce que la professionnalisation de la politique fait aux militants*»⁵⁰. Ils évoquent un grand nombre d'évolutions et de reconfigurations successives de la compétition nationale et locale ainsi que la technicisation de l'activité politique. Ils expliquent que le travail politique a été profondément transformé même si la forme juridique et les logiques propres aux partis politiques semblent y résister. Ainsi, la partisanisation de la vie politique, la personnalisation des échanges politiques, la

⁵⁰ Philippe Aldrin et Philippe Barboni, « Ce que la professionnalisation de la politique fait aux militants », in *Identifier, s'identifier - faire avec, faire contre* (Lausanne: Antipodes, 2008).

présidentialisation ou la *territorisation* des espaces électoraux ont transformé le travail politique des appareils partisans. Ils ajoutent que la professionnalisation s'est accrue avec le recours plus important aux technologies de l'information et aux mass médias.

Ils constatent de nouvelles façons de faire de la politique. Au militant professionnel succède le salarié accessoirement encarté et réfèrent à ce que Max Weber affirmait dans ses théories où il distinguait deux façons de vivre la politique : *de* ou *pour* elle.⁵¹ Cette approche du militantisme ouvre de belles perspectives réflexives mais concerne moins précisément notre objet de recherche.

La digitalisation de la société et son impact sur la vie politique ont beaucoup été analysés mais il existe peu de travaux qui traitent d'une conséquence qui apparaît comme intéressante pour nos travaux : *«l'analyse des mécanismes organisationnels permettant justement cet investissement partisan d'Internet»*⁵².

En effet, l'organisation d'un parti constitue l'objectivation des règles, procédures, dispositifs, pratiques et référents culturels qui permettent la participation de ses membres en son sein. La conversion d'un parti à Internet nécessite l'acculturation à des pratiques et à des formes d'engagement nouvelles.

L'engouement numérique constituerait ainsi une réponse au besoin de renouvellement des formes de l'engagement politique, lesquelles seraient porteuses d'exigences (adhésion plus souple) et d'attentes (plus de participation et de délibération) à rebours du fonctionnement «traditionnel» des partis. Ce nouveau informatique permettrait également d'assouplir les conditions d'adhésion pour les militants «virtuels» sans remettre en cause l'organisation actuelle des militants «physiques» et permettre une certaine cohabitation des deux.

Malheureusement, cette approche - bien qu'intéressante au niveau réflexif - n'a pas été beaucoup abordée et ne dispose pas d'assez de recul nécessaire pour pouvoir être généralisée et utilisée dans la suite des travaux.

Une dernière grille de lecture a été élaborée en se basant sur des travaux de Maurice Duverger qui, en plus de ses théories sur la classification des partis politiques, questionne de façon plus

⁵¹ Aldrin, op cit.

⁵² Thierry Barboni et Eric Treille, « Les nouveaux liens militants au sein de l'e-parti socialiste », *Revue française de science politique* 60, n° 6 (2010): 1137 à 1157.

systématique le positionnement des différents acteurs qui gravitent autour des partis, ce qu'il appelle leur «clientèle».

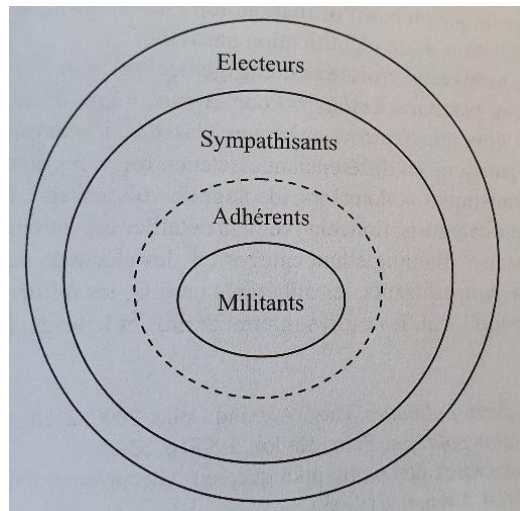
Il développe plusieurs modes de participation : électeurs, sympathisants, adhérents et militants. L'originalité de son travail est d'avancer que, selon le type d'organisation partisane et la culture du parti, les modes de participation diffèrent.

Il distingue quatre organisations différentes de l'unité de base des partis, leur niveau local : le comité, la section, la cellule et la milice. À ce niveau, l'adhésion prend un sens particulier. Mais c'est la distinction entre partis de masse et partis de cadres, entre le comité et les sections, qui a traversé le temps. Pour Duverger, les comités, unité de base des partis de cadres, sont faiblement centralisés et peu articulés. Ce sont des groupements de notables dans lesquels l'entrée est restreinte à un petit nombre de personnes influentes. Ils se réunissent pour préparer les élections. Il ne cherche donc pas avoir de nombreux adhérents mais à rassembler périodiquement des notables.

Les unités de base des partis de masse sont les sections. Elles fonctionnent selon une logique différente des comités : elles sont plus centralisées et mieux articulées. Ce sont des rassemblements d'adhérents dans un même lieu.

Pour Duverger, seuls les partis de masse connaissent un mécanisme formel d'adhésion, comportant la signature d'un engagement et le paiement d'une cotisation annuelle. Les partis de cadres se composeraient donc de trois cercles concentriques : électeurs, sympathisants et militants. Dans les partis de masse, le cercle des adhérents viendrait s'insérer entre les sympathisants et les militants.

Figure 1 Modes de participation selon Duverger



Source : Emilie Van Haute, *Adhérer à un parti: aux sources de la participation politique*, Science politique (Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles, 2009).

Un autre point de vue a été pris par les tenants de la perspective individuelle qui ont construit leurs cercles concentriques à partir des types d'activités ou du degré d'intensité de la participation partisane, et non pas la place des individus dans l'organisation.

Verba, Nie et Kim⁵³ imaginent une classification à quatre niveaux et en tenant compte des affiliations et des identifications partisans : les non-political (aucune affiliation ou affiliation non-politique) ; les non-membres (non-affiliés, faible identification partisane) ; les affiliés modérés (affiliation politique ou pas d'affiliation, forte identification partisane) et les forts affiliés (affiliation, forte identification partisane).

«Quant à Schmitt, il propose une catégorisation relativement détaillée et synthétique des cercles de participation partisane. Il épingle huit catégories : les électeurs occasionnels, les électeurs réguliers, les sympathisants, les adhérents passifs, les militants et activistes sans mandat, le leadership local, les cadres intermédiaires et le leadership national.»⁵⁴

Au final, Emilie Van Haute⁵⁵ propose un modèle qui part des catégorisations présentées ci-dessus et les rassemble en améliorant les travaux de Schmitt afin de combiner l'intensité de la

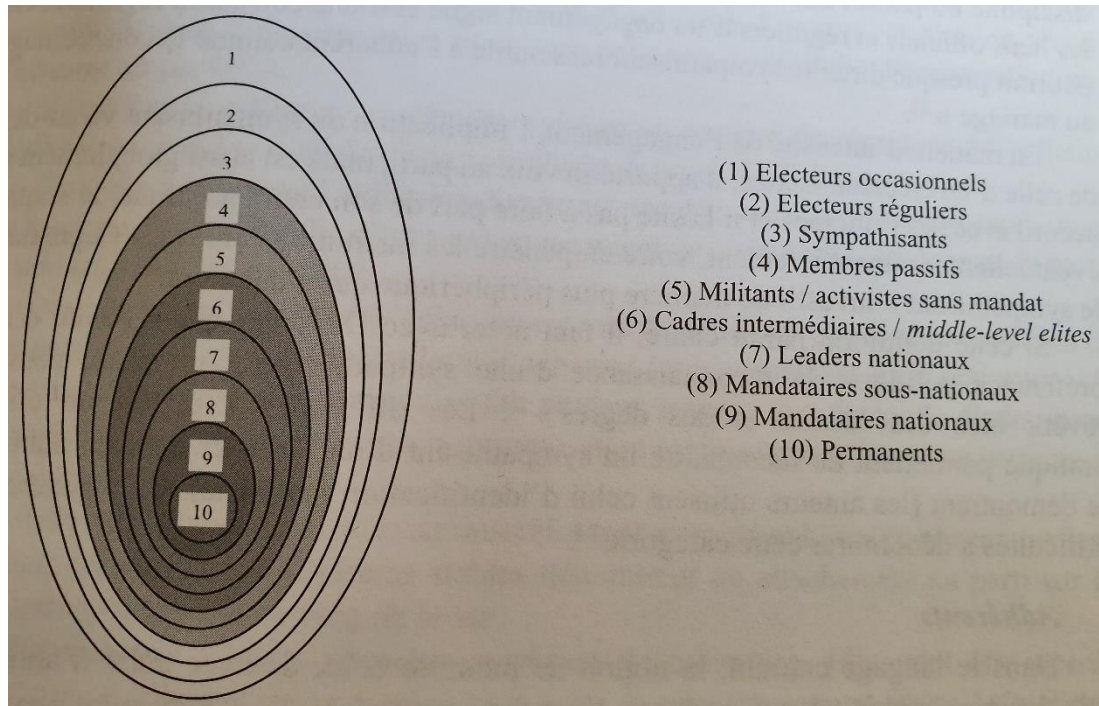
⁵³ Sidney Verba, Norman H. Nie, et Jae-on Kim, *Participation and political equality: a seven-nation comparison* (Cambridge, Eng. ; New York: Cambridge University Press, 1978).

⁵⁴ Van Haute, *op cit.*

⁵⁵ Van Haute, *op cit.*

participation et les fonctions dans l'organisation. Ceci mène à une classification en 10 catégories.

Figure 2 Cercles de participation partisane selon Van Haute



Source : Emilie Van Haute, *Adhérer à un parti: aux sources de la participation politique*, Science politique (Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles, 2009).

Les deux premières catégories - électeurs occasionnels et réguliers - concernent les individus pour qui le lien au parti et l'intensité de la participation sont tous deux assez faibles, en particulier dans le cas des électeurs occasionnels. Dans le cas des électeurs réguliers, l'identification au parti est plus forte. Ce sont les affiliés modérés de de Verba, Nie et Kim.

Le sympathisant est celui qui apporte son vote au parti, mais aussi qui se déclare favorable aux doctrines du parti et lui apporte quelquefois son appui, mais demeure en dehors de son organisation et de sa communauté. Il est un «observateur favorable» du parti, n'hésite pas à faire part de son choix politique, ce qui n'est normalement pas le cas de l'électeur, pour lequel le vote est secret. Cependant, le sympathisant n'est pas à proprement parler membre du parti et donc n'est pas un adhérent. Il vit en dehors de la sphère partisane, de sa communauté, de son organisation. Il ne se soumet pas à la discipline du parti. Pour Duverger, «son attachement au parti n'est pas consacré par les liens officiels et régulier d'un engagement signé et d'une

cotisation régulière. On pourrait presque dire : le sympathisant ressemble à l'adhérent comme le concubinage au mariage.»

En matière d'intensité de l'engagement, l'implication du sympathisant va au-delà de celle d'un électeur. Certes, il apporte sa voix au parti, mais est aussi globalement en accord avec ses principes et n'hésite pas à faire part de son choix politique, le soutient éventuellement financièrement voire en pénètre les institutions annexes.

Les sympathisants sont donc des personnes qui non seulement votent régulièrement pour le parti mais qui, en outre, apportent de temps à autre une petite contribution à la «cause» : une petite aide pratique durant une campagne électorale, convaincre des connaissances de voter pour le parti, etc. *«Ces sympathisants se sentent assez proches du parti mais, pour diverses raisons, ils ne franchissent pas le seuil de l'adhésion (au sens du membership). »*⁵⁶

Si cette définition paraît claire, Duverger estime que «l'aveu d'une préférence politique, la reconnaissance d'une sympathie pour un parti, peuvent revêtir bien des formes et des degrés».

Dans le langage courant, la notion de membre coïncide avec celle d'adhérent. Elle désigne quelqu'un qui adhère, tient fortement à ; est fortement attachée ; adhère à une doctrine, à une opinion. À première vue donc, définir la notion ne semble pas poser de problème. Mais la tâche se révèle en définitive plus ardue qu'il n'y paraît.

Dans la littérature scientifique, la définition de l'adhésion pose des difficultés. Un critère clair se dégage pourtant de l'optique organisationnelle de Duverger. Pour l'auteur, le critère distinctif de l'adhésion est la signature d'un bulletin d'adhésion et le paiement de la cotisation qui est lié. Cependant la réalité des faits n'est pas toujours aussi limpide.

En matière d'intensité de l'engagement, un adhérent est plus qu'un électeur. La participation électorale est par nature intermittente et discontinue ; elle demande assez peu d'initiatives à l'électeur. À l'inverse, l'adhésion partisane relève presque toujours d'un choix volontaire et entraîne généralement un investissement plus continu. Un adhérent est également plus qu'un sympathisant, car certains gestes matérialisent l'adhésion : la prise d'un bulletin, d'une carte, le paiement d'une cotisation.

⁵⁶ Rihoux, op. cit.

«Lorsque l'on parle d'«adhérent», techniquement, on désigne donc une personne qui, en termes formels, est membre de l'organisation et, pour cela, remplit des critères formels (verser une cotisation...). Cela ne signifie pas que tout adhérent «adhère» au projet du parti.»⁵⁷

Cependant, Duverger reconnaît lui-même que *«claire dans son principe, la distinction n'est pas toujours facile dans son application»*. La classification de Duverger sur les partis est en partie périmée, comme nous l'avons évoqué plus haut, d'autres classifications plus récentes telles que la cartellisation ou l'apparition de nouveaux idéaux-types de partis ont été adoptées depuis lors.

Emilie Van Haute apporte donc une nuance à sa théorie des cercles concentriques. Cette représentation tend à souligner les variations d'intensité du lien au parti et de la participation partisane, et implique qu'à chaque accroissement d'intensité, le pool de participants se rétrécit. Cependant, cette perspective masque les différences de nature entre catégories.

En outre, les partis ont développé des modes d'affiliation diversifiés qui viennent brouiller les frontières classiques de l'adhésion (en ligne et hors ligne, affiliation light, etc.) et renforcer les distinctions fonctionnelles.

Cette constatation nous amène à aborder le modèle de Scarrow qui propose une grille de lecture adaptée, plus fluide et multi-speed de l'affiliation partisane, davantage basé sur le lien comportemental au parti (fonctions ou activités) que sur le lien purement organisationnel.

Sa thèse principale est annoncée dès le titre de son ouvrage⁵⁸ : il faut regarder au-delà (*beyond*) des adhérents traditionnels et de leur déclin apparemment inexorable et cesser de penser la mobilisation partisane comme une catégorie figée. L'auteure s'appuie dans sa démonstration sur les données fournies par les partis politiques, sur des enquêtes nationales et internationales, ainsi que sur des enquêtes relatives aux adhérents des partis politiques.

Pour sa part, dans son livre *«La fin des militants ?»⁵⁹*, Jacques Ion a ouvert un large débat sur la question. S'appuyant sur des enquêtes menées depuis la fin des années 1980 auprès de

⁵⁷ Rihoux, op. cit.

⁵⁸ Susan Scarrow, *Beyond Party Members: Changing Approaches to Partisan Mobilization* (Oxford University Press, 2014)

⁵⁹ Jacques Ion, *La fin des Militants ?*, Enjeux de société (Éditions de l'Atelier (programme ReLIRE), 1997),

groupements très divers (associations, partis, syndicats, mouvements), il décrit deux figures idéales typiques de militants qui s'opposent à terme.

Il développe le modèle de l'engagement distancié pour un fonctionnement qu'il estime voir évoluer depuis les années 1990. Il décrit plusieurs processus, tous liés les uns aux autres : affaiblissement du *nous*, la plus grande autonomie des personnes par rapport aux réseaux, un fonctionnement interne moins collectivisé et moins anonymisé, un moindre formalisme juridique, un moindre emploi du nombre comme moyen de revendication, des actions souvent pensées comme des «coups», l'exigence accrue de technicité, une participation davantage à la carte, une plus grande intermittence des adhésions, un moindre souci d'implantation durable et massive, l'utilisation des compétences personnelles, un autre rapport au temps.

A partir de cet ensemble d'observations, il avance l'hypothèse selon laquelle le modèle associatif militant ne permet plus de cerner l'ensemble du paysage observé ; il faut imaginer un autre modèle d'implication dans les groupements pour penser la réalité dans sa diversité présente.

Des différents cadres d'analyse qui ont été passés en revue, les deux derniers paraissent les mieux convenir pour répondre à la question de recherche de ce mémoire. Ils ont été validés – parfois avec certaines critiques qui seront abordées plus tard - avec suffisamment de recul et peuvent être ajustés pour n'importe quelle typologie de parti et donc de militant. Ils sont donc développés plus en détail dans la section suivante.

2.5. L'engagement distancié et l'engagement multi-speed

Jacques Ion définit sa propre figure du militant, telle qu'il le perçoit dans la société française historique : la concrétisation d'un mode d'engagement, historiquement situé, caractéristique du modèle associatif français. Sa légitimité tient à sa position au croisement de deux ensembles : celui de la communauté et celui de sa société. Il se doit d'être originaire du même milieu que ceux qu'il doit représenter et ne peut être donc porte-parole que s'il présente les mêmes caractéristiques factuelles du groupe d'appartenance.

Son modèle est surtout marqué par l'émergence de l'acteur individu concret. L'association ne suppose plus que soit laissée aux portes du groupement l'identité personnelle ; elle n'implique pas non plus la fusion en son sein dans une entité abstraite définie par les seules caractéristiques

de l'action publique considérée. Les compétences particulières de l'individu s'y trouvent au contraire valorisées. Cependant, l'espace du groupement, même s'il ne nécessite plus forcément des lieux publics spécifiques, est largement séparé du monde privé. Et surtout, à l'insertion dans des conglomérats se substitue la possibilité de pluri-appartenances structurellement indépendantes les unes aux autres et connectées seulement par le sujet lui-même.

«Avec l'engagement distancié, le sacrifice de la vie privée sur l'autel de la Cause n'est plus de mise.» Mais cela ne veut pas dire pour autant que toute implication personnelle serait sur le point de disparaître, bien au contraire.

Avec la figure de l'engagement «historique», les «nous d'antan», ce qui tend à disparaître ce sont les catégories collectives concomitantes de l'adhésion. L'adhésion valait à la fois indissociablement, confirmation d'une appartenance communautaire et insertion dans ces ensembles abstraits de l'action collective. L'engagement mobilisait ainsi des rôles relativement définis, aisément endossables par tout un chacun déjà inséré dans une structure de sociabilité de fait. Le langage du groupement volontaire (la langue de bois), les votes, les actions publiques, composaient ainsi un répertoire commun à tous les adhérents.

Par contre, dans l'engagement distancié, c'est la personne singulière qui se trouve impliquée, voire exaucée. La mobilisation n'y signifie pas renoncement à soi, bien au contraire. Mais cette implication personnelle est toujours circonstanciée, et suppose donc constamment sa suspension potentielle. Engagement de soi va toujours alors avec engagement réversible. Bien évidemment, de même que l'engagement militant peut signifier à la limite la perte de soi dans l'identification aux rôles du groupement, l'engagement personnel risque constamment la tentation du témoignage quand ne compte plus que la seule exposition de soi, laquelle peut impliquer alors la dissolution de tout groupement.

Mais dans la plupart des cas, l'implication personnelle, quand bien même elle serait intense, ne pose pas de problème, parce qu'elle demeure limitée à certains moments et/ou reste de l'ordre du maîtrisable. La mobilisation des compétences propres peut aller de pair avec l'engagement distancié.

L'engagement distancié ne signifie donc pas forcément une mise en réserve de l'individu. Il suppose seulement l'établissement d'un écart avec des rôles créés ordinairement dans le fonctionnement des groupements.

«Le collectif n'est plus un espace de totalisation de l'expérience et l'engagement doit ainsi compter avec d'autres «engagements» comme la vie privée, ce qui n'est pas sans incidence directe sur la détermination de la fréquence, de l'horaire et de la durée des réunions. Ce sont par conséquent les individus eux-mêmes, s'éprouvant en cela comme des personnes, qui seuls sont alors susceptibles de «fédérer» leur expérience ; le réseau n'est donc plus une donnée initiale, il est le résultat de l'action.»⁶⁰

Selon l'auteur, toutes leurs observations concordent : l'engagement distancié n'est pas lié à une catégorie spécifique de groupements, que le critère retenu soit celui du domaine d'intervention (syndical, politique, culturel, caritatif, etc.) ou qu'il soit celui de l'âge du groupement.

L'engagement distancié n'est pas non plus lié à des caractéristiques démographiques ou sociographiques particulières. Même si la figure traditionnelle du militant paraît se rencontrer moins chez les nouvelles générations, le nouveau modèle n'est pas spécifiquement le fait de jeunes, ni de catégories sociales le plus récemment arrivées sur la scène publique.

Le temps est venu du militantisme «post-it». Avec l'avènement de ce modèle, viendrait la fin de l'adhésion – du moins au sens où ce terme implique l'adhésion totale – et le début effectif de l'association, au sens où ce terme dit en même temps la reconnaissance d'un lien et laisse possible une distance. A l'engagement symbolisé par un timbre renouvelable et collé sur la carte, succèderait l'engagement symbolisé par un post-it, détachable et mobile : mise à disposition de soi, résiliable à tout moment.

«Le modèle d'Ion a été critiqué pour son caractère réducteur et sa dévalorisation implicite du modèle de militant ouvrier. Son auteur précise pourtant bien que l'évolution n'est pas linéaire, que nouvelles et anciennes formes d'engagement coexistent, que l'engagement distancié ne caractérise pas seulement les «nouveaux mouvements sociaux» ou les classes moyennes salariées. Des partis politiques, y compris ceux qui étaient hier des partis de militants comme le parti Travailliste britannique rénové par Tony Blair encouragent à leur manière cette évolution en offrant la possibilité d'adhérer virtuellement, sur Internet.»⁶¹

Cette théorie de l'engagement distancié est également à l'œuvre dans deux autres cadres d'analyse développés plus haut. La technicisation de la fonction militante confirme ce principe

⁶⁰ Michel Peroni, « Engagement distancié ou engagement situé ? » (Communication dans un congrès, Colloque international " Comment penser les continuités et discontinuités du militantisme ? Trajectoires, pratiques et organisations militantes ", Lille, 2006).

⁶¹ Mayer, *Op. cit.*

de distanciation de la fonction avec l'individu qui l'incarnait (dans le cadre d'un engagement total) ou qui l'occupe.

Dans le même ordre d'idées, la digitalisation permet de garder de la distance - physique ou idéologique - dans son engagement militant.

Cette théorie de l'engagement distancié peut donc être utilisée comme cadre d'analyse dans ce mémoire. Elle a par ailleurs déjà été mobilisée pour des recherches sur l'évolution du cadre militant du Parti Socialiste français⁶².

Pour ce qui concerne la grille de lecture de Susan Scarrow, sa thèse principale est annoncée dès le titre de son ouvrage : il faut regarder au-delà (beyond) des adhérents traditionnels et de leur déclin apparemment inexorable et cesser de penser la mobilisation partisane comme une catégorie figée. L'auteure s'appuie dans sa démonstration sur les données fournies par les partis politiques, sur des enquêtes nationales et internationales, ainsi que sur des enquêtes sur les adhérents des partis politiques.

Une partie de son livre se centre sur les efforts actuels des partis politiques pour renouer avec leurs adhérents et les sympathisants. L'auteure cherche à expliquer pourquoi les adhérents ont aujourd'hui de plus en plus de droits politiques au sein de leur parti alors que l'adhésion partisane est en déclin.

Sa thèse est que les partis politiques ont tenté d'attirer de nouveaux adhérents en combinant trois stratégies principales : l'augmentation des récompenses liées à l'adhésion, la réduction des coûts d'affiliation et la création de nouvelles formes d'adhésion. La dernière stratégie est la plus importante : les partis ont mis en place un système d'adhésion à plusieurs vitesses – *«le multi-speed model of party affiliation»*.

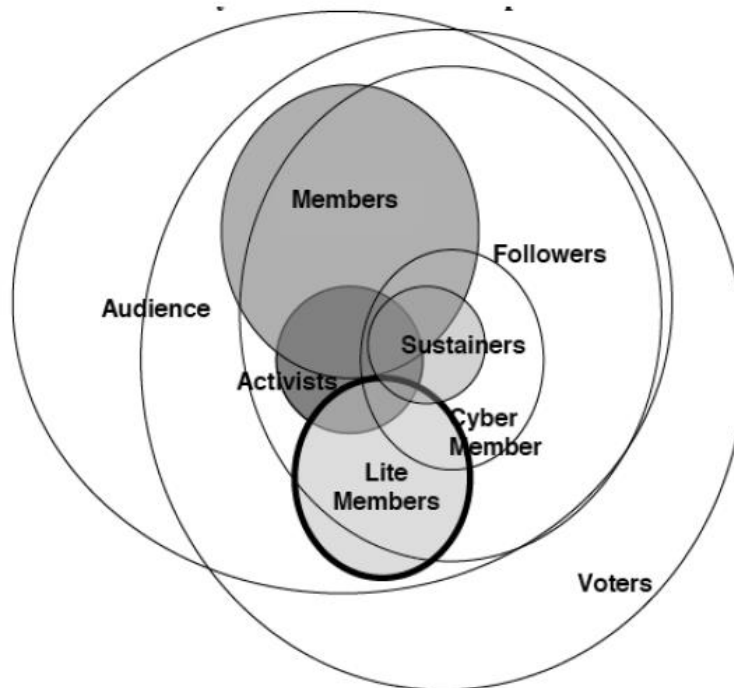
Susan Scarrow représente ce modèle par un diagramme de Venn où chaque cercle représente un niveau d'engagement entre le parti et le citoyen. Un individu peut ainsi se situer dans plusieurs cercles à la fois, et également circuler d'un cercle à l'autre.

En plus de l'électorat du parti, des adhérents traditionnels et des militants, elle définit cinq nouveaux modes d'affiliation : les adhérents light, qui ont moins de bénéfices que les adhérents traditionnels, mais payent moins de cotisations ; les cyber-adhérents, recrutés sur Internet où ils

⁶² Rémi Lefebvre, « Le militantisme socialiste n'est plus ce qu'il n'a jamais été. Modèle de "l'engagement distancié" et transformations du militantisme au Parti socialiste », *Politix* 102, n° 2 (2013): 7-33.

diffusent le message du parti ; les donateurs ; les followers et friends qui suivent le parti sur les réseaux sociaux ; et enfin les auditeurs – news audience – abonnés à la newsletter du parti.

Figure 3 Formes d'affiliation partisane - Modèle de Scarrow



Source : Emilie Van Haute, *Adhérer à un parti: aux sources de la participation politique*, Science politique (Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles, 2009).

Duverger avait déjà abordé la possibilité de créer des affiliations alternatives pour ceux qui ne veulent pas devenir membres classiques du parti politique. Il évoquait par-là l'affiliation à des organisations «auxiliaires» qui n'étaient que faiblement liées au parti.

En revanche, les nouveaux modes d'affiliation d'aujourd'hui créent un lien direct avec le parti central et leurs activités sont axées sur la politique partisane ou la défense de leurs intérêts. Quelques partis ont créé des catégories d'affiliation qui sont conçues comme des étapes à mi-chemin vers l'adhésion traditionnelle à un parti, y compris des adhésions d'essai avec des cotisations et des privilèges réduits. Différents types d'affiliation peuvent générer différents types de contact avec le parti et conduire à différents types d'engagement.

L'idée que tous les militants étaient membres du parti n'a probablement jamais été exacte, en particulier pour les partis basés sur la théorie des clivages qui attiraient traditionnellement lors

des campagnes électorales des volontaires d'autres organisations alignées sur l'intérêt du groupe (comme les syndicats, les églises ou les organisations paysannes).

Les nouvelles catégories de soutien proposée par Scarrow possèdent trois caractéristiques communes : elles sont centralisées (la centralisation des nouveaux modes d'affiliation est présente même dans les partis où les niveaux locaux ou régionaux conservent toujours la responsabilité principale du recrutement et de l'adhésion traditionnels), numériques (la plupart des nouvelles catégories d'affiliation sont basées sur les médias électroniques) et très accessibles (les nouveaux programmes d'affiliation des partis sont facilement accessibles et sont bon marché voire gratuits).

En tant que groupe, les partis politiques dans les démocraties parlementaires offrent à l'heure actuelle au moins six modes d'adhésion principaux, énumérés ci-dessous, du plus au moins coûteux pour l'affilié individuel. Ceux-ci représentent un répertoire de modes d'affiliation disponibles parmi lesquels les partis choisissent s'ils le rendent accessible ou pas à leurs adhérents potentiels; peu de partis les promeuvent tous de manière égale.

1. Adhésion individuelle traditionnelle. Ce type d'affiliation est traditionnel dans le sens où le modèle de parti de masse a été une inspiration organisationnelle pour de nombreux partis dans les démocraties parlementaires. Lorsqu'il existe de multiples façons de s'affilier, l'adhésion traditionnelle est le mode qui confère le plus de droits politiques au sein du parti, et comporte également les obligations les plus lourdes. Ces membres sont généralement tenus de payer des cotisations et peuvent également avoir besoin de signer une déclaration explicite de soutien aux principes du parti. La plupart des partis précisent que l'adhésion traditionnelle est un statut exclusif : il est interdit aux membres d'adhérer à plus d'un parti à la fois.

2. Adhésion légère. Cette catégorie, parfois désignée «ami du parti» ou «sympathisant du parti», est une sorte d'adhésion de deuxième classe. Les cotisations sont inférieures à celles des membres traditionnels, mais comporte également moins d'avantages, en particulier des avantages politiques. Les membres légers ne sont généralement pas éligibles pour être candidats, mais sont parfois autorisés à voter dans les décisions intra-parti. Les partis peuvent considérer l'adhésion légère comme une passerelle potentielle vers une adhésion complète. Ils peuvent donner aux individus la possibilité de rester dans cette catégorie indéfiniment.

3. Cyber-membres. Ces «membres virtuels» sont des partisans officiellement enregistrés du parti qui sont recrutés par le biais de la page Web d'un parti ou d'un autre portail en ligne. Dans

certaines partis, ils doivent également remplir des critères autres que la simple auto-inscription, comme proclamer le soutien au parti, des exigences qui les distinguent de ceux qui ne sont que des adeptes en ligne. Cette catégorie peut inclure les membres traditionnels, qui ont tous les droits et obligations des autres membres traditionnels, mais qui s'inscrivent en ligne plutôt que d'avoir le lien plus habituel sur le terrain, via les sections ou comités. Les cyber-membres de tous types sont encouragés à utiliser des outils en ligne pour faire campagne au nom du parti et pour aider à diffuser le message du parti aux autres. Ils peuvent également bénéficier d'avantages spéciaux, tels qu'un accès protégé par mot de passe à des sites Web qui fournissent des ressources pour la création de sites Web et de pages Facebook pour promouvoir les objectifs du parti.

Les catégories précédentes partagent certaines similitudes, en ce sens qu'elles créent des communautés réservées aux fidèles sympathisants. Ils impliquent également généralement un échange de droits et d'obligations. Ces caractéristiques les distinguent des modes d'affiliation décrits ci-dessous, qui n'imposent aucun droit et qui ne nécessitent généralement pas d'adhésion exclusive.

4. Les soutiens. Les soutiens sont des sympathisants ayant des liens financiers avec leurs partis. Même lorsque les montants sont faibles, les contributions sollicitées peuvent renforcer les liens partisans qui existent en dehors des catégories de membres traditionnels et des activités classiques des membres. En faisant des dons en ligne ou en contribuant par SMS, les contributeurs fournissent des informations de contact que les partis peuvent utiliser pour la communication et la mobilisation futures.

5. Les adeptes des médias sociaux et les amis. Les adeptes se joignent aux réseaux de communications numériques dirigés par le parti et ils ne paient pas de frais pour s'affilier de cette manière. Les abonnés reçoivent des messages du siège ou du président de parti via Twitter ou d'autres blogs, ou la page Facebook du parti. Ces médias sont conçus comme des technologies de communication bidirectionnelles. Les partis peuvent mettre l'accent sur cet angle participatif en encourageant les abonnés à répondre, par exemple en commentant les publications sur Facebook ou en répondant à des sondages sur des questions d'actualité. Les abonnés n'ont aucune obligation envers un parti, et ce statut n'est pas exclusif: aucune règle n'interdit aux individus de «liker» plus d'un parti, ou de recevoir des flux Twitter de politiciens concurrents.

6. Les nouveaux publics. Il s'agit des destinataires des communications à sens unique. Les membres du public peuvent s'inscrire pour recevoir des mises à jour d'un ou plusieurs canaux de communication officiels du parti, tels que des bulletins d'information. Ceux qui ont accès à la page Web du parti font aussi directement partie du public plus large, mais ils ne sont pas enregistrés par le parti, et donc le parti ne peut pas établir la communication avec eux. Comme les adeptes des médias sociaux, les nouveaux publics n'ont aucune obligation envers les partis dont ils reçoivent les informations. Même s'ils ne communiquent jamais avec le parti, ils ne sont pas nécessairement politiquement passifs. En effet, l'une des raisons pour lesquelles les partis recrutent de tels affiliés est l'espoir que les communications ciblées des partis mobiliseront l'opinion publique plus large. Cette mobilisation peut être réalisée lorsque les destinataires des informations transmettent les liens à des amis; cela peut également se produire lors de conversations entre amis et collègues. Ainsi, même si ces affiliés faibles n'ont pas d'obligations envers les partis, le fait d'avoir de tels affiliés peut améliorer la capacité des partis à façonner les perceptions du public et peut leur fournir des données précieuses sur leurs sympathisants.

Ce modèle de Scarrow permet de nuancer fortement la séparation toute relative qu'établissait Duverger entre sympathisants et adhérents, où la différence notable était le paiement d'une cotisation pour devenir membre du parti et tient compte de l'avènement des nouvelles technologies de l'information et des médias sociaux notamment.

2.6. Conclusion

Différentes théories sur le militantisme partisan ont été abordées dans ce chapitre. Elles permettent d'avoir une vision claire de celles qui ont été retenues pour la suite du mémoire. En effet, elles suivent généralement une évolution temporelle où les manquements ou approximations des plus anciennes peuvent être améliorées pour les plus actuelles.

Ainsi, le modèle multi-speed de Scarrow tient compte de la nouvelle organisation des partis, de leur modernisation mais également de la digitalisation de la société et de nos rapports interpersonnels qui avaient été abordés comme évolutions de militantisme. Il propose en outre une théorie fort en phase avec l'objet de l'étude.

L'engagement distancié propose également une grille de compréhension - certes pas la seule - de plusieurs phénomènes comme par exemple le déclin du nombre de membres des partis politiques en Europe occidentale.

Plus que de tenter de positionner les individus dans l'une ou l'autre catégorie de mode de coopération idéal au sein des partis politiques, l'approche sera plutôt d'identifier des tendances lourdes sur la vision qu'ils ont du militantisme.

Chapitre 3 : l'engagement politique local

Le choix qui a été posé d'analyser les évolutions générales du militantisme et surtout leur impact au niveau local de la vie politique a été évoqué dans l'introduction. Ce chapitre permettra de mieux comprendre ce qui sera utilisé comme définition pour l'engagement politique local. L'attitude et les règles officielles des partis politiques belges vis-à-vis des candidats dits «d'ouverture» seront abordés ainsi qu'un état des lieux factuel de la situation en Belgique et plus particulièrement en Région bruxelloise et wallonne. Une définition précise de liste d'ouverture sera également donnée ainsi qu'une méthodologie pour pouvoir distinguer les listes d'ouvertures des listes «citoyennes».

3.1. La politique locale

3.1.1 Définition

La politique locale à laquelle nous faisons référence concerne la représentation démocratique au niveau des communes, mieux définies par le CRISP comme *«des collectivités territoriales dotées d'organes démocratiques issus d'élections au suffrage universel. (...) D'une part, elles sont des collectivités politiques autonomes, dotées de leur propre pouvoir de décision : elles sont libres de prendre des initiatives dans la mesure où la loi ne leur interdit pas de le faire.*

*Les communes mènent ainsi des politiques en matière de logement, de tourisme, de promotion économique, d'activités culturelles et sportives... D'autre part, elles sont des pouvoirs locaux subordonnés : elles sont chargées de l'exécution de certaines décisions prises par d'autres pouvoirs. Les communes sont régies par la Nouvelle loi communale du 24 juin 1988. Depuis le 1er janvier 2002, cette loi est devenue dans presque tous ses aspects une compétence des Régions.»*⁶³

Depuis le 1^{er} janvier 2019 (fusion de communes en Flandre), il y a 581 communes en Belgique : 300 en Flandre, 262 en Wallonie et 19 dans la région de Bruxelles-Capitale.

En comparaison au nombre incalculable de recherches qui analysent les phénomènes politiques au niveau national ou international, l'analyse de la politique locale peut être considérée comme

⁶³ <http://www.vocabulairepolitique.be/commune/> (consulté le 22 mars 2020)

le parent pauvre de la science politique. Rares sont en effet les revues scientifiques et les collections des maisons d'édition portant (uniquement) sur le niveau politique local et plus rares encore sont les travaux parus dans des publications à vocation généraliste. Néanmoins, toute une série de pays - principalement en Europe du nord - ont développé cette thématique et de nombreux centres de recherches portant sur la politique locale ont vu le jour dans les universités de ces pays.

En Flandre, la politique locale fait depuis quelques années l'objet d'une attention constante, en témoignent le nombre important de publications en la matière et le dynamisme du *Centre for Local Politics* à l'Université de Gand.

La Wallonie fait cependant figure d'exception. A l'exception des épisodes électoraux communaux qui produisent un – relatif – plus grand intérêt académique comme les enquêtes universitaires auprès des responsables des sections locales et les Courriers hebdomadaires réalisés par le CRISP tous les six ans à l'occasion des élections communales voire les sondages « sortie des urnes » menées par les universités, il existe peu de publications scientifiques portant sur la politique locale en Wallonie.

3.1.2 Différences avec les autres niveaux de pouvoir

Comme nous le précisent Philippe Aldrin et Marie Vannetzel pour les municipalités françaises, le niveau local - communal en l'occurrence en Belgique - est celui qui est le plus proche des citoyens, où ses actions sont le plus palpables pour ses habitants.

C'est en général à ce niveau que les néophytes débutent leur investissement politique et c'est en général lors des élections locales que le plus grand nombre possède une chance de se voir élu. Il y a en effet plus de postes éligibles proportionnellement au nombre de candidats que pour les élections aux autres niveaux de pouvoir.

«Par comparaison avec d'autres scrutins, le «droit d'entrée» dans le jeu électoral municipal s'avère moins élevé, s'ouvrant ainsi aux «compétiteurs» relativement moins dotés. Mais beaucoup ont la volonté de ne pas être assimilés à la politique «politicienne» ou «professionnelle»(...) C'est souvent parce qu'ils se disent animés de l'«envie de se rendre utiles», de «se mettre au service de la cité», de «consacrer du temps aux problèmes» que les

«associatifs» ou, plus largement, les «figures de la société civile locale» acceptent de figurer sur une liste.»⁶⁴

3.2. Le degré d'ouverture officiel des partis politiques aux candidats non-membres

Avant de se pencher sur la situation des candidats d'ouverture dans les listes locales, cette section est consacrée à l'institutionnalisation par les partis de la possibilité d'accueillir des candidats d'ouvertures sur des listes qui leur sont associées. Le degré d'ouverture institutionnel peut être un élément freinant ou facilitant l'inclusion de tels candidats, c'est un élément auquel il faut rester attentif.

Les partis politiques qui seront analysés sont ceux qui sont actifs en Région wallonne et bruxelloise, de langue française. Les principales études existantes se limitent généralement à une communauté ou l'autre, le choix qui a été fait est de se concentrer sur la partie francophone de notre pays.

3.2.1 Au Parti socialiste

Les statuts nationaux du Parti socialiste sont muets quant aux éventuels candidats d'ouverture. Il faut consulter les statuts des sections locales (Unions Socialistes Communales – USC) afin de découvrir certaines tendances. Étant donné l'absence de règles au niveau national, les statuts locaux ont été examinés. Le PS semble être relativement fermé aux candidatures d'ouverture, car nombre de ses sections locales exigent l'affiliation au parti ou limitent l'appel à candidatures aux seuls membres et obligent une réponse à cet appel pour pouvoir figurer sur la liste communale. Cependant, certaines dérogations peuvent être envisagées.

3.2.2 Chez Ecolo

Les Ecologistes possèdent les règles les plus détaillées en ce qui concerne les candidats d'ouverture. Les statuts explicitent qui peut être candidat pour Ecolo, développant quatre catégories. La première et la deuxième catégorie sont les membres d'Ecolo et de Groen. Ensuite, les candidats membres d'un autre mouvement politique avec lequel Ecolo a passé un accord afin de déposer une liste commune (sous le sigle Ecolo) peuvent être considérés comme candidats «Ecolo». Il s'agit dans ce cas d'une alliance entre Ecolo et un autre parti, sans que le nom de la liste ne reflète cette alliance. Enfin, toute personne non membre d'Ecolo peut se

⁶⁴ Philippe Aldrin et Marie Vannetzel, « Dans les lisières, une sociologie des acteurs secondaires de la politique dans deux petites villes françaises », *Politix* 128, n° 4 (2019): 31-63.

présenter sur une liste Ecolo, si sa candidature a été acceptée par une majorité de deux tiers des voix au sein de l'instance qui approuve la liste.

Pour conclure, Ecolo se montre très ouvert aux candidats d'ouverture, même si ceux-ci doivent répondre à davantage de conditions pour l'acceptation de leur candidature que les candidats «classiques».

3.2.3 Au Centre démocrate humaniste

Les démocrates humanistes démontrent une institutionnalisation des candidats d'ouverture relativement faible. En effet, seul un article de leurs statuts évoque ce type de candidat, davantage en filigrane qu'explicitement. Les statuts du cdH énoncent que, pour être candidat à une élection, tout *membre* doit, notamment, «être régulièrement inscrit au parti depuis un an et être en ordre de cotisation au moment du dépôt des candidatures». Selon cette règle, aucun candidat d'ouverture ne pourrait être accepté. Une exception est toutefois précisée. La candidature peut être admise si deux tiers des membres du comité concerné le décident. La prise de décision relative aux candidats d'ouverture se situe donc au niveau local, sans intervention d'un quelconque autre niveau de pouvoir. Par ailleurs, tout candidat doit signer «en double exemplaire une déclaration dans laquelle il déclare adhérer au programme et au Code de déontologie». De plus, «chaque candidature sera accompagnée d'une motivation de candidature».

En conclusion, des candidats d'ouverture sont potentiellement envisageables sur des listes cdH, mais ceux-ci devront néanmoins être acceptés par une majorité forte des leaders locaux et, surtout, se rapprocher fortement de l'idéologie du parti, ce qui limite le champ des possibles.

3.2.4 Au Mouvement réformateur

Le Mouvement réformateur ne précise dans ses statuts nationaux aucune exigence quant à l'affiliation au parti pour être candidat, et ne cite aucune disposition relative aux candidats d'ouverture.

3.2.5 Chez Défi

Seul l'article 71 des statuts aborde la question des élections communales et précise que «*Chaque Comité permanent a le droit d'évoquer, à tout moment, toute question relative à la participation d'une section locale et des représentants de DéFI à une liste aux élections communales et à l'établissement des listes des candidats aux élections communales, s'il estime que le respect de la ligne politique du parti l'exige*». Il n'y a donc pas d'obligation formelle à être membre du parti pour figurer sur une liste Défi aux élections communales.

3.2.6 Au PTB

Les statuts du PTB n'évoquent pas la possibilité d'accepter des candidats d'ouverture mais n'édicte pas de règles précises sur la préparation et la composition des listes pour les élections communales.

3.3. Les candidats d'ouverture aux élections locales sur des listes liées à un parti politique

Les notions de candidat d'ouverture et de listes d'ouvertures seront définies dans ce chapitre. Une démarche permettant d'associer les listes d'ouverture aux partis nationaux sera également proposée. L'utilisation du terme «parti politique national» dans la suite des travaux n'implique pas que l'organisation soit présente sur l'ensemble du territoire belge mais fait plutôt référence aux «grands» partis traditionnels qui possèdent une base électorale – voire des élus dans les hémicycles régional et fédéral- et qui peuvent être considérés comme parti politique selon la définition de LaPalombara et Weiner utilisée plus haut.

3.3.1 Candidat d'ouverture

La notion de candidat d'ouverture est une notion régulièrement mobilisée dans le langage politique contemporain et, intuitivement, nous avons tous une idée préconçue de sa signification. La présentation de «candidats d'ouverture» durant la campagne démontre d'ailleurs l'existence d'une sorte de label qui semble a priori communément reconnu.

«La systématisation de la notion est néanmoins plus complexe et d'autant moins aisée que l'état de l'art sur la question est quasi- inexistant. Si nous revenons à l'étymologie des termes ainsi qu'aux usages et aux pratiques du langage politique commun, nous pouvons appréhender le concept de candidat d'ouverture de la manière suivante. Ouvrir implique tout d'abord une reconfiguration des frontières, c'est faire communiquer deux espaces auparavant – partiellement ou totalement – séparés.»⁶⁵

Pour les listes directement associées aux partis politiques nationaux, cela représente une ouverture sur le monde extérieur, à des individus qui ne sont pas issus de monde politique. En général, la société civile est mise à contribution : des personnalités issues du monde associatif ou journalistique, artistique, sportif ou bien encore des candidats dissidents ou membres de formations politiques qui ne proposent pas de liste à ces élections.

⁶⁵ Dandoy, op. cit.

Un candidat d'ouverture est donc un citoyen inscrit sur une liste électorale qui peut être associée à un parti politique national, et qui n'est pas membre de ce même parti. De facto, sont exclus de cette définition les candidats présents sur une liste qui n'est pas liée à un parti et qui ne sont pas membres d'un parti politique national. Cette liste sera définie comme étant «citoyenne» ou «apolitique», il n'y a pas d'ouverture de la liste à d'autres «mondes». C'est une liste qui par essence a trouvé son origine dans une autre sphère.

3.3.2 Liste d'ouverture ou liée à un parti

Deux lectures complémentaires seront mobilisées dans cette partie : celles du CRISP⁶⁶ et celle du travail de recherche sur les élections communales de 2012 en Wallonie.

Le CRISP limite sa recherche au numéro d'ordre et au nom de la liste locale. Si elle utilise le même numéro d'ordre qu'un parti national ou que son nom fait référence explicitement au nom du parti, la liste est associée au parti national. Dans tous les autres cas, la liste tombe dans la catégorie des non-liées à un parti national.

C'est une lecture factuelle très simple et facile d'utilisation. Elle reflète les choix qui ont été posés par les partis de reconnaître les listes locales, puisque les numéros d'ordre et les noms des partis sont protégés et nécessitent d'avoir l'accord du secrétariat général du parti pour l'utiliser dans le cadre des élections. Cela reflète également la volonté de la liste locale d'être associé ou pas associé au parti national et donc d'une stratégie électorale supposée réfléchie.

L'autre définition ébauchée par les auteurs du projet «*élections communales 2012 en Wallonie*» fait appel à un travail critique et fouillé mais qui peut être sujet à quelques interprétations dans certains cas particuliers. Afin de pouvoir au mieux identifier la tendance politique d'une liste et son éventuelle proximité avec un parti politique existant au niveau national, différentes informations ont été également identifiées concernant les candidats sur une liste, à savoir le nombre de candidats dits «d'ouverture» et le nombre de candidats qui sont membres d'un parti politique.

Le principal critère utilisé lors de la classification des différentes listes est celui de son positionnement sur un *continuum* national-local. En effet, les élections communales en Wallonie sont caractérisées par la mise en concurrence entre, par exemple, des listes qui revendiquent explicitement leur filiation à un parti politique national et composées

⁶⁶ Pierre Blaise et al., « La préparation des élections communales et provinciales du 14 octobre 2018 », *Courrier hebdomadaire du CRISP* 2381-2382, n° 16-17 (2018): 5-168

exclusivement de membres de la section locale de ce parti national, et des listes qui ne se revendiquent d'aucune affiliation partisane et composées exclusivement de citoyens locaux engagés politiquement.

Pour simplifier, les auteurs considèrent que le premier exemple représente une liste de caractère national et que le second représente une liste de caractère local.

Leur typologie se décline en cinq idéaux-types de listes électorales. À chaque idéaltype correspond un ensemble de critères clairs qui permettent d'identifier l'appartenance d'une liste à tel ou tel type.

Premièrement, les listes dites «nationales» correspondent aux listes qui ont adopté le nom officiel d'un parti national existant. Sur les 1012 listes pour les communales 2012, pas moins de 455 sont identifiées comme étant des listes nationales, soit le groupe le plus important au sein de leur typologie.

Ensuite, sont considérées comme «quasi-nationales» les listes dont le nom ne correspond pas exactement à un parti national, mais affiche clairement son affiliation à celui-ci – il s'agit par exemple de liste intitulées PS+ ou encore MR-IC. Un second critère définissant une liste comme quasi-nationale est que la majorité des candidats présents sur cette liste sont officiellement membres d'un même parti national. En somme, cette classification correspond aux listes directement apparentées à un parti national mais qui, pour des raisons stratégiques ou idéologiques, n'utilisent pas le label national. Exactement 99 listes quasi-nationales ont été comptabilisées aux communales de 2012.

Ces deux premiers idéaux types correspondent presque à la classification proposée par le CRISP plus haut mais y ajoutent une distinction d'ordre organisationnelle lorsque la liste ne fait pas référence à un nom de parti national ou n'utilise pas le numéro d'ordre protégé, les auteurs considèrent que la majorité des candidats étant affiliés à un parti, la liste est gérée par ce même parti.

Mais toutes les listes se présentant aux élections communales ne peuvent être attachées par leur nom ou par l'affiliation d'une majorité de leurs candidats à un parti national. Ils considèrent ainsi comme «quasi-locales» les listes qui remplissent l'un de ces trois critères :

- 1) la présence sur la liste d'une personnalité politique d'envergure régionale, nationale ou européenne (c'est-à-dire un ministre ou un député appartenant à un de ces trois niveaux de pouvoirs) ;
- 2) les listes attachées à un parti avec une ambition régionale mais qui demeurent des phénomènes locaux et ne parviennent qu'à présenter des listes dans un nombre limité de communes (par exemple, les listes «Lepen», «Wallonie d'abord», «FNW», «Parti pirate», «Parti des pensionnés», «Démocratie Nationale» en Wallonie ou les listes «Islam», «Egalité», «BelgUnie», «Gauches communes» à Bruxelles) ;
- 3) les listes qui ont été identifiées comme quasi-locales par l'encodeur sur la base d'informations glanées sur le site web de la liste ou dans les articles de presse permettant de rattacher la liste à un parti national.

113 listes quasi-locales sont présentées lors des élections communales de 2012 en Wallonie.

Le quatrième type de liste sur leur continuum national-local concerne les listes dites «locales». Ces listes concernent des phénomènes politiques et des candidats purement locaux qui ne peuvent – de près ou de loin – être rattachées à un parti politique existant au-delà des limites de la commune en question. Il s'agit donc des listes qui ne remplissent aucun des critères utilisés pour les listes quasi locales, quasi-nationales et nationales. Ces listes locales constituent – derrière les listes nationales – la catégorie la plus répandue de listes qui participent aux élections communales en Wallonie en 2012 puisqu'ils comptabilisent pas moins de 208 listes locales, c'est-à-dire un peu moins d'une liste locale par commune.

Ce type de liste ne sera pas considéré comme liste d'ouverture car ne pouvant pas être rattachée à un parti politique national.

Enfin, la catégorie «alliance» inclut les cas de mouvements ou de partis ayant décidé de former des «cartels» électoraux, c'est-à-dire de se présenter ensemble sur une même liste (ex. MR-cdH). Une majorité des candidats sur ces listes est affiliée à un des partis de l'alliance.

Le choix qui a été posé pour la réalisation de ce mémoire est de retenir la définition qui se base sur le positionnement de la liste sur le continuum local-national. L'avantage de cette classification est de pouvoir y inclure les listes d'alliance ou de cartel ainsi que les «quasi-nationales».

3.4. Etat des lieux des listes d'ouverture lors des élections communales de 2018 et comparaison avec 2012

3.4.1 Etat des lieux des listes d'ouverture lors des élections de 2018

En 2018, le nombre de listes déposées en Région wallonne, en ce compris les neuf communes de la Communauté germanophone, a augmenté, passant de 1 012 listes en 2012 à 1 071 listes (à savoir 1 043 en Wallonie francophone et 28 en Communauté germanophone). Les listes issues des formations représentées au Parlement wallon, disposant d'un numéro régional – à savoir le PS, le MR, le cdH, Écolo et le PTB –, ne représentent pas la majorité des listes.

Il n'y a que 4 communes (contre 13 en 2012 pour les quatre partis qui disposaient alors d'un numéro régional) dans lesquelles les cinq partis disposant d'un numéro régional se présentent tous sous celui-ci ; ces communes sont toutes des villes de plus de 50 000 habitants (La Louvière, Namur, Seraing et Verviers). À l'inverse, aucune de ces cinq formations ne se présente sous son numéro régional dans 90 communes (contre 70 six ans auparavant pour les quatre formations qui disposaient d'un numéro régional).

Le Mouvement réformateur (MR) est présent sous son numéro régional (n° 1) dans 75 communes, en ce comprises 2 communes germanophones où le sigle utilisé est PFF-MR. Vingt-deux listes utilisent le numéro régional du MR avec une dénomination différente.

Écolo se présente sous son numéro régional (n° 2) dans 129 communes. Neuf listes utilisent le numéro régional d'Écolo avec une dénomination différente.

Le Parti socialiste (PS) dépose des listes sous son numéro régional (n° 3) dans 99 communes wallonnes. Treize listes utilisent le numéro régional du PS avec une dénomination différente.

Le Parti du travail de Belgique (PTB) est présent sous son numéro régional (n° 4) dans 16 communes. Pour ce scrutin, le nombre de listes déposées par ce parti est de 5 dans le Hainaut (+ 1), 10 en province de Liège (+ 3) et 1 à Namur. Il est ainsi présent dans 8 des 9 villes wallonnes de plus de 50 000 habitants.

Le Centre démocrate humaniste (cdH) est présent sous son numéro régional (n° 5) dans 24 communes, en ce comprises 2 communes germanophones où le sigle utilisé est CSP. 10 de ces listes utilisent le numéro régional du cdH avec une dénomination différente.

Pour la Wallonie uniquement, les listes «nationales» représentent 36,3% des listes déposées (370), les «quasi-nationales» 10,5% (107), les listes «quasi-locales» 6,8% (69). Les listes «locales» sont au coude à coude avec les nationales puisqu'elles représentent 36% (366) des listes déposées, enfin les listes d'alliance représentent 10,4% (106) du total.⁶⁷

3.4.2 Comparaison avec les élections communales de 2012

Tableau 6 Nombre de listes présentées aux élections communales portant le même numéro d'ordre que le parti national

	Elections 2012	Elections 2018	Progression 18 - 12
MR	89	75 dont 22 avec un nom différent	-16%
Ecolo	157	129 dont 9 avec un nom différent	-17%
PS	128	99 dont 13 avec un nom différent	-22%
PTB	13 (PTB+)	16	+23%
cdH	69	24 dont 10 avec un nom différent	-65%

Source : Pierre Blaise et al., « La préparation des élections communales et provinciales du 14 octobre 2018 », Courrier hebdomadaire du CRISP 2381-2382, n° 16-17 (2018): 5-168.

⁶⁷ Les conclusions partagées ci-après sont tirées du dossier de presse qui présente l'étude réalisée pour les élections communales de 2018. Le livre la présentant n'est pas encore publié à l'heure d'écrire ces lignes.

Tableau 7 Nombre de listes par catégorie en 2018 et comparaison avec 2012

		2012 Wallonie	2018 Wallonie
Listes nationales	N %	455 45.0%	370 36.3%
Listes quasi-nationales	N %	99 9.8%	107 10.5%
Listes quasi-locales	N %	113 11.2%	69 6.8%
Listes locales	N %	208 20.5%	366 36.0%
Alliances	N %	137 13.5%	106 10.4%
Total	N %	1012 100%	1018 100%

Source : Jérémy Dodeigne, «*Quelles leçons tirer du scrutin local du 14 octobre 2018 en Wallonie et à Bruxelles? Dossier de presse*», 22 février 2019

En Wallonie, on observe une diminution nette du nombre de «listes nationales», et une augmentation forte du nombre de listes locales (+ 15.5 points de pourcentage, soit une augmentation de 175%, voir tableau). En 2012, les listes nationales représentaient plus de 45% de l'offre, pour seulement 20.5% pour les listes locales.

Ces chiffres sont confirmés par l'étude du Crisp où on constate une diminution généralisée du nombre de listes associées à un parti sauf pour le PTB qui avait fait le choix en 2012 de s'associer avec d'autres partis d'extrême gauche en proposant des listes PTB+. Ils ont fait marche arrière en 2018 en réaffirmant leur identité propre et en choisissant soigneusement les communes dans lesquelles présenter des listes, en s'assurant d'éviter toute défaite électorale potentielle.

Deux explications peuvent être avancées : d'une part, cela témoigne d'une stratégie de la part des partis nationaux d'atténuer le label partisan au niveau local, et d'apparaître plus «ouverts», moins «partisan», plus «citoyen» dans un contexte de défiance grandissante envers les acteurs et institutions politiques traditionnelles; d'autre part, cela révèle une augmentation de l'offre non-partisane, et la multiplication des listes «citoyennes».

La très forte diminution du nombre de listes associées au cdH mérite d'être clarifiée et creusée plus en profondeur, nous y reviendrons dans notre prochaine partie.

Chapitre 4 : Définition des hypothèses de recherche

Les modes de coopérations qui seront analysés sont donc basés sur les cadres d'analyse des évolutions du militantisme de «l'engagement distancié» et le «l'affiliation multi-speed» respectivement développées par Jacques Ion et Susan Scarrow et résumées dans le deuxième chapitre. D'autres études ont déjà été réalisées notamment en mobilisant les théories de l'engagement distancié⁶⁸ ou la digitalisation des relations entre un parti et ses membres.⁶⁹

Alors que certaines études réalisées en France, en Angleterre ou aux Etats-Unis mobilisent au moins pour partie ces théories, aucune analyse comparable ne semble porter sur le cas de la Belgique. Ce mémoire tentera donc de ne pas refermer trop de portes lors de la récolte des données ce qui permettra peut-être d'ouvrir d'autres pistes de recherche.

Comme déjà évoqué, ce mémoire n'essaiera pas de catégoriser les candidats d'ouverture dans une ou l'autre théorie mais bien de comprendre les mécanismes - en lien avec l'évolution du militantisme - qui les éloignent des rangs des partis politiques classiques.

Par choix méthodologique mais également afin de limiter la masse d'informations à traiter, le champ de l'étude sera volontairement restreint aux candidats d'ouverture sur des listes qui peuvent être liées au Centre démocrate humaniste.

La recherche portera plus précisément sur les partis centristes qui sont souvent plus adeptes des listes d'ouverture, d'ancrage socio-chrétien et en perte de vitesse au niveau national.

L'histoire de la création des partis en Belgique – principalement la polarisation des partis - qui a été évoquée ci-avant influence les habitudes et les méthodes des partis politiques encore aujourd'hui. En restreignant l'étude à un seul parti politique, les biais liés au choix du parti étudié seront ainsi limités.

De plus, cela a été confirmé par les chiffres du CRISP cités plus haut, le Président du cdH en 2018, Benoit LUTGEN avait fortement incité les sections locales du parti à s'engager sur la voie d'une ouverture maximale des listes électorales à la société civile et à des candidats

⁶⁸ Lefebvre, op cit. Ou Barboni, op cit.

⁶⁹ Anaïs Theviot, « Militer sur Internet ou militer à (bonne) distance du parti : entre exit et carrière militante : analyse "au microscope" de trajectoires d'(ex-)adhérents du Parti socialiste », *Politique et Sociétés* 37, n° 2 (2018): 133-55.

d'ouverture : *«Ce n'est pas que je l'ai décidé, je l'ai souhaité. Après, c'est une décision qui appartient au niveau local. J'ai demandé aux mandataires il y a un an déjà de s'ouvrir un maximum à la population, de faire des listes de rassemblement de personnes autour de projets qui défendent des valeurs qui sont les nôtres: respect, tolérance, dignité humaine. J'ai dit clairement: faites des listes d'ouverture.»*⁷⁰

De plus, pour pouvoir analyser son évolution selon le modèle de Scarrow, il est nécessaire de vérifier que ce parti propose bien de nouvelles catégories d'adhérents. Ce qui est le cas vu la présence d'une catégorie de «citoyens intéressés», sorte de catégorie entre sympathisants et adhérents qui est prévue dans les statuts du parti qui datent de 2002 :

«Art. 9. Les citoyens intéressés sont des personnes ayant manifesté leur intérêt à l'égard du parti et ses valeurs, et qui désirent, tout en ne devenant pas membres, participer aux activités et manifestations du parti ou recevoir des informations.

Art. 10. La qualité de citoyen intéressé permet : de recevoir du parti l'information la plus complète, d'être invité à toutes les manifestations du parti, d'être invité aux assemblées générales locales et d'arrondissement et aux congrès du parti.»

Le choix d'analyser la période des élections communales et provinciales d'octobre 2018 est également pertinent dans l'évolution du cdH mais également car il s'agit des élections locales les plus proches historiquement.

Cet argument fait sens d'autant plus que le cdH est actuellement dans un processus de refondation profonde *«Il fera beau demain»* qui se propose d'être *«un dialogue citoyen ouvert à tous ceux qui ont envie de construire un nouveau mouvement politique afin de rendre confiance dans l'avenir»*.

Le parti a lancé ce *«mouvement positif»* en janvier 2020 et a pour objectif affiché d'insuffler un renouveau participatif dans le monde politique francophone et singulièrement dans les milieux proches du Centre démocrate humaniste. Un exemple est le choix posé du pilote de l'opération, Laurent De Briey. Il a collaboré par le passé avec le parti humaniste notamment dans certains

⁷⁰ « Benoit Lutgen : “Non, nous ne sommes pas en train de mourir” », Moustique.be, 12 octobre 2018, <https://www.moustique.be/22015/benoit-lutgen-non-nous-ne-sommes-pas-en-train-de-mourir>.

cabinets ministériels mais il est surtout professeur à la Faculté de Namur et a participé activement à la création du mouvement «E-change» en 2017 – 2018.

Ce mouvement propose aux participants de repenser les modes d’actions politiques et de trouver de nouveaux codes, de nouveaux usages pour le monde politique et son personnel. C’est à ma connaissance le seul processus qui remet en cause, au moins partiellement, le mode de fonctionnement actuel des partis politiques et donc de la mobilisation de ses adhérents ou sympathisants.

Cette opération de dialogue citoyen créé par un parti politique est typiquement une tentative d’évolution forte de la structure à l’évolution de la société en général et donc du militantisme également. Nous pourrions donc recueillir quelques perspectives et avis sur cette opération qui pourront confirmer ou infirmer les théories de Scarrow en la matière.

Plusieurs pistes de recherche ont pu être définies précédemment en tenant compte de la question de recherche. La première imaginait que le parti politique donne une image de conception de la démocratie «minimaliste» là où le niveau local et les candidats d’ouverture tendent vers une démocratie «maximaliste» avec des idéaux participatifs et délibératifs. La deuxième consistait à dire que le parti politique ne satisfait pas/plus aux attentes de rétribution matérielle ou immatérielle de ses membres actuels ou potentiels. Troisièmement, le parti politique analysé n’offre pas de modes de coopération qui répondent aux attentes et aux pratiques de candidats d’ouverture locaux reflétant certaines évolutions générales du militantisme. La quatrième piste, d’une approche plus institutionnelle, émettait la suggestion que le parti politique n’est pas ou plus un parti de masse qui recherche à entretenir et renforcer l’adhésion de membres effectifs.

Après avoir fait le choix du niveau d’analyse : méso et avoir envisagé l’adhésion comme variable dépendante afin de bien comprendre les processus à l’œuvre. L’hypothèse de recherche retenue est que le parti politique n’offre pas de modes de coopération qui répondent aux attentes et pratiques de candidats d’ouverture locaux reflétant certaines évolutions générales du militantisme.

Différents éclairages théoriques ont été abordés dans les chapitres précédents, en retenant deux évolutions majeures et récentes du militantisme politique : l’avènement de l’engagement distancié et l’apparition de nouvelles formes d’engagement politiques repris dans le modèle «multi-speed». Enfin, un resserrage du champ d’investigation a été retenu en choisissant d’analyser la situation plus particulière du Centre Démocrate Humaniste vu sa grande

disposition à la création de listes d'ouverture au niveau local et au processus de refondation qui est actuellement en cours en son sein.

Pour conclure, voici les hypothèses opérationnelles qui ont été retenues dans le cadre de ce mémoire et qui vont être analysées dans la partie empirique :

- **H1 : les attentes et pratiques des candidats d'ouverture locaux sont principalement basés sur le modèle de l'engagement distancié ;**
- **H2 : les attentes et pratiques des candidats d'ouverture locaux sont proches des modes d'adhésion aux partis politiques sans droits ni obligations ;**

Ces deux hypothèses opérationnelles visent à permettre une bonne compréhension du positionnement du répondant sur ses attentes et pratiques du militantisme politique en utilisant la classification multi-speed de Scarrow et l'approche de Jacques Ion sur le militantisme distancié.

Il s'agit bien de situer le répondant dans les différentes modalités du militantisme politique et pas de lui attribuer une catégorie particulière d'engagement, un individu peut ainsi se situer dans plusieurs cercles à la fois, et également circuler d'un cercle à l'autre comme le prévoit Susan Scarrow dans sa théorie.

Chapitre 5 : Approche méthodologique

5.1. Choix de la méthode de récolte des données

J'ai fait le choix de récolter les données de manière quantitative via une enquête / questionnaire en ligne auto-administré. Cette décision a été dictée par plusieurs raisons.

Il s'agit de vérifier si un phénomène global est à l'œuvre à l'échelle d'un parti politique tel que le cdH en tentant de gommer les disparités locales qui pourraient apparaître çà et là. Vu le nombre de listes électorales qui ont été soumises au scrutin des électeurs lors des dernières élections communales d'octobre 2018 et plus particulièrement la proportion de listes nationales, quasi-nationales et quasi-locales susceptibles d'accueillir en leur sein des candidats d'ouverture, il est possible de constituer un échantillon assez large et représentatif de la population.

De plus, il s'agit d'une population définie et potentiellement identifiable si nous pouvons avoir accès à la base de données des listes consolidée dans l'étude «*Quelles leçons tirer du scrutin local du 14 octobre 2018 en Wallonie et à Bruxelles?*». Si tel ne devait pas être le cas, ces données seraient accessibles après un travail non-négligeable mais néanmoins réalisable de recherche et de compilation.

5.2. Modalités de récolte

La population est constituée des candidats non-membres du cdH en octobre 2018, inscrits sur des listes nationales, quasi-nationales et quasi-locales liées au cdH, lors des élections communales de 2018 en Wallonie et en Région Bruxelloise.

L'échantillonnage a été réalisé par l'intermédiaire de personnes-relais qui sont les têtes de liste des listes précitées. Le questionnaire a été soumis une première fois et une relance effectuée la semaine suivante.

5.3. Pré-test

Le questionnaire élaboré a été proposé en pré-test auprès de quelques candidats d'ouverture qui ne seront dès lors plus interrogés dans la suite des travaux. Cela permet d'identifier les

éventuelles questions ambiguës, les oublis ou redondances, les effets de halo potentiels et la praticabilité du questionnaire dans sa lecture et sa durée.

5.4. Analyse conceptuelle des hypothèses et choix des indicateurs

L'analyse conceptuelle ou dimensionnelle a notamment été conceptualisée par Luc Albarello⁷¹ et d'autres auteurs afin de faciliter le développement de questionnaires quantitatifs. Il propose de passer par plusieurs étapes pour arrimer les questions à l'hypothèse de départ :

1. Repérer les concepts clés de l'hypothèse de départ ;
2. Lister les dimensions de chaque concept ;
3. Identifier les indicateurs pertinents pour chaque dimension ;
4. Rédiger les questions pour traduire chaque indicateur.

Le tableau récapitulatif de l'analyse conceptuelle est proposé en annexe 1.

5.5. Proposition de questionnaire (Annexe 2)

Outre le fait de tester les deux hypothèses opérationnelles précitées, le questionnaire permettra également de définir plusieurs modalités de freins ou d'incitants à l'adhésion des candidats d'ouverture au sein des partis politiques.

Le questionnaire a été subdivisé en plusieurs parties. La première a vérifié que le répondant faisait bien partie de la catégorie des candidats d'ouvertures présents sur une liste d'ouverture à tendance cdH lors des dernières élections communales de 2018 ainsi que l'évolution de son activité politique depuis lors, jusqu'au jour de participation à l'enquête.

En fonction de son adhésion ou non à un parti politique dans ce laps de temps (entre les élections communales de 2018 et le jour de réponse), deux arborescences de questions ont été proposées. La première, en cas de non-adhésion, des questions ouvertes ont été posées au répondant pour qu'il puisse partager ses explications, justifications quant au fait de ne pas avoir rejoint un parti politique. Cela permettra également de vérifier s'il existe des conditions préalables à l'adhésion avant même que le répondant évoque les deux hypothèses opérationnelles.

⁷¹ Luc Albarello et al., *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, Armand Colin, 1995

Dans le cas où le répondant se serait affilié à un parti depuis les dernières élections communales de 2018, des questions ouvertes ont également été proposées pour qu'il puisse expliciter ce choix, en abordant également la question du choix du parti politique.

La seconde partie vise quant à elle à comprendre le positionnement du répondant sur ses attentes et pratiques du militantisme politique. Ceci dans les balises qui ont été fixées précédemment dans les hypothèses opérationnelles, c'est-à-dire en utilisant la classification multi-speed de Scarrow et l'approche de Jacques Ion sur le militantisme distancié. Encore une fois, il s'agit bien de situer le répondant dans les différentes modalités du militantisme politique et pas de lui attribuer une catégorie particulière d'engagement. Un individu peut ainsi se situer dans plusieurs cercles à la fois, et également circuler d'un cercle à l'autre comme le prévoit Susan Scarrow dans sa théorie.

La troisième partie du questionnaire est plus prospective et vise à identifier les conditions favorables qui permettraient au candidat de s'engager davantage au niveau d'un parti politique voire dans un nouveau mouvement politique tel que «Il fera beau demain».

Les parties entre [] sont destinées à expliciter le choix du type de question et les modalités de codage des réponses.

5.6. Considérations préliminaires et déroulement de la récolte de données

5.6.1 Adaptations du questionnaire suite au pré-test

Lors de la réalisation du pré-test sur un échantillon réduit, deux oublis sont apparus et ont été rectifiés avant la mise en ligne du questionnaire auto-administré. Ces questions complémentaires ont été ajoutées sous la forme d'un numéro bis afin de ne pas modifier la lisibilité du questionnaire ni sa structure logique où certaines réponses orientaient le répondant vers une série de questions ou une autre.

Une question «1bis» a été insérée afin de vérifier que le répondant n'était pas membre d'un parti politique lors des élections communales du 14 octobre 2018 et tombait donc bien dans la catégorie des candidats d'ouverture qui était notre population de référence.

Une question «11bis» intitulée «Selon vous, en quoi le parti que vous avez rejoint est-il différent des autres ?» a également été ajoutée à destination des sondés qui auraient rejoint un parti politique entre les élections précitées et la récolte des données. Cela permet de connaître leur(s)

motivations à rejoindre ce parti politique national et ne pas se limiter aux réponses de ceux qui n'ont pas pris de carte de parti.

Enfin, trois questions d'ordre sociodémographique et dont la réponse n'était pas obligatoire ont été ajoutées en fin de questionnaire et concernent le code postal de la localité où ils habitent, leur âge et leur genre.

5.6.2 Conception du questionnaire

Le questionnaire a été conçu sur le logiciel open source Lime Survey mis à disposition par l'UCLouvain. Les questions étaient présentées groupe par groupe, ce qui évitait un trop grand nombre de pages pour le répondant tout en évitant de surcharger les écrans. Il y avait donc 4 pages de questions à compléter et les utilisateurs pouvaient suivre leur progression via une barre d'avancement.

L'utilisation des cookies pour le contrôle d'accès a été activé afin d'éviter qu'un même répondant ne complète plusieurs fois le questionnaire tout en n'obligeant pas la création d'un compte pour répondre au sondage. Cela facilite l'accès au questionnaire et augmente, *à priori*, le nombre de questionnaires complétés.

Les participants pouvaient sauvegarder un questionnaire partiellement complété et le reprendre plus tard le cas échéant.

5.6.3 Modalités pratiques de récolte des données et nettoyage de la base de données

Le lien vers le sondage a été envoyé aux têtes de listes des élections communales de 2018 dont le cdH avait identifié leur proximité avec le parti. Le biais choisi a été celui d'une Newsletter spécifique avec le texte introductif du questionnaire et un mot d'introduction du Secrétaire général de l'organisation libellé comme suit : *«Bonjour, Vous trouverez ci-dessous la demande d'un étudiant en master en politique économique et sociale qui souhaite connaître les aspirations des candidats non-membres du cdH de vos listes de 2018. Pourriez-vous leur transmettre le lien ci-dessous aux candidats concernés de votre commune ? Je vous remercie de votre bon suivi. Bien cordialement.»*

Ces têtes de liste étaient chargées de transmettre par la suite l'email aux candidats d'ouvertures présents sur leur liste en 2018.

Cette liste n'a pas été mise à ma disposition principalement pour des raisons liées au respect du règlement européen n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données ce qui a empêché un envoi plus « neutre » politiquement. Néanmoins, 230 listes avaient été identifiées dans les communes bruxelloises et wallonnes.

Ce nombre est fort élevé au regard du nombre de listes qui ont utilisé le numéro d'ordre ou le sigle du cdH qui étaient de 24 en 2018. La personne de contact avait établi cette liste après avoir pris connaissance des différentes catégories de listes identifiées dans ce mémoire et sur base des connaissances des différentes personnes-relais vers les sections locales.

N'ayant pas eu accès à cette liste, il est très difficile de vérifier que l'ensemble des critères communiqués ont été respectés pour l'envoi du questionnaire. Néanmoins, l'utilisation de la question de contrôle portant sur le type de liste auquel le répondant s'identifie permet de resserrer ce filtre, notamment en interprétant correctement la catégorie « autres ».

Un premier email d'invitation a été envoyé le 17 juin et un rappel le 24 juin pour une clôture annoncée du questionnaire le 26 juin. Au 1^{er} juillet, seules 64 questionnaires complétés avaient été enregistrés dont certains sans aucune réponse et d'autres où les répondants étaient membres d'un parti politique lors des élections communales de 2018, donc en dehors de la population de référence. Ce qui laissait 21 questionnaires valides.

En concertation avec la commission d'accompagnement, il a été décidé de diffuser le lien du sondage via Facebook et par des emails directement à mon réseau personnel de têtes de liste afin de tenter d'obtenir plus de réponses.

Le risque étant de ne pas respecter la population définie antérieurement et d'ouvrir les possibilités de réponse à des candidats d'ouverture présents sur des listes non-identifiées au cdH. Ce risque a été écarté par une des questions concernant l'identification de la liste à un parti politique et a permis de trier les réponses lors du nettoyage de la base de données.

Une distinction a par ailleurs été opérée entre les réponses obtenues avant diffusion du questionnaire sur Facebook et celles récoltées après, en se basant sur le numéro d'ordre du dernier questionnaire complété avant sa diffusion publique.

Entre la diffusion du questionnaire sur Facebook et sa clôture, 53 enregistrements supplémentaires ont été enregistrés mais uniquement 18 correspondaient à la population analysée et avaient été complétés jusqu'au bout. Après analyse de chacune de ces 18 participations, 8 étaient relatives à des listes d'ouverture identifiables au cdH.

Les différentes interprétations qui suivent se basent donc sur 29 questionnaires correctement complétés et dont les répondants sont dans la population de référence sur un total de 118 questionnaires complétés (34 partiellement et 84 complètement).

Enfin, une incohérence est apparue dans la récolte des données de la question 11bis où tous les répondants ont été invités à répondre alors qu'elle devait être destinée uniquement aux candidats d'ouverture ayant rejoint un parti politique depuis les élections communales. En se basant sur l'ID de référence de chacun des questionnaires, seules les réponses justifiées ont été conservées pour l'analyse.

5.7. Modalités d'analyse des réponses aux questions ouvertes

Certaines des questions sont fermées et d'autres ouvertes. Contrairement aux questions fermées qui peuvent faire l'objet d'un traitement statistique simple pour extraire les informations pertinentes, les questions ouvertes nécessitent un travail manuel.

Malgré le nombre restreint de questionnaires complétés, la méthode mieux expliquée par Aurélie Bayle dans son *rapport technique*⁷², a été choisie afin de conserver une approche la plus rigoureuse possible lors de l'analyse du contenu des réponses aux questions ouvertes.

Après avoir lu l'ensemble des réponses in extenso afin de s'approprier le contenu et permettre une meilleure compréhension, les coquilles et autres abréviations ont été modifiées afin de correspondre à un texte correctement orthographié et utilisable pour un traitement automatique.

L'utilisation du logiciel *Antco*, développé par Laurence Antony, sera très utile car il fonctionne très bien et est disponible gratuitement en ligne. La première étape sera de réaliser pour chaque question, le comptage du nombre de mot et le classement des termes les plus fréquemment utilisés.

Les mots qui arriveront à ce stade en tête de classement seront pour la plupart des « stop words » qui sont des « *mots très communs, caractéristiques d'une langue et qui ne sont pas significatifs comme par exemple les articles, les pronoms, les prépositions, etc. qui représentent la grande majorité des termes du texte mais n'ont pas de fonction sémantique ou lexicale.* »⁷³. La liste de « stop words » du français élaborée par l'université de Neuchâtel sera mobilisée afin de les exclure du champ d'analyse.

Ce classement arrivera à une limite lorsque les termes se ressemblant ne seront pas comptabilisés ensemble car ils ont soit été féminisés soit l'adjectif employé à la place du nom.

⁷² Aurélie Bayle, « Analyser les réponses aux questions ouvertes des questionnaires de MOOC : Considérations méthodologiques. » (Inria, 2018).

⁷³ Bayle, idem

Il s'agira également de regrouper les termes provenant de la même famille et qui ont le même sens, ce qui est mieux appelé la lemmatisation des mots et des groupes de mots.

Malheureusement, lors de la préparation de cette partie, il n'a pas été possible d'utiliser le Lefff (Lexique des Formes Fléchies du Français) de Sagot (2010), utilisé par Aurélie Bayle car il n'a pas été trouvé en accès libre. Cette opération sera donc réalisée manuellement.

Enfin, une contextualisation reprenant le début et la fin des expressions les plus utilisées, permettant un meilleur repérage des éléments saillants, sera également réalisée.

Chapitre 6 : Résultats et discussion générale

Ce chapitre vise à fournir une analyse détaillée de toutes les réponses qui ont été exprimées lors de l'enquête. Il débutera par une présentation descriptive de l'échantillon et ensuite des données brutes sous la forme de tableaux, principalement dans l'ordre des questions soumises à l'échantillon. Chaque tableau fera l'objet d'une analyse succincte.

Après avoir appliqué la méthode relative à l'interprétation des réponses aux questions ouvertes 6 et 8, il est apparu qu'il n'y avait aucune plus-value par rapport à une analyse manuelle des différentes réponses. Le nombre relativement peu élevé de répondants permet une catégorisation plus intuitive et plus fine que par un traitement automatisé des données. Les réponses ont été regroupées en différentes rubriques au sein desquelles le nombre d'occurrences a été comptabilisé afin de donner une indication de prévalence de certaines réponses.

6.1. Analyse descriptive de l'échantillon

Les différentes interprétations qui suivent se basent donc sur un total de 29 questionnaires correctement complétés et dont les répondants sont dans la population de référence (candidat aux élections communales de 2018, non-membre d'un parti politique lors des élections et inscrit sur une liste qui peut être reliée au cdH) sur un total de 118 questionnaires complétés (34 partiellement et 84 entièrement).

Le questionnaire a été disponible du 17 juin au 1er août 2020. Un premier email d'invitation a été envoyé le 17 juin et un rappel le 24 juin pour une clôture annoncée du questionnaire le 26 juin. Au 1^{er} juillet, il a été décidé de diffuser plus largement le lien du questionnaire, en le rendant public sur le réseau social Facebook.

La taille de l'échantillon étant réduite, la marge d'erreur s'avère importante et l'interprétation qui en est faite doit être nuancée et abordée avec prudence. Cependant, les résultats apportent des tendances qui peuvent être significatives et les réponses aux questions ouvertes ouvrent des portes sur des pistes d'études à venir.

Trois questions relatives à des données sociogéographiques ont été posées en fin de questionnaire et n'étaient pas obligatoires afin de garantir un anonymat total aux répondants.

Néanmoins, seul un répondant n'a pas fourni son code postal et un autre n'a pas souhaité révéler son genre.

Q19 Province	Effectifs	Fréquences	Comparaison avec la population wallonne (01/01/19)
Province de Liège	5	0,18	0,30
Province de Namur	6	0,22	0,14
Province de Hainaut	14	0,49	0,37
Province du Luxembourg	3	0,11	0,08
Province du Brabant wallon	0	0	0,11
TOTAL	28	1	1

Tableau 8 Tableau récapitulatif de la question 19

La région de Bruxelles-capitale et la province de Brabant wallon sont absentes des réponses. Ce qui explique les chiffres des autres provinces en légère surreprésentation.

La moyenne d'âge des répondants est de 44 ans. Le plus jeune est âgé de 23 ans et le plus âgé de 67 ans. La population des plus de 70 ans est absente des répondants mais elle n'est pas très répandue dans les candidats.

Q21 Genre	Effectifs	Fréquences
Masculin	14	0,52
Féminin	12	0,44
Non-attribué	1	0,04
TOTAL	29	1

Tableau 9 Tableau récapitulatif de la question 21

Ce chiffre correspond globalement à la moyenne régionale où 48,5 % des candidats étaient des femmes en 2018 (chiffres communiqués par la Ministre wallonne des Pouvoirs locaux lors de la clôture des listes). Cette statistique n'est pas susceptible de varier beaucoup étant donné l'obligation de respecter la parité homme/femme au sein des listes présentées aux élections communales.

Notre échantillon est donc représentatif en termes de parité hommes/femmes.

6.2 Analyses thématiques

Après avoir brossé en quelques chiffres les principales caractéristiques des répondants, la suite des travaux consiste à développer les différents éléments du questionnaire regroupés par thématique. Chaque section reprendra généralement les résultats de plusieurs questions.

Les réponses aux questions fermées ont été présentées sous la forme de fréquences pour faciliter la lecture et la compréhension des données mais, pour rappel, ces quotients ne permettent pas de tirer des conclusions statistiquement significatives vu la taille réduite de l'échantillon.

Comme expliqué méthodologiquement au point 5.7, les réponses aux questions ouvertes ont été rassemblées en catégories et le nombre d'occurrences représente le nombre d'individus qui y ont fait référence. Il est possible que le nombre d'occurrences total dépasse le nombre de répondants puisque chacun pouvait évoquer librement plusieurs éléments qui ont donc été comptabilisés séparément.

6.2.1 Caractéristiques des listes dont proviennent les candidats d'ouverture

Les questions 2 et 3 sont relatives aux caractéristiques des listes d'ouverture sur lesquelles étaient inscrits les candidats d'ouverture. Nous pouvons comparer le type de liste ainsi que l'«apparemment» de celle-ci à un parti politique national.

Q2 Comment décririez-vous la liste sur laquelle vous étiez candidat lors des élections communales du 14 octobre 2018 ?	Effectifs	Fréquences
Son nom était identique à un parti national (exemple : PS, MR, Ecolo, cdH, PTB, Défi)	0	0,00
Son nom ne correspond pas exactement à un parti national, mais affiche clairement son affiliation à celui-ci (exemple : MR-IC ou CDH+)	9	0,31
La majorité des candidats présents sur cette liste sont officiellement membre d'un même parti national	6	0,21
Une personnalité politique d'envergure régionale, nationale ou européenne (actuel ou ancien : ministre, député, membre influent d'un parti politique, etc.) était présente sur la liste	5	0,17

Ce sont des mouvements ou partis qui ont décidé de former des « cartels électoraux » et une majorité des candidat(e)s de la liste est affiliée à un de ces partis	3	0,10
Autre	6	0,21
TOTAL	29	1

Tableau 10 Tableau récapitulatif de la question 2

Pour permettre une comparaison avec les statistiques wallonnes, deux propositions de réponse doivent être regroupées puisqu'il s'agit de deux définitions de la même catégorie de liste «quasi-nationale». Il s'agit de «Son nom ne correspond pas exactement à un parti national, mais affiche clairement son affiliation à celui-ci (exemple : MR-IC ou CDH+)» et «La majorité des candidats présents sur cette liste sont officiellement membre d'un même parti national».

Les réponses «autres» ont été analysées en tenant compte de la suite du questionnaire qui permettait de les classer dans les catégories existantes :

- Les 73, 103, 113 et 1033 ont été déplacés dans la catégorie «quasi-nationale» car il s'agit de listes d'ouverture qui ont été créées par la section locale du cdH (en 2018 ou 2012) ;
- La 153 a été déplacée dans la catégorie «Cartel» car le répondant a précisé lui-même, plus loin dans le questionnaire qu'il s'agissait d'un rassemblement de cdH, Ecolo et MR ;
- La 123 reste dans la catégorie «Autres» car il s'agit d'une liste citoyenne qui ne fait aucunement référence aux partis politiques.

Après avoir effectué ce traitement et en comparant les résultats à ceux de la Wallonie, voici le tableau comparatif qui peut être dressé :

Q2 (corrigé) Comment décririez-vous la liste sur laquelle vous étiez candidat lors des élections communales du 14 octobre 2018 ?	Effectifs	Fréquences	Effectifs Wal.	Fréquences Wallonie (hors listes nationales)
Liste quasi-nationale	19	0,66	107	0,38
Liste quasi-locale	5	0,17	69	0,24
Liste de cartel	4	0,14	106	0,38
Autre	1	0,03	/	/
TOTAL	29	1		1

Tableau 11 Tableau récapitulatif de la question 2 (corrigé)

Le nombre de listes «quasi-locales» et de «cartel» sont sous-représentées dans l'échantillon au détriment de la catégorie «quasi-nationale». Ceci peut notamment s'expliquer par le fait que l'invitation au questionnaire a été envoyée par le cdH et que les têtes de liste des listes de «cartel» ou «quasi-locales» étaient beaucoup moins enclins à transmettre des demandes du parti s'ils ne souhaitaient pas que le lien avec le parti soit trop perceptible par les candidats d'ouverture.

Plusieurs candidats ont ainsi reçu le lien vers le questionnaire après que la tête de liste ait retiré du mail original toute référence au cdH.

Q3 Quel est le parti politique auquel votre liste peut être identifiée ?	Effectifs	Fréquences
cdH	23	0,79
Ecolo	0	0,00
MR	0	0,00
PS	0	0,00
PTB	0	0,00
Défi	0	0,00
Aucun	4	0,14
Autre	2	0,07
TOTAL	29	1

Tableau 12 Tableau récapitulatif de la question 3

Les deux «Autre» ont été identifiées par les répondants comme «un rassemblement cdH, Ecolo et MR» et «MR et cdH».

L'échantillon est donc bien représentatif de la population analysée puisque la très grande majorité (79%) des répondants étaient candidats à aux élections communales de 2018 sur une liste d'ouverture qu'ils ont eux-mêmes identifiée au cdH.

6.2.2 L'évolution politique des candidats d'ouverture

Cette section vise à mieux comprendre le parcours politique des candidats d'ouverture depuis qu'ils se sont présentés aux élections communales de 2018. Cela permet également de mieux comprendre si des conditions préalables à l'adhésion existaient et si elles sont différentes des hypothèses.

Q4 Êtes-vous devenu membre d'un parti politique depuis les dernières élections ?	Effectifs	Fréquences
Oui	6	0,21
Non	23	0,79
TOTAL	29	1,00

Tableau 13 Tableau récapitulatif de la question 4

Après analyse et notamment grâce au détail des réponses «autres» à la question 5, 2 des 6 qui sont devenus membres d'un parti politique ont en réalité indiqué le nom de leur liste, qui ne correspond pas à la définition de parti politique telle que définie dans ce travail. Elles ont donc été rectifiées et ajoutées aux 24 «Non».

Q4 (corrigé) Êtes-vous devenu membre d'un parti politique depuis les dernières élections ?	Effectifs	Fréquences
Oui	4	0,14
Non	25	0,86
TOTAL	29	1,00

Tableau 14 Tableau récapitulatif de la question 4(corrigé)

Ce tableau nous indique que seuls 13% des répondants se sont affiliés à un parti politique suite à leur expérience électorale de 2018. Ce n'est pas un nombre très élevé et l'analyse des questions ouvertes pourra nous en apprendre davantage sur les raisons de ce (non-)engagement partisan.

La très grande majorité des adhérents cdH ne provient donc pas d'un processus où la première expérience politique est de se présenter aux élections communales comme candidat d'ouverture, avant d'envisager de s'affilier à un parti politique.

Ce tableau tient compte de la correction qui a été réalisée ci-dessus, en y retirant les 2 réponses «autre». Les réponses de ces 2 individus n'ont pas été reprises aux questions 5, 6 et 7. Le tableau vise à établir dans quel parti les candidats ont pris leur carte de membre et à mieux comprendre si la proximité de la liste d'ouverture avec une tendance partisane peut avoir un lien avec ce choix.

Q5 Si oui, de quel parti êtes-vous devenu membre ?	Effectifs	Fréquences
cdH	3	0,75
Ecolo	0	
MR	1	0,25
PS	0	
PTB	0	
Défi	0	
Autre	0	
TOTAL	4	1

Tableau 15 Tableau récapitulatif de la question 5

Cette réponse relativise encore plus l'interprétation précédente puisqu'un des individus a rejoint un autre parti que le cdH. La liste aux communales de cet individu était un cartel MR-cdH avec des candidats d'ouverture. Néanmoins, 75% des individus ont suivi la tendance de la liste sur laquelle ils étaient présents en 2018.

6.2.3 Les motivations à (ne pas) rejoindre un parti politique

Les différentes questions suivantes étaient toutes ouvertes afin de ne pas biaiser les réponses que souhaitaient fournir les répondants et de ne pas les enfermer, *à priori*, dans nos hypothèses de départ. La section regroupe les réponses des individus ayant rejoint un parti politique (partie 1) et celles de ceux qui n'ont pas rejoint de parti politique (partie 2).

Q6 De manière générale, quelles-ont été vos motivations à rejoindre un parti politique ? (Question ouverte)	Effectifs	Fréquences
Volonté de changer les choses - défendre son point de vue	4	0,67
Participer mais principalement au niveau local	2	0,33
TOTAL	6	1

Tableau 16 Tableau récapitulatif de la question 6

On constate que les motivations restent liées à un engagement plutôt local et avec des effets immédiats. C'est l'idéaltype de la «belle politique» au service des autres et pour défendre une cause.

Q7 Pourquoi ce parti politique en particulier ? En quoi ce parti répondait-il mieux à vos attentes qu'un autre ? (Question ouverte)	Effectifs	Fréquences
Pour sa politique générale, les valeurs défendues et son humanité. Un parti centriste où tout n'est ni tout blanc ni tout noir	4	0,80
J'ai été approché par un des membres	1	0,20
TOTAL	5	1

Tableau 17 Tableau récapitulatif de la question 7

Outre la question des valeurs véhiculées par un parti politique et la communication qui y est liée, on voit également apparaître ici un élément qui devrait faire partie de l'organisation du mouvement et qui concerne le recrutement de nouveaux adhérents par l'intermédiaire de connaissances.

A ce titre, la plus grande ouverture des listes électorales communales telle que proposée par Benoit Lutgen était une idée à tester mais, comme nous l'avons constaté aux questions 4 et 5, n'a pas rencontré un vif succès en termes de «membership» pur (en comptant uniquement les nouveaux membres).

Q8 Pourquoi n'êtes-vous pas membre d'un parti politique ? (Question ouverte)	Effectifs	Fréquences
Politique communale comme seul point d'intérêt, pas besoin des partis à ce niveau	8	0,33
Méfiance vis-à-vis des partis politiques	7	0,29
Je n'adhère pas à toutes les idées des partis ou mes idées correspondent à plusieurs partis	4	0,17
Peut-être plus tard	3	0,13
Risque de stigmatisation	1	0,04
Manque de temps	1	0,04
TOTAL	24	1

Tableau 18 Tableau récapitulatif de la question 8

Q9 Pourquoi avoir été candidat aux dernières élections communales sans être membre d'un parti politique ? (Question ouverte)	Effectifs	Fréquences
Participer à la vie collective, à la démocratie de la cité	8	0,40
Eviter la suspicion de politique politicienne, éviter d'être assimilé à un parti	4	0,20
Amélioration du bien-être des gens	3	0,15
Participer à un projet collectif et local	3	0,15
Renouvellement des acteurs politiques	2	0,10
TOTAL	20	1

Tableau 19 Tableau récapitulatif de la question 9

La raison évoquée le plus souvent par les répondants rejoint la théorie de Philippe Aldrin et Marie Vannetzel expliquée dans le chapitre 3 où la politique locale est vue comme un engagement d'abord pour la gestion de la cité avant d'être de la «pure» politique.

La motivation qui arrive en second rang dans le nombre d'occurrences pose davantage question sur l'image des partis politiques en général. Mais également plus particulièrement auprès des répondants qui sont des acteurs du système politique qui ont, à priori, un avis plus éclairé que les citoyens situés en dehors du jeu politique.

6.2.4 Types d'engagement des candidats d'ouverture

Cette question visait à pouvoir identifier si le répondant adoptait plutôt un engagement distancié ou militant selon la théorie de Jacques Ion. Les réponses ont été regroupées selon qu'elles portaient sur l'une ou l'autre catégorie. Pour l'item numéro 4, le principe du reflet a été appliqué pour le traitement des réponses car la question avait été formulée négativement.

S'agissant de variables ordinales (Absolument pas d'accord, Plutôt pas d'accord, Neutre, Plutôt d'accord et Complètement d'accord), il n'y a pas lieu de tenter de les analyser par une technique de statistique classique ou simplement mathématique. En effet, en fonction des sensibilités propres aux répondants, les intervalles séparant deux propositions peuvent fortement varier. C'est souvent le cas dans des études psycho-sociales comme nous le rappellent Luc Albarello et al. : *«De même, pour un répondant, l'écart entre le 1 et le 2 ne représente pas nécessairement exactement la même chose que l'écart entre le 2 et le 3, et il n'y a aucun moyen de mesurer objectivement ce que représente réellement cet écart, on est dans le jugement subjectif. La seule*

chose qui est mesurée objectivement est le niveau relatif d'accord (un score de 3 reflète un accord plus élevé que 2 ou moins et moins élevé que 4 ou plus). On a donc ici clairement affaire à une variable ordinale et non pas métrique.»⁷⁴

La seconde étape a été de scinder les propositions en 2 catégories en fonction du type d'engagement auquel elles correspondaient. Dans chacune d'entre-elles, la fréquence de chaque variable a été comptabilisée. Elles ont ensuite été ramenées en fréquences proportionnellement au total afin de faciliter les comparaisons entre les deux types d'engagements (le nombre de questions pour chaque catégorie étant différent, une comparaison en chiffres absolus n'était pas pertinente).

Par exemple pour le répondant 73 :

id	73
Q10[SQ001]	Neutre
Q10[SQ003]	Plutôt d'accord
Q10[SQ005]	Plutôt d'accord
Q10[SQ007]	Plutôt d'accord
Q10[SQ009]	Plutôt pas d'accord
Q10[SQ010]	Plutôt d'accord
Q10[SQ012]	Plutôt pas d'accord
Q10[SQ013]	Neutre
Q10[SQ014]	Plutôt d'accord
<u>Engagement distancié</u>	
Absolument pas d'accord	0
Plutôt pas d'accord	0,22
Neutre	0,22
Plutôt d'accord	0,56
Complètement d'accord	0
Q10[SQ002]	Plutôt d'accord
Q10[SQ004] (reflétée)	Absolument pas d'accord
Q10[SQ006]	Plutôt d'accord

⁷⁴ Luc Albarello, Étienne Bourgeois, et Jean-Luc Guyot, « Chapitre 2 - Les types de variables », in Statistique descriptive, Méthodes en sciences humaines (Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur, 2010), 33-60

Q10[SQ008]	Plutôt pas d'accord
Q10[SQ011]	Neutre
<u>Engagement militant</u>	
Absolument pas d'accord	0,20
Plutôt pas d'accord	0,20
Neutre	0,20
Plutôt d'accord	0,40
Complètement d'accord	0

Tableau 20 Exemple d'analyse de la question 10

Les variables «Absolument pas d'accord» et «Plutôt pas d'accord» ont été rassemblées dans une classe «tendance négative» et les items «Plutôt d'accord» et «Complètement d'accord» dans une classe «tendance positive».

Ensuite, la fréquence la plus élevée dans chacune des catégories indique la tendance retenue pour l'engagement distancié et pour l'engagement militant, indiquant un degré d'attachement plutôt négatif ou positif à ces types d'engagements.

Par exemple, toujours pour le répondant 73 :

<u>Engagement distancié</u>	
Tendance négative	0,22
Neutre	0,22
Tendance positive	0,55
Maximum	0,55
Tendance retenue	Tendance positive
<u>Engagement militant</u>	
Tendance négative	0,40
Neutre	0,20
Tendance positive	0,40
Maximum	0,40
Tendance retenue	Neutre

Tableau 21 Exemple de regroupement de tendance pour la Q10

Dans cet exemple, l'individu qui a répondu adopte une posture plutôt positive sur l'engagement distancié et une posture neutre sur l'engagement militant.

L'hypothèse 1 que nous souhaitons vérifier est pour rappel : « les attentes et pratiques des candidats d'ouverture locaux sont principalement basés sur le modèle de l'engagement distancié ». Cela implique de vérifier combien de répondants ont une tendance positive à l'engagement distancié.

Q10	Effectifs (Engag. Distancié)	Fréq. (Engag. Distancié)	Effectifs (Eng. Militant)	Fréq. (Eng. Militant)
Positive	26	0,90	15	0,52
Négative	2	0,07	9	0,31
Neutre	1	0,03	5	0,17
TOTAL	29	1	29	1

Tableau 22 Tableau récapitulatif des tendances globales de la question 10

En appliquant la méthode expliquée ci-dessus, nous constatons que 26 des 29 répondants sont dans ce cas, deux ont une tendance négative et un est neutre.

6.2.5 Les caractéristiques du parti politique idéal selon les candidats d'ouverture

Q11 Si vous décidiez de rejoindre un parti, en quoi serait-il différent des autres ? (Question ouverte)	Effectifs	Fréquences
Juste équilibre entre droits et devoirs et centré sur la personne	2	0,33
Liberté d'expression	1	0,17
Un parti qui accepte de sortir d'une logique binaire majorité/opposition par exemple en acceptant de reconnaître que certaines idées des autres sont bonnes	1	0,17
Intérêt pour le bien commun	1	0,17
Qui promeut la participation collective et la cogestion avec la population	1	0,17
TOTAL	6	1

Tableau 23 Tableau récapitulatif de la question 11

Q11bis Selon vous, en quoi le parti que vous avez rejoint est-il différent des autres ? (Question ouverte)	Effectifs	Fréquences
Plus proche des citoyens	2	0,67
Politique locale de terrain avec un esprit humain de collectivité	1	0,33
TOTAL	3	1

Tableau 24 Tableau récapitulatif de la question 11bis

Ces deux questions ont amené très peu de réponses qualitatives. Cela est sans doute dû à la difficulté de se projeter lorsque le répondant a affirmé plus tôt les raisons qui les empêcheraient de rejoindre un parti politique. De nombreux répondants ont également affirmé en amont qu'ils se méfiaient des partis politiques. C'est donc compréhensible qu'ils ne tentent pas de s'imaginer rejoindre les rangs de ces mêmes partis.

Pour ce qui concerne ceux qui ont fait le choix de rejoindre un parti politique, le constat est posé que la proximité avec les citoyens est un critère important puisque cité par les 3 répondants qui ont rejoint le cdH.

6.2.6 Les modes d'affiliation à un parti politique préférés par les candidats d'ouverture

La première étape pour analyser les résultats de cette question composée de 16 sous-questions est de les rassembler en fonction du mode d'affiliation auquel elles se réfèrent (nouveaux publics, soutiens, cyber-membre, adhésion légère ou adhésion traditionnelle).

S'agissant ici aussi de variables ordinales, en faire une moyenne par cercle n'a pas de sens mais la médiane peut nous donner une tendance centrale synthétisant les différentes réponses aux sous-questions. La médiane permet également de réduire l'influence des variables extrêmes qui sont présentes dans les réponses.

Cette question vise à répondre à l'hypothèse 2 : «les attentes et pratiques des candidats d'ouverture locaux sont proches des modes d'adhésion aux partis politiques sans droits ni obligations». Cela se traduit par un mode d'adhésion plutôt proche des «nouveaux publics» et «soutien».

Pour définir si un répondant est proche d'un mode d'adhésion, le choix posé est de définir que le score médian aux réponses relatives à celui-ci doit être supérieur à 7,5/10. Un taux supérieur à 7,5/10 paraît être un indicateur suffisant pour estimer que ce mode d'adhésion correspond aux attentes ou aux pratiques du candidat d'ouverture.

Comme évoqué dans le chapitre 3, il est fort probable que certains se situent dans plusieurs niveaux d'adhésion et qu'ils possèdent donc plusieurs taux d'adhésion supérieurs à 7,5.

Voici le tableau détaillé où le «NON» remplace les scores inférieurs à 7,5. Afin de mettre en évidence le ou les modes d'adhésion privilégiés des répondants, la case avec le score le plus élevé a été mise en surbrillance.

	Nouveaux publics	Soutien	Cyber-membre	Adhésion légère	Adhésion traditionnelle	Mode d'adhésion identifié
	7,5	Non	Non	Non	9	Avec
	8,5	10	8	8	10	Neutre
	10	10	Non	9	Non	Sans
	9,5	9	9	9,5	8	Neutre
	8,5	Non	Non	9	7,5	Avec
	Non	Non	Non	Non	Non	Aucun
	8	Non	Non	Non	Non	Sans
	10	Non	Non	Non	8	Sans
	8	Non	Non	Non	Non	Sans
	Non	Non	Non	Non	Non	Aucun
	Non	Non	Non	Non	Non	Aucun
	10	Non	10	Non	7,5	Neutre
	Non	Non	Non	Non	Non	Aucun
	7,5	Non	Non	Non	Non	Sans
	Non	Non	Non	Non	Non	Aucun
	Non	Non	Non	Non	Non	Aucun
	8,5	Non	Non	9	8,5	Avec
	10	10	10	9,5	10	Neutre
	Non	Non	Non	Non	Non	Aucun
	Non	Non	Non	Non	Non	Aucun
	Non	Non	Non	7,5	Non	Avec
	10	Non	10	9	10	Neutre
	8,5	Non	10	9	10	Avec
	Non	Non	8	8	8	Avec

	Non	Non	Non	Non	Non	Aucun
	8	Non	Non	Non	9	Avec
	Non	Non	Non	Non	8	Avec
	9,5	Non	Non	Non	Non	Sans
	10	10	10	Non	10	Neutre
TOTAL	17	5	8	10	14	29

Tableau 25 Tableau récapitulatif des modes d'adhésion identifiés à la question 12

Globalement, la première catégorie avec le plus grand nombre d'occurrences concerne le mode d'adhésion des «nouveaux publics» où 17 répondants obtiennent un score supérieur à 7,5. Viennent ensuite «l'adhésion traditionnelle» et «l'adhésion légère». Ferment la marche le mode d'adhésion «cyber-membre» et «soutien».

Pour 9 répondants, aucun mode d'affiliation proposé ne dépasse 7,5 et ils sont donc considérés comme n'ayant pas de mode d'adhésion identifiable.

Mode d'adhésion identifié	Effectifs	Fréquences
Avec droits et obligations	8	0,28
Sans droits et obligations	6	0,21
Neutre	6	0,21
Aucun	9	0,31
TOTAL	29	1,00

Tableau 26 Tableau récapitulatif final de la question 12

En regroupant les différents modes d'adhésion en trois catégories, comme cela a été fait pour l'hypothèse 2, en «sans droits ni obligations», «avec droits et obligations» et «neutre» (lorsque les modes d'adhésion préférés sont dans les 2 catégories), 6 répondants préfèrent des modes d'adhésion «sans droits ni obligations», 8 «avec droits et obligations», 6 «neutres» et 9 n'ont pas de mode d'adhésion préféré identifié.

Mode d'adhésion identifié	Effectifs	Fréquences
Avec droits et obligations	8	0,40
Sans droits et obligations	6	0,30
Neutre	6	0,30
TOTAL	20	1,00

Tableau 27 Tableau récapitulatif final de la question 12 sans la catégorie "aucun"

Ce tableau reprend uniquement les répondants pour lesquels une préférence a pu être identifiée et dans laquelle ils optent de manière préférentielle pour le mode d'adhésion «avec droits et obligations» et où la catégorie «sans droits et obligations» n'est pas majoritaire avec 0.30 de fréquence.

Pour aller plus loin dans la compréhension, une autre méthode d'analyse utilise l'indice de corrélation de Pearson. Celui-ci indiquera s'il existe un lien de corrélation (pas forcément de causalité) entre deux types de modes d'adhésion. Le test de corrélation (contrairement à la régression simple) ne propose pas d'identifier une variable dépendante et une variable indépendante. On ne cherche qu'à déterminer l'absence ou la présence d'une relation linéaire significative entre les variables.

La corrélation est une quantification de la relation linéaire entre des variables continues. Les différents items étant un score entre 1 et 10, nous pouvons utiliser cette méthode d'analyse. Le calcul du coefficient de corrélation de Pearson repose sur le calcul de la covariance entre deux variables continues. Cette standardisation permet d'obtenir une valeur qui variera toujours entre -1 et +1, peu importe l'échelle de mesure des variables mises en relation.

Pour être interprété, le coefficient de corrélation doit être significatif (la valeur de p doit être plus petite que 0,05). Calcul que SPSS⁷⁵ réalise en même temps et qu'il indique textuellement dans son tableau récapitulatif.

Pour que l'analyse soit la plus complète possible, les items pourraient être considérés non pas comme des variables continues mais plutôt comme des variables ordinales. Le score représenterait uniquement le rang de la réponse. Nous devons dans ce cas-là utiliser la méthode de calcul du tau de Kendall, comme l'explique Laurencelle Louis dans son ouvrage⁷⁶.

Pour interpréter ces indices, les balises de Cohen⁷⁷ seront mobilisées afin de déterminer l'importance de la relation :

Autour de 0,10	Effet de petite taille	Corrélation faible
Autour de 0,30	Effet de taille moyenne	Corrélation moyenne
Plus de 0,50	Effet de grande taille	Corrélation forte

⁷⁵ SPSS Statistics, développé par IBM, est conçu pour résoudre les problèmes métier et de recherche au moyen d'analyses ponctuelles, de tests d'hypothèses, d'analyses géospatiales et d'analyses prédictives. Il est mis à disposition des étudiants par l'UCLoucaïn.

⁷⁶ Louis Laurencelle, « Le tau et le tau-b de Kendall pour la corrélation de variables ordinales simples ou catégorielles », *Tutorials in Quantitative Methods for Psychology* 5, n° 2 (1 septembre 2009): 51-58,

⁷⁷ Cohen J., « *Statistical Power Analysis for the behavioral sciences* », Psychology Press , 1988.

Tableau 28 Balises de Cohen

Voici les résultats produits par SPSS :

Tableau 29 Calcul de l'indice de corrélation de Pearson par SPSS

		Nouveaux publics	Soutien	Cyber-membre	Adhésion légère	Adhésion traditionnelle
Nouveaux publics	Pearson Correlation	1	,342	,589**	,315	,512**
	Sig. (2-tailed)		,070	,001	,096	,005
	N	29	29	29	29	29
Soutien	Pearson Correlation	,342	1	,425*	,431*	,440*
	Sig. (2-tailed)	,070		,021	,020	,017
	N	29	29	29	29	29
Cyber-membre	Pearson Correlation	,589**	,425*	1	,570**	,889**
	Sig. (2-tailed)	,001	,021		,001	,000
	N	29	29	29	29	29
Adhésion légère	Pearson Correlation	,315	,431*	,570**	1	,527**
	Sig. (2-tailed)	,096	,020	,001		,003
	N	29	29	29	29	29
Adhésion traditionnelle	Pearson Correlation	,512**	,440*	,889**	,527**	1
	Sig. (2-tailed)	,005	,017	,000	,003	
	N	29	29	29	29	29

** . Correlation is significant at the 0.01 level (2-tailed).

* . Correlation is significant at the 0.05 level (2-tailed).

Tableau 30 Calcul du tau de Kendall par SPSS

			Nouveaux publics	Soutien	Cyber-membre	Adhésion légère	Adhésion traditionnelle
Kendall's tau_b	Nouveaux publics	Correlation Coefficient	1,000	,194	,473**	,269	,430**
		Sig. (2-tailed)	.	,173	,001	,054	,002
		N	29	29	29	29	29
	Soutien	Correlation Coefficient	,194	1,000	,335*	,362*	,314*
		Sig. (2-tailed)	,173	.	,021	,011	,027
		N	29	29	29	29	29
	Cyber-membre	Correlation Coefficient	,473**	,335*	1,000	,480**	,730**
		Sig. (2-tailed)	,001	,021	.	,001	,000
		N	29	29	29	29	29
	Adhésion légère	Correlation Coefficient	,269	,362*	,480**	1,000	,416**
		Sig. (2-tailed)	,054	,011	,001	.	,003
		N	29	29	29	29	29
	Adhésion traditionnelle	Correlation Coefficient	,430**	,314*	,730**	,416**	1,000
		Sig. (2-tailed)	,002	,027	,000	,003	.
		N	29	29	29	29	29

** . Correlation is significant at the 0.01 level (2-tailed).

* . Correlation is significant at the 0.05 level (2-tailed).

Que le tau de Kendall ou le calcul de corrélation de Pearson soient utilisés, les résultats sont significativement proches et amènent à des conclusions identiques.

Ainsi, les individus qui seraient prêts à adhérer en tant que cyber-membre seraient plus fortement enclins à adopter un mode d'adhésion aux partis politiques traditionnel plutôt que léger (respectivement un tau de ,730 et ,480).

Cette tendance est également confirmée lorsqu'on analyse les coefficients de corrélations liés aux nouveaux publics qui sont fort fortement corrélés avec le mode d'adhésion cyber-membre et adhésion traditionnelle mais pas à l'adhésion légère. Cette corrélation explique la forte proportion d'individus où le mode d'adhésion préféré n'a pas pu être déterminé puisque présent dans les deux catégories en même temps.

Adhésion traditionnelle et légère sont également fortement corrélés mais dans une moindre mesure. Ce qui paraît cohérent vu la proximité de ces deux modes d'adhésion.

Enfin, le mode d'adhésion soutien est moyennement corrélé aux cyber-membres, à l'adhésion légère et à l'adhésion traditionnelle.

6.2.7 La relation partis-militants idéale

Q13 Selon vous, est-ce que les partis politiques doivent adapter la relation qu'ils ont avec leurs membres et les non-membres ? Comment à votre avis ? (Question ouverte)	Effectifs	Fréquences
Privilégier la méthode participative	3	0,23
Que les responsables de partis soient plus à l'écoute, trop de distance entre cadres et base	3	0,23
Plus de transparence, de cohérence et de communication claire et précise	3	0,23
Se rapprocher du citoyen, même en dehors des périodes électorales	3	0,23
Ne pas faire de différence entre membre et non-membre	1	0,08
Renforcer la formation de ses mandataires	1	0,23
TOTAL	13	1

Tableau 31 Tableau récapitulatif de la question 13

Les principales explications évoquées sont en général plus couramment utilisées au niveau local. Les propositions qui sont faites viseraient ici à transposer au sein du parti ce qui est vécu, ou espéré, au niveau local.

Les différentes propositions reflètent également l'évolution du militantisme vers un militantisme distancié où les membres influents du parti devraient rendre des comptes ou, à minima, exposer de manière transparente leurs prises de position et décisions. Par opposition, l'engagement militant aurait amené une plus faible prise de recul de la part des militants.

6.2.8 «Il fera beau demain», bonne idée ou faux-semblant ?

Q14 Avez-vous eu connaissance de l'action «Il fera beau demain»?	Effectifs	Fréquences
Oui	22	0,76
Non	7	0,24
TOTAL	29	1

Tableau 32 Tableau récapitulatif de la question 14

Nous constatons que la communication du mouvement a été fortement perçue avec 76% des répondants qui ont eu connaissance de l'action alors qu'ils n'étaient pas membres du cdH (même s'ils ont une proximité plus grande avec le parti qu'un citoyen pris au hasard). C'est un signal très positif pour un mouvement qui se veut en dehors des clivages politiques traditionnels, sans référence particulière aux partis et qui veut créer un dialogue citoyen ouvert à tous ceux qui ont envie de construire un nouveau mouvement politique.

Q15 Par quel canal de communication ? (plusieurs réponses possibles)	Effectifs	Fréquences
Médias sociaux (Twitter, Facebook, Snapchat, etc.)	15	0,33
En ligne (site Internet, Email)	9	0,20
Télévision – radio	6	0,13
Presse écrite (journaux, magazines, etc.)	6	0,13
Par des connaissances personnelles	6	0,13
Campagne publicitaire en ligne	3	0,07

TOTAL	45	1,00
--------------	-----------	-------------

Tableau 33 Tableau récapitulatif de la question 15

L'importance des médias sociaux et de l'activité Internet est mise en évidence car plus de deux-tiers des répondants ont eu les informations par ce biais. Cela est également en lien avec le profil des répondants qui font majoritairement partie des «cyber-membres» et on devine l'importance des nouveaux médias dans les développements futurs des activités politiques.

Q16 Trouvez-vous la démarche intéressante ? A quel niveau ? (Question ouverte)	Effectifs	Fréquences
Juste un essai de se relancer comme parti, pas neutre	5	0,28
Autres réponses positives sans argumentation particulière	4	0,22
Peut ouvrir le débat en recueillant d'autres opinions	3	0,17
Nouvelle dynamique et identité intéressante	3	0,17
Intéressante car cherche à créer une nouvelle légitimité du cdH notamment via les non-membres	1	0,06
Attention de rester cohérent avec les propositions	1	0,06
Importance que la démarche aboutisse	1	0,06
TOTAL	17	1

Tableau 34 Tableau récapitulatif de la question 16

La démarche est globalement perçue de manière ambivalente lorsqu'une partie des répondants reste toujours constante dans ses avis assez critiques envers les partis politiques et leur rôle alors que d'autres ont un avis positif, sans forcément expliquer pourquoi.

Q17 Y avez-vous participé personnellement ?	Effectifs	Fréquences
Oui	3	0,10
Non	26	0,90
TOTAL	29	1

Tableau 35 Tableau récapitulatif de la question 17

En analysant en détail les réponses, une réponse «autre» avait été complétée par un «Non». Elle a donc été re-catégorisée dans les réponses «non» pour l'analyse des résultats.

10% des sondés ont participé personnellement à une des organisations mises en place par «Il fera beau demain». Cela peut paraître peu mais c'est un chiffre positif au vu des circonstances sanitaires qui ont fortement freiné les possibilités d'organisation physique, qui sont souvent les formes les plus prisées.

Sous-questions de la Q17 Si oui, à quel niveau ? (Plusieurs réponses possibles)	Effectifs	Fréquences
Vous avez participé sur la plateforme en ligne ?	2	0,67
Lors des rencontres organisées dans différentes régions (Rêves parties)?	1	0,33
Vous avez répondu à un questionnaire ?	0	0
TOTAL	3	1

Tableau 36 Tableau récapitulatif des sous-questions de la question 17

Seuls ceux qui avaient répondu par l'affirmative pouvaient répondre à cette question. Pour être plus précis, la lecture des réponses détaillées nous indique que chacun des répondants a participé à une seule action.

Q18 Que vous évoque la suite de la démarche ? (Question ouverte)	Effectifs	Fréquences
Un nouveau départ et renouveau pour le parti	4	0,36
Ils ne feront rien de tout cela	2	0,18
C'est prometteur pour les enseignements qui pourront en être tirés	2	0,18
Améliorer la communication pour éviter une trop grosse étiquette cdH	2	0,18
J'aimerais lire cette synthèse	1	0,09
TOTAL	11	1

Tableau 37 Tableau récapitulatif de la question 18

La philosophie des réponses reste proche des tendances observées pour les autres questions. L'échantillon est divisé sur la question entre ceux qui y mettent un espoir de renouveau démocratique ou de relance pour le parti et les «décus» de la politique qui estiment qu'il s'agit uniquement d'un léger ravalement de façade pour le cdH.

6.3 Discussion générale

La première partie des réponses apporte des éléments sur le parcours politique des candidats. Une première conclusion est qu'une très grande majorité des adhérents cdH ne provient pas d'un processus où la première expérience politique est de se présenter aux élections communales comme candidat d'ouverture, avant d'envisager de s'affilier à un parti politique. En effet, seuls 13% des répondants se sont affiliés à un parti politique suite à leur expérience de 2018.

Les motivations à rejoindre un parti politique ou une liste aux élections communales sont sensiblement les mêmes : volonté de rendre service aux autres, participer à la vie de la cité, défendre son point de vue, participer à un projet collectif, etc. Les différences se situent plutôt dans l'image plutôt négative qui est renvoyée par le monde politique : méfiance vis-à-vis des partis politiques, peur d'être stigmatisé, obligation d'être en accord avec la ligne du parti.

Les constatations faites par Philippe Aldrin et Marie Vannetzel⁷⁸ dans leur ouvrage et partiellement expliquées dans le chapitre 3, sont éclairantes pour ces deux premiers constats : *«C'est souvent parce qu'ils se disent animés de l'«envie de se rendre utiles», de «se mettre au service de la cité», de «consacrer du temps aux problèmes» que les «associatifs» ou, plus largement, les «figures de la société civile locale» acceptent de figurer sur une liste.»* Les résultats obtenus par le questionnaire correspondent à cette description des auteurs. Ils vont même plus loin dans leurs développements en expliquant que, dans une majorité de cas, ces acteurs sont déçus par le résultat de leur engagement sur les listes électorales. Pas forcément en fonction du score réalisé lors des élections mais dans l'après-élection.

En effet, le recrutement a en général été réalisé sur base pragmatique «Engage-toi, on résoudra ensemble des problèmes des gens», mais en réalité, les élus n'ont pas forcément d'égales dispositions à s'approprier les façons d'être et de faire de la politique «en professionnel». Il y a donc un décalage entre les promesses de début de campagne et la réalité. Ce qui peut expliquer un désenchantement de certains candidats d'ouverture et la vision négative qu'ils retiennent des professionnels de la politique, issus principalement des partis politiques.

⁷⁸ Philippe Aldrin et Marie Vannetzel, « Dans les lisières, une sociologie des acteurs secondaires de la politique dans deux petites villes françaises », *Politix* 128, n° 4 (2019): 31-63.

L'image des partis politiques vus par les candidats d'ouverture ressemble à celle qui est perçue par les citoyens en général⁷⁹. Le fait qu'ils aient mis un pied dans le système politique ne donne pas l'impression de faire évoluer la vision qu'ils en ont.

Ceci peut être expliqué par une partie de la théorie proposée par Panebianco qui annonçait l'émergence de «*partis professionnel-électoral*» où «*le pouvoir dans les partis serait détenu par une sphère restreinte de leaders qui s'entourent d'experts qui pourront les conseiller au mieux.*»⁸⁰

Dans ce type de partis, précisément, les adhérents jouent un rôle de moins en moins important. La force du parti politique va beaucoup plus reposer sur la force de communication (avec l'amplification des mass-media) et d'expertise des «professionnels», et beaucoup moins sur le travail de fourmi des militants ou des adhérents sur le terrain.

En s'approchant des militants d'un parti (en étant présent sur la même liste par exemple), les candidats se sont peut-être rendu compte de cette professionnalisation du parti politique et le fossé existant entre les militants et la sphère restreinte des leaders.

Enfin, ce constat va également dans le sens des propos de Christoph Niesen qui affirmait que les mentalités dans la société civile évoluent également et poussent les citoyens à être de plus en plus critiques du système démocratique dans lequel ils vivent ainsi que le rôle que les partis remplissent. D'ailleurs, se revendiquer candidat sans carte de parti politique peut également être vu comme une tentative de prouver l'absence de rôle significatif des partis politiques dans système électoral local.

Cela pourrait également être vu comme une critique de la démocratie moderne en Belgique qui s'appuie sur des structures de partis, dans la ligne de l'idéaltype de parti-cartel. Néanmoins, les répondants sont partagés sur ce rejet des partis puisque seulement une partie d'entre eux l'ont évoqué. Il s'agit donc également d'une piste intéressante à analyser dans des travaux futurs en construisant un idéaltype de démocratie en se basant notamment sur l'avis des individus qui ne souhaitent pas s'affilier à un parti politique national tout en étant candidat aux élections communales.

⁷⁹ Voir par exemple à ce sujet l'étude où les jeunes ne font majoritairement (78%) pas confiance aux politiciens : Dedicated Research, «Étude sur les valeurs des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles», p. 26, juillet 2019.

⁸⁰ Balzacq, op cit.

La deuxième partie de l'enquête visait à répondre à l'hypothèse 1 : «les attentes et pratiques des candidats d'ouverture locaux sont principalement basés sur le modèle de l'engagement distancié».

L'engagement distancié est une nouvelle forme d'engagement élaborée par Jacques Ion surtout marqué par l'émergence de l'acteur individu concret en opposition à l'engagement militant. Celui-ci valait à la fois, confirmation d'une appartenance communautaire et une insertion dans ces ensembles abstraits de l'action collective.

L'engagement mobilisait ainsi des rôles relativement définis, aisément endossables par tout un chacun déjà inséré dans une structure de sociabilité de fait. Le langage du groupement volontaire (la langue de bois), les votes, les actions publiques, composaient ainsi un répertoire commun à tous les adhérents.

Cela impliquait de vérifier combien de répondants avaient une tendance positive à l'engagement distancié. 26 des 29 répondants ont une tendance positive à l'engagement distancié. Le constat est que l'hypothèse 1 est vérifiée.

Un complément de compréhension est cependant à apporter à cette conclusion lorsque l'analyse se porte sur les tendances vis-à-vis de l'engagement militant. En effet, 15 répondants adoptent une posture positive, 9 une négative et 5 sont neutres. Il s'agit bien d'une préférence, de la part d'une majorité de répondants, pour l'engagement distancié et pas d'un rejet massif de l'engagement militant par les candidats d'ouverture. D'ailleurs, en croisant les deux tendances des modes d'engagement, 13 participants sur 29 adoptent une posture plutôt positive en faveur des deux modèles d'engagement.

Les deux modes d'engagement s'imbriquent donc et ne constituent pas deux cercles clairement distincts. Jacques Ion y voyait une évolution dans la représentation des modes d'engagement, ce qui peut également expliquer ce chevauchement.

Sa théorie est également confirmée par les différentes propositions formulées en ce qui concerne l'évolution de la relation partis-militants. Elles reflètent également l'évolution du militantisme vers un militantisme distancié où les membres influents du parti devraient rendre des comptes ou, à minima, exposer de manière transparente leurs prises de position et de décision.

L'hypothèse 2 a également été testée : «les attentes et pratiques des candidats d'ouverture locaux sont proches des modes d'adhésion aux partis politiques sans droits ni obligations».

Pour rappel, Scarrow identifie dans sa théorie des cercles d'affiliation multi-speed⁸¹, plusieurs nouveaux modes d'adhésion proposés par les partis politiques. Ceux-ci représentent un répertoire de modes d'affiliation disponibles parmi lesquels les partis choisissent s'ils le rendent accessible ou pas à leurs adhérents potentiels : adhésion individuelle traditionnelle, adhésion légère et cyber-membres. Les catégories précédentes partagent certaines similitudes, en ce sens qu'elles créent des communautés réservées aux fidèles sympathisants. Ils impliquent également généralement un échange de droits et d'obligations.

Ces caractéristiques les distinguent des modes d'affiliation décrits ci-après, qui n'imposent aucun droit et qui ne nécessitent généralement pas d'adhésion exclusive : les soutiens, les adeptes des médias sociaux et les nouveaux publics.

Il était nécessaire que les répondants soient plutôt proches des modes d'adhésion «nouveaux publics» et «soutien». Pour définir si un répondant est proche d'un mode d'adhésion, le choix a été posé de définir que le score médian aux réponses relatives à celui-ci devait être supérieur à 7,5/10.

En regroupant les différents modes d'adhésion en trois catégories, comme cela a été fait pour l'hypothèse 2, en «sans droits ni obligations», «avec droits et obligations» et «neutre» (lorsque les modes d'adhésion sont dans les 2 catégories), 6 répondants préfèrent des modes d'adhésion «sans droits ni obligations», 8 «avec droits et obligations», 6 «neutres» et 9 n'ont pas de mode d'adhésion préféré identifié.

L'hypothèse est donc partiellement infirmée car seuls 30% des répondants pour lesquels une préférence a pu être identifiée, optent de manière préférentielle pour le mode d'adhésion «sans droits ni obligations».

Pour qu'elle puisse être complètement infirmée, il faudrait comparer ces données avec celles qui seraient issues d'un échantillon composé par exemple de candidats membres du cdH depuis plusieurs années. Cela permettrait de mesurer leurs préférences et indiquer si elles sont du même ordre que celles des candidats d'ouverture ou différentes. Cet échantillon n'est pas en notre possession mais cela pourrait faire l'objet de travaux futurs.

⁸¹ Scarrow, op cit.

Un complément d'information a pu être développé grâce à quelques calculs de corrélations. Il ne s'agit donc pas d'un lien de causalité mais cela fait apparaître des tendances. Ainsi, les individus qui seraient prêts à adhérer en tant que cyber-membres seraient plus fortement enclins à adopter un mode d'adhésion aux partis politiques traditionnel plutôt que léger.

Pour ce qui concerne le mode d'adhésion «soutien», il est moyennement corrélé aux cyber-membres, à l'adhésion légère et à l'adhésion traditionnelle. Les répondants trouveraient donc logique de soutenir financièrement (même avec un faible montant) le parti politique dans lequel ils s'engageraient via un de ces trois modes d'adhésion.

Enfin, les individus qui seraient prêts à adhérer en tant que cyber-membre seraient plus fortement enclins à adopter un mode d'adhésion aux partis politiques traditionnel plutôt que léger. Ce qui peut signifier que la «cyber-adhésion» fait partie intégrante d'une adhésion avec des droits et des obligations complètes assimilée à une adhésion traditionnelle.

Les cercles des modes d'adhésion qui avaient été définis par Scarrow envisageaient un petit chevauchement des catégories. Mais les résultats – certes limités - de notre analyse amènent à penser qu'il existe de forts liens entre certaines de ces formes d'affiliations partisans qui pourraient être regroupées ou dont les cercles pourraient davantage s'imbriquer.

Enfin, pour la partie plus prospective qui concernait «Il fera beau demain», deux grands enseignements peuvent être tirés. Nous constatons que la communication du mouvement a été fortement perçue avec 76% des répondants qui ont eu connaissance de l'action alors qu'ils n'étaient pas membres du cdH.

L'importance des médias sociaux et de l'activité Internet est mise en évidence et on devine l'importance des nouveaux médias dans les développements futurs des activités politiques.

Chapitre 7 : Conclusions et perspectives

La question de recherche retenue se définissait comme suit «Pourquoi les candidats d'ouverture sur une liste électorale locale ne s'engagent-ils pas ensuite dans un parti politique ?»

Après un premier tour de la littérature sur la militance politique et notamment de l'engagement politique, quatre pistes de recherche ont été formulées avec pour chacune d'entre-elles un angle d'analyse ou une discipline différente. Le choix posé qui paraissait le plus propice à une éventuelle modification concrète par le parti étudié est d'envisager l'adhésion partisane comme variable dépendante. Et donc d'exclure de notre recherche l'ensemble des modèles explicatifs qui envisagent l'adhésion comme variable indépendante car ce type d'approche embrasse souvent des considérations essentiellement normatives et non pas explicatives.

L'objectif n'était pas de mieux cerner les caractéristiques sociodémographiques des non-membres ou de développer un point de vue de psychologie sociale mais d'offrir la possibilité au parti politique d'éventuellement adapter sa stratégie de recrutement et de comprendre assez finement les pratiques et attentes des sujets identifiés.

Finalement l'hypothèse de recherche se développait en : «Le parti politique n'offre pas de modes de coopération qui répondent aux attentes et pratiques de candidats d'ouverture locaux reflétant certaines évolutions générales du militantisme.» Deux évolutions générales ont été retenues : le passage de l'engagement militant à l'engagement distancié et les nouveaux modes d'adhésion aux partis politiques selon le modèle de l'affiliation multi-speed de Scarrow.

Afin de concrétiser cette hypothèse, 2 hypothèses opérationnelles ont été développées en se basant sur les évolutions retenues : H1 : les attentes et pratiques des candidats d'ouverture locaux sont principalement basés sur le modèle de l'engagement distancié ; H2 : les attentes et pratiques des candidats d'ouverture locaux sont proches des modes d'adhésion aux partis politiques sans droits ni obligations.

Par choix méthodologique mais également afin de limiter la masse d'informations à traiter, le champ de l'étude a été volontairement restreint aux candidats d'ouverture sur des listes qui peuvent être liées au Centre démocrate humaniste. Il est vrai que le choix d'analyser un seul parti a permis de simplifier la lecture et d'empêcher certains biais par exemple d'ordre programmatique ou lié à l'image du militant au sein de ce courant politique. Néanmoins, il est possible que des variables liées à la typologie du parti, au profil sociodémographique des

électeurs, à son attractivité électorale, etc. exercent une certaine influence sur la volonté de s'engager ou pas. Notre choix méthodologique a permis d'éviter cet écueil.

Pour ce qui concerne l'hypothèse 1, le constat a été posé que la très grosse majorité des candidats d'ouverture ont une tendance positive par rapport à l'engagement distancié mais sans forcément rejeter en bloc l'engagement militant. Il y a donc superposition des deux types d'engagements. C'est une notion importante pour les partis, singulièrement celui qui a été ciblé par l'étude, pour lui permettre d'entamer (ou prolonger) une réflexion sur le rapport qu'il entretient avec ses membres ou avec les individus qui lui sont proches (les candidats d'ouverture).

Pour l'hypothèse 2, la grille de lecture de Susan Scarrow n'a pas permis d'en vérifier la concordance tant les cercles s'imbriquent les uns dans les autres et où la frontière est parfois fort ténue entre les catégories. Si les idées sont précises en théorie, elles le sont beaucoup moins dans la pratique. Par contre, d'autres conclusions en dehors de l'hypothèse ont pu être tirées. Ainsi, les individus qui seraient prêts à adhérer en tant que cyber-membre seraient plus fortement enclins à adopter un mode d'adhésion aux partis politiques traditionnel plutôt que léger.

Enfin, les répondants trouveraient logique de soutenir financièrement (même avec un faible montant) le parti politique dans lequel ils s'engageraient via le mode d'adhésion des cyber-membres et pas uniquement dans le format traditionnel d'adhésion.

Le nombre restreint de réponses obtenues est malheureusement un frein à toutes ces interprétations qui mériteraient d'être statistiquement vérifiée et pourquoi pas avec une autre population de référence telle que les membres eux-mêmes.

Les résultats ont permis d'identifier les attentes et pratiques des candidats d'ouverture. La première partie de l'hypothèse «*Le parti politique n'offre pas de modes de coopération*» n'a pas été testée car le public-cible interrogé n'était pas en mesure de nous fournir des informations à ce sujet. Il serait pertinent d'analyser «l'offre» des partis politiques en matière d'adhésion ou de relation aux membres.

Une comparaison entre partis politiques ou listes à d'autres tendances politiques peut également être menée. L'ancrage local des partis historiquement issus du pilier chrétien et les caractéristiques des militants liées à cet ancrage pourraient également être testés.

Comme toute enquête quantitative, il serait également intéressant de la reprogrammer quelques temps après les prochaines élections communales d'octobre 2024. Cette année-là sera également particulière car les élections régionales, fédérales (si pas d'élections anticipées) et européennes auront lieu en mai et cela aura certainement un impact sur le recrutement de potentiels candidats. Cela pourrait également être l'occasion d'analyser les suites du processus «Il fera beau demain».

Table des tableaux et figures

Tableau 1 Récapitulatif des 4 clivages de Lipset et Rokkan	20
Tableau 2 Typologie des partis selon Duverger	22
Tableau 3 Synthèse des caractéristiques des 4 types de partis par T. Balzacq.....	24
Tableau 4 Nombre absolu d'adhérents par partis de 1950 à 2009.....	34
Tableau 5 Chiffres globaux de l'adhésion partisane	35
Figure 1 Modes de participation selon Duverger	39
Figure 2 Cercles de participation partisane selon Van Haute.....	40
Figure 3 Formes d'affiliation partisane - Modèle de Scarrow	47
Tableau 6 Nombre de listes présentées aux élections communales portant le même numéro d'ordre que le parti national.....	61
Tableau 7 Nombre de listes par catégorie en 2018 et comparaison avec 2012	62
Tableau 8 Tableau récapitulatif de la question 19	75
Tableau 9 Tableau récapitulatif de la question 21	75
Tableau 10 Tableau récapitulatif de la question 2	77
Tableau 11 Tableau récapitulatif de la question 2(corrigé)	77
Tableau 12 Tableau récapitulatif de la question 3	78
Tableau 13 Tableau récapitulatif de la question 4	79
Tableau 14 Tableau récapitulatif de la question 4(corrigé)	79
Tableau 15 Tableau récapitulatif de la question 5	80
Tableau 16 Tableau récapitulatif de la question 6	80
Tableau 17 Tableau récapitulatif de la question 7	81
Tableau 18 Tableau récapitulatif de la question 8	81
Tableau 19 Tableau récapitulatif de la question 9	82
Tableau 20 Exemple d'analyse de la question 10.....	84
Tableau 21 Exemple de regroupement de tendance pour la Q10.....	84
Tableau 22 Tableau récapitulatif des tendances globales de la question 10.....	85
Tableau 23 Tableau récapitulatif de la question 11	85
Tableau 24 Tableau récapitulatif de la question 11bis	86
Tableau 25 Tableau récapitulatif des modes d'adhésion identifiés à la question 12	88
Tableau 26 Tableau récapitulatif final de la question 12	88
Tableau 27 Tableau récapitulatif final de la question 12 sans la catégorie "aucun"	88
Tableau 28 Balises de Cohen	90
Tableau 29 Calcul de l'indice de corrélation de Pearson par SPSS	90
Tableau 30 Calcul du tau de Kendall par SPSS	90
Tableau 31 Tableau récapitulatif de la question 13	91
Tableau 32 Tableau récapitulatif de la question 14	92
Tableau 33 Tableau récapitulatif de la question 15	93
Tableau 34 Tableau récapitulatif de la question 16	93
Tableau 35 Tableau récapitulatif de la question 17	93
Tableau 36 Tableau récapitulatif des sous-questions de la question 17	94
Tableau 37 Tableau récapitulatif de la question 18	94

Bibliographie

Livres

Albarello, Luc. *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*. Cours. Sociologie. Paris: A. Colin, 1995.

Albarello, Luc, Étienne Bourgeois, et Jean-Luc Guyot. « Chapitre 2 - Les types de variables ». In *Statistique descriptive*, 33-60. Méthodes en sciences humaines. Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur, 2010.

Almond, Gabriel, et Sidney Verba. *The Civic Culture*. Princeton University Press, 1963.

Balzacq, Thierry, et al. *Fondements de science politique*. Louvain-la-Neuve: De Boeck, 2013.

Blaise, Pierre, Vaïa Demertzis, Jean Faniel, Cédric Istasse, et John Pitseys. « La préparation des élections communales et provinciales du 14 octobre 2018 ». *Courrier hebdomadaire du CRISP* 2381-2382, n° 16-17 (2018): 5-168.

Buelens, Jo, Benoît Rihoux, et Kris Deschouwer. *Entre l'électeur et le quartier général: les sections locales des partis et les élections communales de 2006*. Bruxelles: VUBPress, 2008.

Dandoy, Régis. *Les élections communales en Wallonie*. Brugge: Vanden Broele, 2013.

Duverger, Maurice. *Les partis politiques*. Points Essais 255. Paris: Colin, 1992.

Ion, Jacques. *La fin des Militants ?* Enjeux de société. Éditions de l'Atelier (programme ReLIRE), 1997.

Kaufmann, Jean Claude. *Ego: pour une sociologie de l'individu*. Collection Essais & recherches. Paris: Nathan, 2001.

La Palombara, Joseph. *Political Parties and Political Development*. (Spd -6): Princeton University Press, 2016.

Lipset, Martin, et Stein Rokkan. *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs : une introduction*. Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008.

Mayer, Nonna. *Sociologie des comportements politiques*. U. Paris: Armand Colin, 2010.

Offerlé, Michel. *Les partis politiques*, 2018.

- Olson, Mancur. *The logic of collective action*. Cambridge: Harvard university Press, 1971.
- Sartori, Giovanni. *Partis et systèmes de partis. Un cadre d'analyse*. Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011.
- Scarrow, Susan. *Beyond Party Members: Changing Approaches to Partisan Mobilization*. Oxford University Press, 2014.
- Seiler, Daniel-Louis. *Les partis politiques*. Paris: Armand Colin, 1993.
- Teinturier, Brice. *Les Français et la politique : entre désenchantement et colère*. Paris: Seuil, 2004.
- Van Haute, Emilie. *Adhérer à un parti: aux sources de la participation politique*. Science politique. Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles, 2009.
- Verba, Sidney, et al. *Voice and Equity : Civic Voluntarism in American Politics*. Cambridge: Harvard university Press, 1995.
- Verba, Sidney, Norman H. Nie, et Jae-on Kim. *Participation and political equality: a seven-nation comparison*. Cambridge, Eng. ; New York: Cambridge University Press, 1978.
- Weber, Marc. *Le savant et le politique*. Plon. Paris, 1951.

Articles de revues

- Aldrin, Philippe, et Philippe Barboni. « Ce que la professionnalisation de la politique fait aux militants ». In *Identifier, s'identifier - faire avec, faire contre*. Lausanne: Antipodes, 2008.
- Aldrin, Philippe, et Marie Vannetzel. « Dans les lisières, une sociologie des acteurs secondaires de la politique dans deux petites villes françaises ». *Politix* 128, n° 4 (2019): 31-63.
- Barboni, Thierry, et Eric Treille. « Les nouveaux liens militants au sein de l'e-parti socialiste ». *Revue française de science politique* 60, n° 6 (2010): 1137 à 1157.
- Bartolini, Stefano. « La formation des clivages ». *Revue internationale de politique comparée* 12, n° 1 (2005): 9-34.
- Benetti, Julie, éd. « L'étude des partis politiques : entre rémanence et renouveau ». In *Les partis politiques*, 127-39. Pouvoirs, no 163. Paris: Seuil, 2017.

- Coorebyter, Vincent de. « Clivages et partis en Belgique ». *Courrier hebdomadaire du CRISP* 2000, n° 15 (2008): 7-95.
- Delwit, Pascal, éd. « La social-démocratie européenne et le monde des adhérents. La fin du parti communauté ». In *Où va la social-démocratie européenne? débats, enjeux, perspectives*, 232-48. Sociologie politique. Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles, 2004.
- Delwitt, Pascal. « Partis et systèmes de partis en Belgique en perspective ». In *Les partis politiques en Belgique*, 31-32. Bruxelles: Editions de l'université de Bruxelles, 2011.
- Dohet, Julien, Jean Faniel, Serge Govaert, Cédric Istasse, Jean-Paul Nassaux, et Paul Wynants. « Les partis sans représentation parlementaire fédérale ». *Courrier hebdomadaire du CRISP* n° 2206-2207, n° 1 (2014): 5.
- Douillet, Anne-Cécile, et Rémi Lefebvre. « Introduction. Le pouvoir local comme objet de sociologie politique ». In *Sociologie politique du pouvoir local*, 3-13. U. Paris: Armand Colin, 2017.
- Elderveld, Samuel J. « Political Parties: A Behavioral Analysis ». *American Behavioral Scientist* 8, n° 2 (octobre 1964): 13-13.
- Fretel, Julien. *La crise du Militantisme*. Pouvoirs, no 163. Paris: Seuil, 2017.
- Katz, Richard S. « Party Membership and Participation ». In *Handbook of Party Politics*, 301-15. London: Sage Publ., 2006.
- Katz, Richard S., et Peter Mair. « Changing Models of Party Organization and Party Democracy: The Emergence of the Cartel Party ». *Party Politics* 1, n° 1 (janvier 1995): 5-28.
- Kirchheimer, Otto. « The Transformation of the Western European Party Systems ». In *Political Parties and Political Development*, 177-200. Princeton: Princeton University Press, 1966.
- Koole, Ruud. *De opkomst van de moderne kaderpartij: veranderende partijorganisatie in Nederland 1960-1990*. 1. druk. Aula-paperback. Utrecht: Spectrum, 1992.
- Laurencelle, Louis. « Le tau et le tau-b de Kendall pour la corrélation de variables ordinales simples ou catégorielles ». *Tutorials in Quantitative Methods for Psychology* 5, n° 2 (1 septembre 2009): 51-58.
- LAWSON, Kay. « Partis politiques et groupes d'intérêt ». *Pouvoirs, revue française d'études constitutionnelles et politiques*, n° 79 (s. d.): 36-51.

- Lefebvre, Rémi. « Le militantisme socialiste n'est plus ce qu'il n'a jamais été. Modèle de "l'engagement distancié" et transformations du militantisme au Parti socialiste ». *Politix* 102, n° 2 (2013): 7-33.
- Mahéo, Valérie-Anne, et Yves Dejaeghere,. « La non-participation politique des jeunes : Une étude des barrières temporaires et permanentes de l'engagement », n° 45:2 (juin 2012): 405-25.
- Mair, Peter. « Le changement des systèmes de partis ». *Revue internationale de politique comparée* 14, n° 2 (2007): 243-61.
- Mazeaud, Alice, et Julien Talpin. « Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs ». *Sociologie* 1, n° 3 (2010): 357.
- Muxel, Anne. « La Participation Politique Des Jeunes : Soubresauts, fractures et Ajustements ». *Revue française de science politique* 5, n° 52 (2002): 521-44.
- Niessen, Christophe. « Critical Candidates: Elite Attitudes toward the Functioning of Representative Democracy ». In *Candidates, Parties and Voters in the Belgian Partitocracy*, Palgrave Macmillan., 341-54. Basingstoke: Springer International Publishing, 2018.
- Peeters, Luc. « S'engager dans l'associatif ou en politique ? » *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* Numéro 114-115, n° 2-3 (2017): 237-63.
- Rihoux, Benoit. « Partis politiques et mouvements sociaux : d'où venons-nous, où allons nous ? » *La revue nouvelle* 3 (mars 2004): 24-37.
- Sainteny, Guillaume. « Militantisme et rétribution : à la recherche d'un modèle théorique ». *Espaces Temps* 57, n° 1 (1995): 130-36.
- Sauger, Nicolas, et Emilie Van Haute. « Partis politiques et systèmes partisans ». In *Politique comparée*, Larcier., 575-610. Bruxelles, 2018.
- Seiler, Daniel-Louis. « Maurice Duverger et les partis politiques ». *Revue internationale de politique comparée* 17, n° 1 (2010): 55-65.
- Theviot, Anaïs. « Militer sur Internet ou militer à (bonne) distance du parti : entre exit et carrière militante : analyse "au microscope" de trajectoires d'(ex-)adhérents du Parti socialiste ». *Politique et Sociétés* 37, n° 2 (2018): 133-55.

Van Biezen, Ingrid, Peter Mair, et Thomas Poguntke. « Going, Going, ...Gone? The Decline of Party Membership in Contemporary Europe ». *European Journal of Political Research* 51, n° 1 (janvier 2012): 24-56.

Autres documents

Bayle, Aurélie. « Analyser les réponses aux questions ouvertes des questionnaires de MOOC : Considérations méthodologiques. » Inria, 2018.

Moustique.be. « Benoit Lutgen : “Non, nous ne sommes pas en train de mourir” », 12 octobre 2018. <https://www.moustique.be/22015/benoit-lutgen-non-nous-ne-sommes-pas-en-train-de-mourir>.

Dedicated Research. « Étude sur les valeurs des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles », juillet 2019.

Dodeigne, Jérémie. « Quelles leçons tirer du scrutin local du 14 octobre 2018 en Wallonie et à Bruxelles? Dossier de presse », 22 février 2019.

Fopes. « Vade-mecum mémoire ». Uclouvain, 2020.

Peroni, Michel. « Engagement distancié ou engagement situé ? » Communication dans un congrès présenté à Colloque international " Comment penser les continuités et discontinuités du militantisme ? Trajectoires, pratiques et organisations militantes ", Lille, 2006.

Annexes

Annexe 1 : Analyse conceptuelle

Concepts-clés	Dimensions	Indicateurs
Candidat d'ouverture local	temporelle	Elections communales 2018
	structurelle	type de liste
	idéologique	parti politique associé
Attentes et pratiques	engagement distancié	valorisation des compétences particulières de l'individu
		espace du groupe largement séparé du monde privé
		pluri-appartenance structurellement indépendantes
		implication personnelle circonstanciée
		suspension de l'implication possible
		engagement réversible
	engagement militant	l'individu laisse son identité personnelle aux portes du groupe
		forte incitation à s'affilier aux autres associations au sein du pilier
		adoption d'un langage identique (langue de bois)
		votes et actions publiques identiques
Niveau d'adhésion aux partis	Adhésion individuelle traditionnelle	payer une cotisation
		signer une déclaration de soutien aux principes du parti
		principe d'adhérer à un seul parti
		pouvoir de décision au sein du parti
	Adhésion légère	cotisation faible ou inexistante
		assister aux réunions mais sans vote
	Cyber-membres	adhésion en ligne
		utiliser des outils en ligne pour promouvoir le parti
		accès à une partie en ligne réservée aux membres
	Les soutiens	soutenir financièrement un parti (même montant faible ex. SMS)
	Les adeptes des médias sociaux et les amis	Aimé page Facebook du parti ou Twitter, etc
		Commenté ou relayé des publications du parti
		Répondu à un sondage en ligne
	Les nouveaux publics	Suit l'actu sans liker
		inscription newsletter
		consulte régulièrement le site Internet du parti
		discute du parti politique avec amis ou collègues

Annexe 2 : Projet de questionnaire

Bonjour,

Je réalise une enquête par questionnaire dans le cadre de mes études en politique économique et sociale à l'UCLouvain. Celle-ci s'intéresse aux anciens candidats qui étaient présents sur une liste locale lors des dernières élections communales. Seriez-vous d'accord d'y participer ?

L'objectif est de mieux comprendre vos pratiques et attentes dans votre engagement politique qui s'est manifesté lors des dernières élections communales. Ce document se compose de questions sur votre situation actuelle et d'une série d'affirmations pour lesquelles je souhaite avoir votre opinion.

Pour répondre aux questions, je vous invite à cocher la case qui correspond le mieux à votre avis. Certaines affirmations seront présentées plusieurs fois, sous différentes formes. Pour la validité de la recherche, il est important de répondre à chacune des questions. Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses, seul votre avis compte. Il est important que vous répondiez de manière spontanée pour que cette recherche ait du sens.

La confidentialité et l'anonymat de vos réponses sont garantis. Je serai le seul à analyser la base de données et les résultats seront présentés de manière agrégée (c'est-à-dire qu'aucune information individuelle ne sera disponible). Je tiens à vous rappeler que votre participation est libre et que vous pouvez vous arrêter à tout moment.

Ce questionnaire a d'abord été envoyé aux têtes de listes lors des dernières élections communales afin qu'ils les diffusent auprès des candidats.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur ma recherche, vous pouvez me contacter par email : mathieu.biset@yahoo.fr ou sur mon GSM 0499/233066. Un espace de commentaires est également prévu à la fin du questionnaire si vous souhaitez donner votre avis.

Encore merci pour votre précieuse collaboration.

Partie 1 : Votre engagement en politique

1. Avez-vous été candidat(e) lors des élections communales du 14 octobre 2018 ? [Choix dichotomique]

NON [0] / OUI [1]

2. Comment décririez-vous la liste sur laquelle vous étiez candidat(e) lors des élections communales du 14 octobre 2018 ? Une seule réponse possible. [choix multiple à réponse correcte unique]

2.1 Son nom était identique à un parti national (exemple : PS, MR, Ecolo, CDH, PTB, Défi) [Nationale]

2.2 Son nom ne correspond pas exactement à un parti national, mais affiche clairement son affiliation à celui-ci (exemple : MR-IC ou CDH+) [Quasi-nationale]

2.3 La majorité des candidats présents sur cette liste sont officiellement membre d'un même parti national [Quasi-nationale]

2.4 Une personnalité politique d'envergure régionale, nationale ou européenne (actuel ou ancien : ministre, député, membre influent d'un parti politique, etc.) était présente sur la liste [Quasi-locale]

2.5 Ce sont des mouvements ou partis qui ont décidé de former des « cartels électoraux » et une majorité des candidat(e)s de la liste est affiliée à un de ces partis [Alliance]

2.6 Autre

3. Quel est le parti politique auquel votre liste peut être identifiée ? [choix multiple à réponse correcte multiple]

3.1 CDH

3.2 ECOLO

3.3 MR

3.4 PS

3.5 PTB

3.6 Défi

3.7 Aucun

3.8 Autre, précisez : ...

4. Êtes-vous devenu membre d'un parti politique depuis les dernières élections ? Si non, allez directement à la question 8 [Choix dichotomique]

NON [0] / OUI [1]

5. Si oui, de quel parti êtes-vous devenu membre ?

5.1 CDH

- 5.2 ECOLO
- 5.3 MR
- 5.4 PS
- 5.5 PTB
- 5.6 Défi
- 5.7 Autre, précisez : ...

6. De manière générale, quelles-ont été vos motivations à rejoindre un parti politique ?
[Question ouverte]
7. Pourquoi ce parti politique en particulier ? En quoi ce parti répondait-il mieux à vos attentes qu'un autre ? Passez à la partie 2. [Question ouverte]
8. Pourquoi n'êtes-vous pas membre d'un parti politique ? [Question ouverte]
9. Pourquoi avoir été candidat aux dernières élections communales sans être membre d'un parti politique ? [Question ouverte]

Partie 2 : votre vision de l'engagement en politique

10. Parmi les affirmations suivantes, pouvez-vous indiquer votre degré d'adhésion ? 1 = absolument pas d'accord, 2 = Plutôt pas d'accord, 3 = Neutre, 4 = Plutôt d'accord et 5 = Complètement d'accord [Echelle de Likert à 5 éléments]

Dans le cadre de votre engagement politique aux dernières élections communales, vous estimez que :

Affirmation	1	2	3	4	5
1. Vos compétences particulières doivent être valorisées (exemple : je peux participer à l'élaboration du site Internet car je me débrouille en la matière) [distancié]					
2. Chacun(e) doit éviter de laisser son identité personnelle affecter les décisions du groupe (exemple : les décisions du groupe doivent refléter un idéal collectif sans tenir compte de ma situation personnelle) [militant]					
3. Votre sphère privée doit être largement séparée de l'espace de la liste politique (exemple : ma situation familiale ne doit pas obligatoirement être publique) [distancié]					

4. Il n'est pas important de s'affilier à des organisations qui ont une histoire proche du parti politique auquel la liste est associé, (exemple : syndicats, mutuelles, réseau d'enseignement, etc.) [militant négatif]					
5. C'est important de s'impliquer aussi dans d'autres associations même si elles ne sont pas du même « réseau » ou « pilier » (exemple : association de parents, de quartier, etc.) [distancié]					
6. Chacun(e) doit défendre la position de la liste même s'il n'est pas d'accord avec ce qui a été décidé [militant]					
7. Tout le monde doit s'engager personnellement en fonction de ses capacités et de son envie (exemple : ce n'est pas grave si on s'investit moins à certains moments) [distancié]					
8. Il n'est pas concevable qu'un membre de la liste vote différemment des autres [militant]					
9. Chacun(e) est libre de participer à une action publique même si elle n'est pas en phase avec la position de la liste (exemple : aller à un souper d'une association qui est contre l'implantation d'éolienne alors que la liste défend l'énergie éolienne) [distancié]					
10. Votre engagement doit pouvoir s'interrompre quand vous le souhaitez [distancié]					
11. Le plus important est le résultat obtenu par la liste, même si les individus ne sont pas valorisés (exemple : on ne mentionne pas les bons scores individuels dans la communication après-élections) [militant]					
12. L'histoire personnelle de chacun(e) fait partie des données à prendre en compte lors d'une prise de décision (exemple : j'ai subi un grave accident de la route et je me bats pour une tolérance zéro de l'alcool au volant) [distancié]					
13. Il n'y a pas de logique de réseau à respecter lorsque vous vous affiliez à une autre organisation telle que syndicat, mutuelle, réseau d'enseignement, etc. [distancié]					
14. Chacun(e) a le droit d'exprimer publiquement son désaccord lors de la prise de décision de la liste [distancié]					

11. Si vous décidiez de rejoindre un parti, en quoi serait-il différent des autres ? [Question ouverte]
12. Imaginons que vous vous engagiez avec un parti politique belge. A quel point seriez-vous disposé à ... : 1 = pas du tout disposé à 10 tout à fait disposé [échelle de Likert à 10 éléments]
- 12.1 Discuter, échanger à propos du parti politique avec vos amis ou vos collègues [nouveaux publics]
 - 12.2 Consulter régulièrement le site Internet du parti politique [nouveaux publics]
 - 12.3 Vous inscrire pour recevoir la lettre d'informations électronique du parti par email [nouveaux publics]
 - 12.4 Suivre l'actualité du parti politique sur Facebook ou Twitter sans forcément liker la page ou les post ou retweeter [nouveaux publics]
 - 12.5 Soutenir financièrement le parti politique, même avec un faible montant comme un don par SMS [soutien]
 - 12.6 Vouloir un accès à un espace en ligne réservé [cyber-membre]
 - 12.7 Utiliser des outils en ligne pour promouvoir le parti politique [cyber-membre]
 - 12.8 Adhérer en ligne au parti politique (sans que cela soit public et en l'absence de paiement de cotisation) [cyber-membre]
 - 12.9 Assister aux réunions du parti politique (au niveau communal ou régional) mais sans droit de vote [adhésion légère]
 - 12.10 Payer une cotisation même symbolique [adhésion légère]
 - 12.11 Obtenir un pouvoir de décision dans les instances du parti politique [adhésion traditionnelle]
 - 12.12 Adhérer au principe de ne rejoindre qu'un seul parti politique [adhésion traditionnelle]
 - 12.13 Signer une déclaration de soutien aux principes du parti politique [adhésion traditionnelle]
 - 12.14 Payer une cotisation comme tous les autres membres du parti politique [adhésion traditionnelle]
 - 12.15 Se présenter aux élections fédérales, régionales ou européennes en s'affichant comme candidat d'ouverture [adhésion traditionnelle]

- 12.16 Se présenter aux élections comme candidat du parti politique [adhésion traditionnelle]

Partie 3 : Pour aller plus loin

13. Selon vous, est-ce que les partis politiques doivent adapter la relation qu'ils ont avec leurs membres et les non-membres ? Si oui, comment ?

Le CDH a lancé un nouveau mouvement politique «Il fera beau demain». Il fera beau demain est un dialogue citoyen ouvert à tous ceux qui ont envie de construire un nouveau mouvement politique afin de rendre confiance dans l'avenir. La démarche est basée sur les principes d'intelligence collective et de démocratie participative.

14. Avez-vous eu connaissance de cette action ?

15. Par quel canal de communication ?

- 15.1 En ligne (site Internet, Email)
- 15.2 Médias sociaux (Twitter, Facebook, Snapchat, etc.)
- 15.3 Campagne publicitaire en ligne
- 15.4 Télévision – radio
- 15.5 Presse écrite (journaux, magazines, etc.)
- 15.6 Par des connaissances personnelles
- 15.7 Par des connaissances du monde politique

16. Trouvez-vous la démarche intéressante ? A quel niveau ?

17. Y avez-vous participé personnellement ? Si oui, à quel niveau ?

- 17.1 Lors des rencontres organisées dans différentes régions (Rêves parties)?
- 17.2 Vous avez participé sur la plateforme en ligne ?
- 17.3 Vous avez répondu à un questionnaire ?

18. Que vous évoque la suite de la démarche qui consistera en la synthèse de toutes les propositions, la formulation de recommandations, des phases de co-décision et de concertation et enfin le lancement du nouveau parti politique en 2021 ?

